Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8170322
Centre d'intérêt: 72

Martin, André, 1942- .

L'évaluation de la compétence linguistique et du vocabulaire actif des étudiants de première session au niveau collégial : rapport de recherche / André Martin avec la collab. de Josiane Hamers et de Jean Godin. -- [Québec] : Direction générale de l'enseignement collégial, 1978.
iii, 201 f. : 22 graph. ; 28 cm.

Code: 15-1051. Bibliographie: 169-173.

Cote Dewey: 447.9'714/M379e Cote LC: PC/3608.2

Descripteur(s): *Vocabulaire *Expression orale *Qualité du français *Evaluation par l'enseignant *Collégial (Niveau)

Réalisé à partir d'un corpus d'entretiens enregistrés, cette recherche poursuit les buts suivants: relever comment la langue des étudiants est perçue et évaluée par les enseignants, indiquer les rapports existant entre l'évaluation du niveau de compétence linguistique et certaines caractéristiques linguistiques du corpus, fournir des données sur les composantes linguistiques susceptibles de provoquer des jugements défavorables, signaler les mesures scolaires qui correspondent le mieux à l'évaluation de la compétence linguistique, recenser le vocabulaire à partir duquel la richesse lexicale des témoins a été évaluée.

Deux corpus ont été constitués à partir d'entretiens réalisés avec des étudiants de première session du collégial. Le premier porte sur 47 étudiants du collège Ahuntsic auxquels on a posé six questions. Le second porte sur 60 étudiants des collèges Bois-de-Boulogne, F.-X.-Garneau et Matane auxquels on a posé trois questions. Les juges, choisis parmi les enseignants, sont répartis en trois groupes: linguistes, professeurs spécialisés dans le programme d'études du témoin, autres professeurs. Le questionnaire d'entrevue et le questionnaire d'évaluation sont reproduits en annexe.

Le jugement moyen porté sur la compétence des étudiants en français oral tend à être défavorable. Il se fonde en particulier sur l'insuffisance perçue de la richesse du vocabulaire. Les variables affectant ce jugement sont la catégorie du juge, la région d'origine, le secteur d'études et le sujet traité. L'analyse linguistique révèle que ce jugement est relié à des différences lexicales, grammaticales et phonétiques. Se posent la question de l'hérédité sociale de la langue et celle de la compétence socio-linguistique du locuteur. La définition d'un niveau seuil de la compétence socio-linguistique attendue de l'étudiant et des conditions socio-culturelles que suppose son apprentissage devrait désormais susciter davantage d'attention.

Type de document: r

Financement: Bénéficiaire - Collège Ahuntsic
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGEC
Programme(s) de subvention - PROSIP
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170322

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education
Direction générale de
l'enseignement collégial

L'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE LINGUISTIQUE ET DU VOCABULAIRE ACTIF DES ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE SESSION AU NIVEAU COLLÉGIAL

(RAPPORT DE RECHERCHE)

Août 1978
15-1051

Collège Ahuntsic

André Martin
Josiane Hamers
Jean Godin

Service de la Recherche
1035, de Lachevrotière
8e étage
Québec. G1R 5A5

E D U Q 8170322

L'EVALUATION DE LA COMPETENCE LINGUISTIQUE ET DU VOCABULAIRE ACTIF DES ETUDIANTS DE PREMIERE SESSION AU NIVEAU COLLEGIAL

RAPPORT DE RECHERCHE

ANDRE MARTIN, AVEC LA COLLABORATION DE
JOSIANE HAMERS ET DE JEAN GODIN

Service de la Recherche
1035, de Lachevrotière
8e étage
Québec, G1R 5A5

REMERCIEMENTS

Ce projet de recherche a été subventionné par la Direction générale de l'enseignement collégial dans le cadre de son Programme de subvention à l'innovation pédagogique. Il n'aurait pas pu être mené à terme sans la collaboration des nombreuses personnes qui ont bien voulu y participer.

En plus de tous nos collègues des collèges Ahuntsic, Bois-de-Boulogne, François-Xavier Garneau et du Cégep de Matane, qu'il nous soit permis de remercier particulièrement nos deux collaborateurs immédiats, Jean Godin, professeur au Département de français du Collège Ahuntsic et Josiane Hamers de l'université Laval, rattachée au C.I.R.B.

Nous tenons à remercier également Guy Ayotte, professeur au Département d'informatique, dont la collaboration technique a été très précieuse.

Nous remercions enfin Oxana Butchatzki qui s'est chargée, avec patience, du dépouillement linguistique du corpus ainsi que le professeur Laurent Santerre de l'université de Montréal pour avoir faciliter la réalisation de certains travaux de cette recherche.

André Martin
Département de français
Collège Ahuntsic

TABLE DES MATIERES

PAGE

1. Introduction..... 1

1.1 Les divers aspects de la question..... 2

1.2 Les travaux effectués..... 7

1.2.1 Evaluation de la compétence linguistique..... 7

1.2.2 Analyse de certains aspects linguistiques du corpus..... 9

1.2.3 Résultats scolaires et compétence linguistique..... 9

1.2.4 Recensement du vocabulaire..... 9

2. Evaluation de la compétence linguistique des étudiants.... 12

2.1 Le choix des collèges, des témoins, la cueillette des données, le choix des juges..... 13

2.2 Les résultats de l'étude A..... 19

2.2.1 Description et analyse du profil..... 19

2.2.2 Les corrélations étudiées..... 28

2.2.3 L'analyse de variance..... 43

PAGE

2.3 Les résultats de l'étude B..... 55

2.3.1 Description et analyse du profil..... 55

2.3.2 Le calcul des corrélations..... 59

2.3.3 L'analyse de variance..... 66

2.3.3.1 Les variations de jugement dues au sexe du locuteur..... 71

2.3.3.2 Les variations de l'évaluation selon la catégorie du juge..... 72

2.3.3.3 Variation des jugements en fonction des collèges..... 82

2.3.3.4 Variation des jugements en fonction des secteurs général et professionnel..... 90

2.3.3.5 Les interactions..... 93

2.4 Conclusion..... 101

3. Analyse de certains aspects linguistiques du corpus..... 107

3.1 Les résultats..... 109

3.2 Conclusion..... 130

4. Résultats scolaires et évaluation de la compétence linguistique..... 134

4.1 Les résultats..... 134

4.2 Conclusion..... 139

PAGE

5. Conclusion..... 163

6. Bibliographie..... 169

7. Tableaux et figures..... 174

Appendice 1: Questionnaire utilisé pour réaliser les enregistrements..... 179

Appendice 2: Questionnaire d'évaluation..... 191

1. INTRODUCTION

1.1 Divers aspects de la question

Une opinion assez largement répandue parmi la population enseignante veut que le niveau de compétence linguistique[1] requis par les études collégiales ne soit pas toujours atteint au sortir du cours secondaire et cela, en particulier, dans le domaine du vocabulaire.

Cette opinion, si elle est fondée, met en cause un certain nombre de questions.

Il y a d'abord celle de l'articulation des deux niveaux d'enseignement: le cours secondaire actuel prépare-t-il de façon satisfaisante, dans le domaine linguistique, les élèves qui poursuivent ensuite leurs études au niveau collégial? Le fait de réussir à un niveau permet-il d'accéder, sans autre préparation supplémentaire, au niveau supérieur?

---

1) Le terme de compétence linguistique n'est pas entendu ici au sens que lui attribue la grammaire générative et transformationnelle, par opposition à la notion de performance, mais dans l'acception courante de la capacité de s'exprimer de façon satisfaisante en fonction des critères habituels du milieu scolaire. Dans ce sens, elle se rapproche plutôt de la notion de compétence sociolinguistique.

Il y a également la question de l'apprentissage linguistique: de nombreux aspects de cet apprentissage, allant du mode de la structure perceptuelle de l'élève aux modes de transmissions des connaissances, utilisés actuellement en passant par le rôle des agents de transmission, pourraient alors faire l'objet d'examens attentifs.

S'ajoutent à ces questions, celles des normes linguistiques et de leur adaptation au contexte socio-culturel de l'élève et à celui des structures d'un niveau scolaire récemment démocratisé; les exigences dans le domaine linguistique tiennent-elles compte de ces facteurs?

Enfin, il y a la notion de modèle linguistique elle-même qui pourrait être mise en cause. Il semble en effet qu'il y ait concurrence, au Québec, entre deux modèles linguistiques, si l'on accepte de désigner de ce nom deux variétés de langue[2], l'une sentie comme plus

---

2. cf. Boudreault, Marcel: La qualité de la langue. SI, Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Editeur officiel du Québec, 1973, 561 p.

Turi, Giuseppe: Une culture appelée québécoise. Edition de l'Homme, Montréal, 1971, 123 p.

Marcel, Jean: Le joual de Troie. Edition du jour. Montréal, 1973, 236 p.

autochtone et d'un point-de-vue nationaliste, plus légitime. L'autre plus conforme au modèle européen mais perçue comme "étrangère". En fonction duquel de ces modèles, sciemment ou de façon inconsciente, se base-t-on lorsqu'on émet des jugements de valeur sur la compétence linguistique d'un locuteur en milieu scolaire? Le modèle privilégié risque fort d'influencer la qualité du jugement porté.

Bref, depuis la notion de modèle linguistique jusqu'au problème de l'articulation de deux niveaux d'enseignement, toutes les questions évoquées pourraient constituer des éléments de la problématique de la question si l'opinion dont on a fait état initialement s'avérait.

Actuellement, si l'on exclut les dictionnaires de fréquences (Hennon, 1924; Vander Beke, 1932; Juliand, Brondin, Davidovitch et al. 1970) parce qu'ils portent sur des corpus constitués d'oeuvres littéraires et qu'ils représentent un usage qui n'est pas québécois (c'est le cas également du vocabulaire de base de Gougenheim et al. 1956) et les vocabulaires d'écoliers (Vinette 1949, Préfontaine et Préfontaine 1967), parce qu'ils s'intéressent à des niveaux scolaires différents ou procèdent de méthodes d'associations contrôlées, il ne reste que "Le vocabulaire disponible du Français" (Mackey, Savard et Ardoin, 1971) qui a été effectué auprès de sujets acadiens et "Fréquence d'usa-

ge des mots au Québec" de V. Vikis-Freiberg (1974) qui, pour représenter l'usage courant et contemporain de Québécois, ne privilège pas le secteur de la population qui nous intéresse et ne donne pas d'évaluation de la richesse du vocabulaire du locuteur à partir de conversations sur des thèmes donnés.

Jusqu'à maintenant, aucune des recherches effectuées, dont il a été question, n'apporte l'évidence expérimentale permettant soit de supporter le bien fondé de cette idée (que le niveau de compétence générale et lexicale requis n'est pas atteint) soit de la classer comme un stéréotype développé par les professeurs des collèges à l'égard de certaines formes ou styles de langue parlée.

Il a été démontré, en effet, dans un certain nombre d'études (Lambert, Anisfeld et Yeni-Komshian, 1965; Brown, 1970; Remillard, Tucker et Bruck, 1973) que les variations de style et de dialecte, indépendamment de celles du contenu, peuvent amener un auditeur à porter un jugement favorable ou défavorable sur la personnalité de son interlocuteur.

Ceci ne permettrait donc pas d'exclure la possibilité que cette idée de carence de la richesse

du vocabulaire ne soit que le reflet d'un stéréotype négatif envers un style de langage utilisé par la population étudiante et soit moins réelle qu'on ne voudrait le croire.

Par ailleurs, quel que soit le fondement linguistique de cette opinion, celle-ci ne constituant pas l'apanage exclusif des professeurs de linguistique ou de littérature et ne s'appliquant pas universellement à tous les étudiants, il faut tenter de préciser les facteurs qui introduisent de la variation dans l'évaluation de la compétence linguistique et cerner les variables correllées à une appréciation négative ou positive.

De plus, l'évaluation en général et l'évaluation linguistique en particulier étant une épreuve à laquelle l'étudiant est soumis tout au long du cycle de ses études, il a paru intéressant de comparer les résultats d'un certain nombre de ces évaluations effectuées au niveau secondaire et au niveau collégial dans le but d'en saisir la continuité et de découvrir les rapports pouvant exister entre les jugements portés sur la langue au niveau secondaire et au niveau collégial et l'évaluation effectuée dans d'autres domaines.

1.2 Les travaux effectués

Afin de couvrir les divers aspects de la question, quatre catégories d'études ont été effectuées.

1.2.1 Evaluation de la compétence linguistique des étudiants par des professeurs de Cégep.

La langue parlée par l'étudiant lui permet-elle de communiquer de façon efficace lorsqu'il parle de sujets généraux et spécialisés reliés au domaine scolaire? Que pense-t-on de sa compétence linguistique? Comment est-elle jugée?

Etude A

Après avoir procédé, au collège Ahuntsic, à la cueillette d'un corpus constitué d'enregistrements d'entretiens avec des étudiants qui répondaient à une série de six questions d'intérêt général et spécialisé (voir le questionnaire en appendice 1), l'on a demandé à un échantillonnage de professeurs de juger de la compétence linguistique de ces étudiants sur 20 aspects différents, en utilisant pour répondre une échelle linéaire à cinq points allant d'une évaluation très favorable à une évaluation très défavorable (voir le questionnaire d'évaluation en appendice 2).

Les résultats de cette évaluation devaient nous permettre de tracer le profil de l'opinion de nos juges sur cette question.

Etude B

Dans une seconde étape l'on a procédé à l'extension de cette étude à trois autres collèges soit les collèges Bois-de-Boulogne à Montréal, François-Xavier-Garneau à Québec et le collège de Matane.

Il s'est agi de nouveau de constituer un corpus à partir d'enregistrements d'entretiens d'étudiants représentatifs de la population de ces collèges.

Cette seconde étude devait permettre de vérifier la validité des résultats obtenus à l'occasion de la première étude, de tenir compte de la variation géographique de l'évaluation et éventuellement de généraliser la portée de nos conclusions à l'ensemble du réseau collégial.

Enfin, pour l'étude A comme pour l'étude B, il fallait tenter de saisir l'importance dans l'évaluation de certains facteurs comme l'orientation professionnelle de juges, le choix du programme, le sexe de l'étudiant et le collège d'origine.

1.2.2 Analyse de certains aspects linguistiques du corpus.

Dans un autre domaine, l'on a procédé à une analyse linguistique des enregistrements en accordant une priorité à la question du vocabulaire tout en ne négligeant pas d'autres aspects importants qu'ils soient d'ordre grammatical, syntaxique ou phonétique, chacun de ces aspects pouvant en effet influer sur l'évaluation du vocabulaire.

Cette analyse devait permettre de confronter des résultats de nature proprement linguistique à des jugements d'évaluation.

1.2.3 Résultats scolaires et évaluation de la compétence linguistique.

Pour cet aspect, il s'est agi essentiellement de comparer l'évaluation de la compétence linguistique à des résultats scolaires de niveau secondaire et collégial dans diverses matières.

1.2.4 Recensement du vocabulaire

Enfin, on a procédé au recensement des 15,000 mots à partir desquels la richesse lexicale des témoins a été estimée.

Ceux-ci sont classés pour chacun des témoins par ordre alphabétique selon des tranches de 250 mots et sont accompagnés d'indications portant sur les occurences et les pourcentages.

Ce recensement contient également des listes du vocabulaire comparatives d'un témoin à l'autre et d'un groupe à l'autre.

Ces listes intéresseront particulièrement les chercheurs qui travaillent dans les domaines de l'évaluation de la richesse lexicale et des fréquences d'usages du vocabulaire.

Les résultats de ces travaux permettent maintenant:

A) De dire comment la langue des étudiants est perçue et évaluée par la population enseignante et de préciser la nature de l'influence de certaines variables reliées à cette évaluation;

B) D'indiquer certains rapports qui existent entre l'évaluation du niveau de compétence linguistique et certaines caractéristiques linguistiques des textes enregistrés;

C) De fournir des données sur les différentes composantes linguistiques qui sont susceptibles de provoquer des jugements défavorables de la part des juges;

Service de la Recherche
1035, de Lachevrotière
8e étage
Québec, G1R 5A5

D) De signaler avec quelles mesures scolaires se correllent le mieux l'évaluation de la compétence linguistique;

E) De recenser enfin le vocabulaire à partir duquel la richesse lexicale des témoins a été calculée et de présenter également des listes comparatives du vocabulaire*.

* On pourra se procurer ces listes inédites en s'adressant aux auteurs de cette recherche.

2. EVALUATION DE LA COMPETENCE LINGUISTIQUE DES ETUDIANTS

2.1 Le choix des collèges, des témoins, la cueillette des données et les juges.

Que ce soit pour l'étude A ou pour l'étude B, la démarche choisie a été suivie de façon identique dans les deux cas à quelques détails près.

Il s'agissait essentiellement de constituer un corpus à partir d'enregistrements d'entretiens se déroulant autour de centres d'intérêts déterminés et reliés au domaine scolaire. Puis d'obtenir un profil de l'évaluation de ce corpus à partir de l'appréciation de juges.

Pour ce faire il fallait procéder au choix des collèges et des témoins, procéder aux enregistrements, établir un questionnaire et recruter des juges.

Le choix des collèges

Une fois le choix du collège Ahuntsic arrêté arbitrairement pour l'étude A, le choix des autres collèges a été effectué de façon à tenir compte à la fois du caractère dominant du collège (formation générale ou professionnelle) et de son emplacement qui détermine en partie le bassin de la population qu'il dessert.

Ces deux critères ont conduit à retenir le collège Bois-de-Boulogne (vocation dominante générale) pour la région métropolitaine, et la région urbaine non métropolitaine est représentée par le collège François-Xavier-Garneau de Québec. Enfin le collège de Matane était susceptible de représenter une institution d'une petite municipalité assez éloignée de la métropole et dont le bassin de population engloble une zone à caractère rural.

Le choix ainsi défini permet de tenir compte du caractère dominant du collège et de la variation de son bassin de population.

L'échantillonnage

Pour les deux études, l'échantillonnage est constitué du sous-ensemble de la population étudiante que représente les étudiants de première session en première année au niveau collégial. Il s'agit donc d'une population québécoise francophone dont l'âge moyen est de 17 ans 2 mois et qui a déjà complété un cycle de 11 années de scolarité.

Le choix des témoins a été effectué partout où cela a été possible à partir des caractéristiques de fréquentation des secteurs généraux et professionnels de chacun des collèges.

Pour l'étude A, quarante sept (47) témoins ont été retenus dont 24 sont inscrits au secteur général et 23 au secteur professionnel, l'ensemble de cette population se composant de 15 filles et de 32 garçons. Pour l'étude B, l'on a un total de 60 témoins répartis également entre les deux sexes mais dont 48 proviennent du secteur professionnel et 12 du secteur général.

Les enregistrements

Les enregistrements furent effectués de la façon suivante: des étudiants des collèges retenus pour les fins de cette étude ont eu un entretien individuel avec chacun des témoins. Six questions leur étaient posées dans le cas de l'étude A, et trois dans le cas de l'étude B. La réduction du nombre de questions dans le cas de la seconde étude a été effectuée pour ne tenir compte que des réponses entre lesquelles l'écart de l'évaluation révélé par l'étude A était le plus important.

Afin de donner à l'entretien l'aspect d'une conversation et pour encourager le témoin à poursuivre sa réponse, il a fallu que l'enquêteur fasse parfois de courtes interventions durant la réponse du témoin. Ces interventions étaient généralement faites lorsqu'il y avait une pause trop longue et lorsque le témoin montrait un peu trop d'hésitation. L'ensemble de ces entretients constitue le corpus à partir duquel les études ont été effectuées.

Le questionnaire d'évaluation

Ces enregistrements ont ensuite été écoutés par des professeurs du collège Ahuntsic qui ont apprécié la compétence linguistique des témoins pour la clarté, la concision, la connaissance du sujet, la compétence générale en français, le vocabulaire général et spécialisé, la syntaxe, la prononciation et la structure du discours. L'échelle d'évaluation comportait cinq points allant d'un jugement très favorable à un jugement très défavorable pour 17 des 20 questions. Les questions 19 et 20 présentaient une échelle centrée sur zéro et pour cette raison sont calculées à part. Il faut tenir compte du fait que la question 14 présente une échelle dont l'ordre est inversé.

Les juges

Les juges ont été choisis en fonction des caractéristiques de la population enseignante au collège Ahuntsic. Les caractéristiques considérées comme déterminantes sont celles de l'âge, de la scolarité et de l'expérience dans l'enseignement.

Pour ces aspects, les caractéristiques sont les suivantes:

1) Age: On trouve 52% de la population de 26 à 35 ans; 22% de 36 à 45 ans et 17.5% à 46 et plus; les 25 ans et moins représentent 8.5% de la population totale.

2) Scolarité: 18.5% de la population a 15 ans de scolarité au moins; 51% entre 16 et 18 ans et 30.5% 19 ans et plus.

3) Expérience: 46% de la population compte 11 ans et plus d'expérience; alors 21.5% entre 6 et 10 ans d'expérience. Ceux qui ont mois de 5 ans d'expérience ne représentent que 22% de la population.

Avec un âge moyen de 33 ans et demi, une scolarité qui atteint 16 3/4 ans et une expérience moyenne de 7 ans, les juges retenus peuvent être considérés comme étant représentatifs de cette population pour les caractéristiques considérées.

Ces juges ont été répartis en trois catégories. La première est constituée de juges linguistes (J.L.), professeurs du Département de français, familiarisés avec les question de langue; la seconde, de juges spécialistes (J.S.), professeurs spécialisés dans le programme auquel est inscrit le témoin; la troisième, de juges dits naïfs (J.N.), professeurs auxquels on a demandé, à titre d'usagers de la langue, de donner leur opinion.

Le principal avantage de cette distribution des juges en trois catégories est qu'en plus de tenir compte de trois points-de-vue différents elle per-

met d'opposer à chaque appréciation deux points de comparaison, chaque enregistrement ayant été évalué trois fois par un juge de catégorie différente.

Les mêmes juges ont ensuite effectué l'évaluation pour l'étude B.

2.2 Résultats de l'étude A

Les résultats de cette étude permettent de préciser de quelle façon le langage étudiant est perçu par la population enseignante et de mettre en lumière certaines variables reliées à cette évaluation.

C'est ce que nous révéleront successivement (1) la description et l'analyse du profil de l'évaluation, (2) le calcul des corrélations et enfin (3) l'analyse de variance pratiquée sur les réponses.

2.2.1 Description et analyse du profil d'évaluation

Les résultats de l'appréciation des juges permettent de tracer le profil que l'on retrouve à la page suivante (figure 1 p. 20). Cette figure illustre la moyenne de l'évaluation de chacune des six réponses étudiantes pour chacune des vingt échelles mentionnées.

Une lecture d'ensemble du profil commande une double constatation de portée générale qui se vérifiera également dans l'étude B. C'est qu'en effet, bien que le tracé du profil de l'évaluation pour chacune des six réponses de nos témoins soit assez semblable, ce qui manifeste une constance d'opinion dans l'appréciation d'aspects précis, la figure no. 1 présente un ensemble de six lignes juxtaposées

Figure 1 : Profil des jugements moyens donnés pour les six (6) réponses étudiantes - tous les juges.

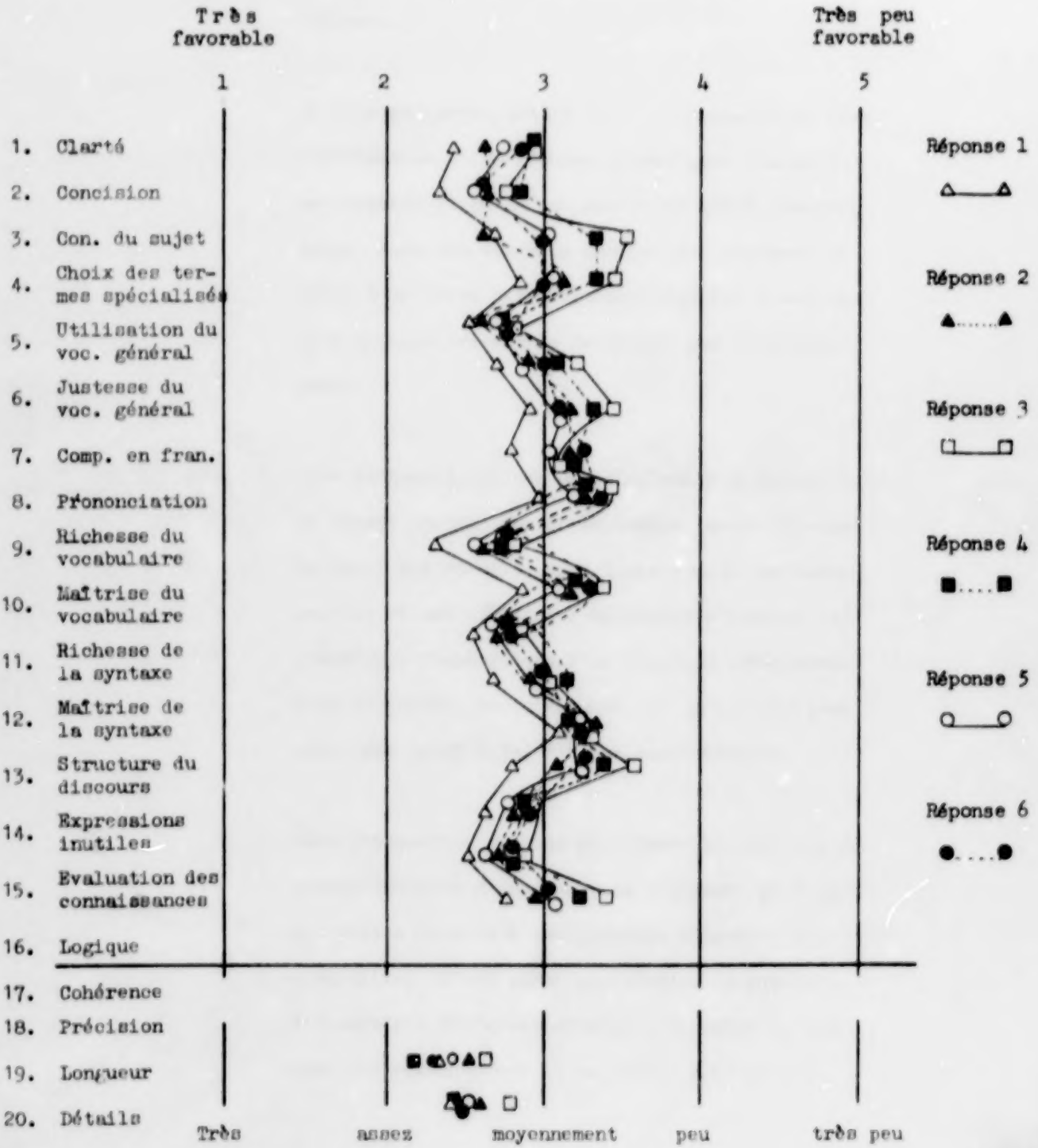

qui illustrent une variation globale de l'évaluation en fonction du sujet traité dans chacune des réponses.

En d'autres mots, autant il y a d'homogénéité dans l'évaluation d'une réponse donnée pour chacun de ses aspects si on la compare à une autre réponse, autant dans son ensemble chacune des réponses se situe à un point différent de l'échelle d'évaluation quoique les écarts ne soient pas très marqués.

Cela indique à la fois une difficulté à évaluer un aspect particulier de la langue (comme le vocabulaire, par exemple) sans tenir compte des autres aspects et une difficulté également à évaluer la compétence linguistique d'un locuteur indépendemment du contenu de la réponse; le calcul des corrélations (p.29 à 34) l'a également démontré.

Dans l'ensemble, on juge plus favorablement les réponses fournies à une question d'intérêt général que celles données à une question d'intérêt plus spécialisé. C'est ainsi que l'ordre décroissant des moyennes d'évaluation pour l'ensemble de chacune des réponses est le suivant: 2.67 pour la

question d'intérêt général (no.1); 2.91 pour la question reliée à l'éducation physique (no.2); 2.93 pour la question portant sur les mathématiques (no.5); 2.95 pour la question portant sur la spécialité de l'étudiant (no.6); 3.05 pour la question portant sur le cours de philosophie 101 (no.4); et enfin 3.10 pour la question portant sur le cours 902 (no.3).

Si l'on passe maintenant à l'analyse des aspects particuliers sur lesquels a porté l'évaluation, l'on retrouve le même phénomène.

A) <u>La compétence générale au français et les connaissances (Q. 7 et 15).</u>

La moyenne de l'évaluation de ces deux aspects est parmi les plus faibles: 3.17 pour la question 7 et 3.25 pour la question 15. Pour chacun de ces deux aspects, l'évaluation tend à aller de pair (cf. tableau no.1 p. 23) et la compétence générale en français de même que les connaissances des témoins sont jugées insuffisantes sauf lorsqu'il s'agit de répondre à la question d'intérêt général.

TABLEAU I

Moyennes et écarts-types des jugements donnés aux six réponses étudiantes
(1 = très favorable, 5 = très peu favorable)

	Réponse 1		Réponse 2		Réponse 3		Réponse 4		Réponse 5		Réponse 6	
	$\bar{m}$	σ	$\bar{m}$	σ	$\bar{m}$	σ	$\bar{m}$	σ	$\bar{m}$	σ	$\bar{m}$	σ
1. Clarté	2,45	1,22	2,67	,92	2,98	1,07	2,99	1,16	2,78	1,12	2,94	1,13
2. Concision	2,31	1,23	2,69	1,03	2,74	1,08	2,85	1,12	2,56	1,22	2,65	1,01
3. Connaissance du sujet	2,64	1,25	2,67	,90	3,46	1,17	3,30	1,20	3,03	1,18	3,02	1,12
4. Choix de termes spécialisés	2,80	1,28	3,10	,86	3,38	1,11	3,28	1,45	3,08	1,20	3,00	1,05
5. Utilisation du vocabulaire général	2,50	1,17	2,59	,81	3,62	,99	2,72	1,02	2,67	1,07	2,77	,97
6. Justesse du vocabulaire général	2,70	1,21	2,94	,90	3,16	1,04	3,06	1,08	2,92	1,13	3,02	,99
7. Compétence en français	2,87	1,31	3,19	1,04	3,41	1,23	3,25	1,29	3,14	1,29	3,20	1,13
8. Prononciation	2,75	1,31	3,16	1,08	3,11	1,17	3,13	1,27	3,05	1,32	3,15	1,18
9. Richesse du vocabulaire	2,96	1,28	3,25	,97	3,35	1,07	3,26	1,45	3,21	1,21	3,27	1,06
10. Maîtrise du vocabulaire	2,40	1,12	2,55	,88	2,70	1,00	2,63	1,10	2,60	1,13	2,66	,97
11. Richesse de la syntaxe	2,89	1,25	3,18	,92	3,28	1,00	3,19	1,15	3,14	1,16	3,25	1,03
12. Maîtrise de la syntaxe	2,52	1,13	2,69	,88	2,87	1,01	2,78	1,07	2,73	1,07	2,84	,99
13. Structure du discours	2,65	1,26	2,93	,96	3,02	1,07	3,10	1,12	2,98	1,18	2,98	1,03
14. Expressions inutiles	3,10	1,35	3,36	1,05	3,29	1,13	3,13	1,21	3,18	1,29	3,25	1,13
15. Evaluation des connaissances	2,85	1,31	3,10	,96	3,55	1,21	3,44	1,26	3,22	1,18	3,21	1,10
16. Logique	2,57	1,22	2,77	,90	2,90	,96	2,83	1,08	2,75	1,06	2,85	,92
17. Cohérence	2,50	1,16	2,72	,89	2,86	,97	2,82	1,03	2,67	1,06	2,82	,89
18. Précision	2,75	1,33	2,95	1,06	3,34	1,15	3,22	1,15	3,13	1,26	3,03	1,00
19. Longueur	3,26	1,44	3,47	1,11	3,54	1,12	3,18	1,19	3,32	1,29	3,24	1,07
20. Détails	3,32	1,37	3,55	,96	3,71	1,00	3,45	1,10	3,49	1,74	3,37	,99

B) Le vocabulaire (Q. 4, 5, 6, 9, 10 et 14).

Six questions tentaient de départager les divers aspects du vocabulaire en établissant des distinctions d'une part entre le vocabulaire général et le vocabulaire spécialisé et d'autre part entre la richesse lexicale et la justesse d'utilisation du vocabulaire.

D'une façon générale, les juges estiment insuffisante la richesse lexicale des témoins sauf quand il s'agit de répondre à la question d'intérêt général. Cette carence est d'ailleurs confirmée par l'analyse linguistique.

Les juges estiment cependant que le vocabulaire général utilisé l'est avec suffisamment de justesse dans quatre réponses sur six et que par conséquent l'étudiant semble bien maîtriser le vocabulaire général acquis.

Le choix des termes spécialisés pour sa part laisserait à désirer quand il s'agit de répondre à autre chose qu'à la question no.1.

C) La syntaxe (Q. 11 et 12)

On retrouve au sujet de la syntaxe le même ty-

pe d'évaluation. Si la maîtrise des formes syntaxiques acquises paraît satisfaisante, il n'en est pas de même de la richesse des formes syntaxiques qui est jugée défavorablement, sauf encore une fois pour la réponse à la question d'intérêt général.

D) La prononciation (Q. 8)

De façon assez surprenante, la prononciation est jugée plus favorablement lorsqu'il s'agit d'une réponse à une question d'intérêt général que pour les autres types de réponses. Ceci peut indiquer soit que la pronociation n'est pas jugée indépendamment de l'ensemble du langage, soit encore que les juges s'attendent à ce que le traitement d'un sujet spécialisé aille de pair avec une prononciation se rapprochant davantage du modèle normalisé.

E) Longueur et détails (19 et 20)

Les deux questions posées sur ces aspects montrent qu'en général l'étudiant donne des réponses trop brèves et omet trop souvent de donner des détails.

F) Clarté (1), concision (2), structure du discours (13), logique (16), cohérence (17) et précision (18).

Ces aspects des réponses étudiantes sont en général jugés d'une façon relativement favorable. Les réponses à la question d'intérêt général sont toujours plus favorables que les réponses aux autres questions plus spécialisées. Pour les questions 3 et 4, il semble que le témoin est jugé comme ne pouvant pas structurer son discours. Il semble également manquer de précision lorsqu'il répond aux questions 3, 4, 5 et 6. La clarté, la concision, la logique et la cohérence du langage sont jugées d'une façon relativement favorable.

On peut donc retenir de la description du profil de cette étude que si l'évaluation de la compétence linguistique des locateurs varie en fonction du sujet traité, le thème le moins spécialisé étant le plus favorablement jugé, on retrouve tout de même une constante d'opinion dans l'évaluation des enregistrements.

Globalement la compétence linguistique de l'étudiant tend à être jugée défavorablement et quand on demande aux juges de préciser cette évaluation, c'est à la richesse lexicale et syntaxique qu'il en attribuent la faute. C'est sans doute ce qui se répercute sur la précision du discours. Les autres aspects de la langue sont jugés plus favorablement.

2.2.2 Les corrélations étudiées

Des corrélations (Bravais - Pearson) de deux types ont été calculées à partir de ces jugements. Il s'agit, d'une part (A) des corrélations entre les jugements portés sur chacune des six réponses et d'autre part (B) des corrélations existantes entre les mêmes aspects jugés pour les six réponses.

A) Pour leur part les corrélations du premier type sont élevées et presque toutes significatives à .01. Leur variation est donnée dans les tableaux 2 à 7 (p.29 à 34).

1) Jugements portés sur la première réponse étudiante.

Les corrélations entre les 18 questions posées sur la première réponse étudiante sont toutes significatives et varient entre .925 et .234.

Le jugement porté sur la compétence (question 7) en français a des corrélations relativement élevées avec les jugements plus détaillés, notamment ceux portant sur la concision (.772), sur la structure du discours (.772), sur la logi-

TABLEAU 2

R_4

	7	1	2	13	16	17	18	11	12	4	5	6	9	10	8	3	15	14	19	20
7	1,00	,722	,584	,772	,734	,724	,724	,846	,825	,782	,827	,851	,889	,849	,825	,757	,839	,414	,647	,716
1		1,00	,775	,795	,753	,752	,748	,722	,784	,772	,720	,734	,748	,785	,638	,768	,746	,273 (,003)	,562	,599
2			1,00	,659	,593	,620	,638	,542	,665	,735	,624	,616	,633	,659	,514	,667	,612	,234 (,011)	,382	,472
13				1,00	,862	,838	,814	,792	,824	,767	,743	,757	,806	,777	,681	,737	,813	,355	,608	,668
16					1,00	,886	,812	,746	,744	,760	,673	,742	,760	,692	,633	,737	,786	,350	,679	,714
17						1,00	,864	,723	,724	,755	,672	,724	,744	,724	,620	,756	,795	,386	,683	,722
18							1,00	,724	,742	,791	,716	,754	,745	,733	,621	,795	,812	,396	,657	,728
11								1,00	,809	,762	,789	,813	,904	,820	,821	,679	,800	,464	,647	,723
12									1,00	,759	,781	,762	,833	,876	,718	,758	,799	,391	,587	,646
4										1,00	,756	,820	,823	,789	,710	,831	,798	,391	,685	,753
5											1,00	,886	,810	,807	,695	,779	,776	,400	,612	,695
6												1,00	,835	,786	,729	,799	,807	,411	,643	,709
9													1,00	,860	,841	,751	,838	,454	,690	,740
10														1,00	,765	,755	,827	,396	,613	,685
8															1,00	,616	,728	,405	,566	,640
3																1,00	,792	,409	,664	,701
15																	1,00	,408	,697	,745
14																		1,00	,649	,653
19																			1,00	,925

TABLEAU 3

										R_e									
	7	1	2	13	16	17	18	11	12	4	5	6	9	10	8	3	15	14	19	20
7	1,00	,593	,453	,665	,533	,463	,487	,773	,710	,583	,575	,674	,804	,712	,759	,569	,626	,104 NS	,104 NS	,332
1		1,00	,628	,577	,588	,568	,621	,607	,524	,618	,490	,542	,642	,508	,527	,651	,591	,078 NS	,215 (,020)	,362
2			1,00	,522	,407	,447	,432	,493	,589	,433	,411	,417	,558	,542	,430	,438	,440	,210 (,022)	,059 NS	,081 NS
13				1,00	,644	,612	,601	,657	,614	,561	,522	,609	,704	,606	,508	,645	,656	,076 NS	,264 (,004)	,423
16					1,00	816	,721	,539	,419	,618	,460	1584	,592	,420	,518	,653	,739	,046 NS	,397	,565
17						1,00	,750	,448	,443	,623	,542	,616	,489	,420	,412	,653	,713	,055 NS	,337	,500
18							1,00	,511	,366	,652	,586	,604	,521	,425	,411	,743	,709	,036 NS	,418	,588
11								1,00	,746	,549	,598	,632	,814	,683	,690	,567	,639	,035 NS	,154	,330
12									1,00	,513	,546	,555	,694	,794	,619	,465	,562	,167 (,071)	,019 NS	,242 (,008)
4										1,00	,561	,650	,562	,441	,528	,671	,573	,089 NS	,318	,592
5											1,00	,652	,563	,596	,371	,569	,544	,084 NS	,212	,429
6												1,00	,673	,564	,565	,646	,626	,072 NS	,217 (,018)	,464
9													1,00	,745	,726	,580	,662	,111 NS	,196 (,034)	,370
10														1,00	,580	,464	,554	,177 (,055)	,078 NS	,243 ,008
8															1,00	,439	,497	,253 (,097)	,045 NS	,218 (,022)
3																1,00	,737	,009 NS	,394	,578
15																	1,00	,027 NS	,364	,565
14																		1,00	,246 (007)	,298
19																			1,00	,721
20																				1,00

TABLEAU 4

R_3

	7	1	2	13	16	17	18	11	12	4	5	6	9	10	8	3	15	14	19	20
7	1,00	,578	,429	,663	,669	,634	,649	,801	,718	,717	,701	,759	,797	,737	,784	,722	,781	,017 NS	,482	,507
1		1,00	,644	,728	,706	,720	,689	,627	,617	,645	,590	,583	,619	,630	,525	,722	,660	,027 NS	,424	,527
2			1,00	,615	,515	,567	,426	,524	,652	,453	,423	,423	,511	,589	,455	,448	,391	,217 (,018)	,155 ,093	,259 ,005
13				1,00	,789	,771	,705	,702	,699	,696	,588	,656	,731	,701	,589	,732	,677	,054 NS	,468	,528
16					1,00	,849	,749	,700	,633	,776	,588	,694	,678	,626	,629	,798	,811	,037 NS	,594	,666
17						1,00	741	,672	,665	,784	,590	,671	,580	,634	,600	,753	,740	,004 NS	,546	,646
18							1,00	,629	,554	,734	,638	,683	,634	,564	,541	,769	,762	,104 NS	,629	,677
11								1,00	,789	,695	,704	,746	,853	,778	,809	,716	,792	,042 NS	,470	,566
12									1,00	,598	,612	,675	,780	,864	,664	,606	,639	,107 NS	,599	,699
4										1,00	,663	,722	,688	,606	,623	,788	,811	,107 NS	,599	,699
5											1,00	,793	,662	,701	,533	,655	,678	,086 NS	,518	,626
6												1,00	,753	,675	,668	,735	,774	,022 NS	,559	,607
9													1,00	,780	,783	,740	,776	,004 NS	,481	,572
10														1,00	,677	,610	,658	,113 NS	,369	,450
8															1,00	,644	,721	,075 NS	,396	,427
3																1,00	,852	,121, NS	,625	,692
15																	1,00	,087 NS	,572	,680
14																		1,00	,315	,354
19																			1,00	,845
20																				1,00

TABLEAU 5

R_4

	7	1	2	13	16	17	18	11	12	4	5	6	9	10	8	3	15	14	19	20
7	1,00	,274 (,003)	,226 (,014)	,294	,289 (,002)	,236 (,010	,319	,389	,341	,218 (,018)	,332	,295	,342	,310	,322	,348	,336	,121	,144 NS	,134 NS
1		1,00	,754	,691	,675	,688	,704	,615	,582	,697	,684	,706	,585	,628	,522	,767	,640	,108	,455	,604
2			1,00	,681	,662	,673	,645	,597	,646	,665	,687	,663	,605	,609	,487	,686	,595	,003 NS	,277 (,002)	,455
13				1,00	,844	,786	,782	,711	,736	,738	,634	,677	,739	,728	,572	,753	,786	,038 NS	,547	,619
16					1,00	,820	,797	,690	,659	,726	,620	,640	,699	,672	,575	,719	,817	,004 NS	,548	,616
17						1,00	,799	,688	,677	,740	,628	,658	,668	,676	,558	,684	,730	,024 NS	,569	,617
18							1,00	,683	,624	,719	,683	,715	,673	,648	,491	,762	,828	,117 NS	,637	,706
11								1,00	,815	,665	,678	,714	,887	,794	,778	,678	,735	,041 NS	,530	,571
12									1,00	,562	,681	,689	,808	,869	,666	,611	,639	,036 NS	,403	,505
4										1,00	,744	,781	,697	,560	,611	,831	,742	,199 (,031)	,594	,722
5											1,00	,808	,665	,682	,520	,735	,622	,113 NS	,519	,635
6												1,00	,727	,672	,665	,796	,730	,201 (,029)	,573	,663
9													1,00	,809	,744	,660	,731	,035 NS	,515	,582
10														1,00	,656	,610	,636	,100 NS	,439	,528
8															1,00	,576	,629	,020 NS	,377	,442
3																1,00	791	,226 (,014)	,585	,707
15																	1,00	,080 NS	,627	,666
14																		1,00	,327	,389
19																			1,00	,802
20																				1,00

TABLEAU 6

R_1

	7	1	2	13	16	17	18	11	12	4	5	6	9	10	8	3	15	14	19	20
7	1,00	,681	,493	,652	,672	,666	,696	,825	,692	,756	,785	,818	,830	,724	,784	,716	,777	,136 NS	,568	,669
1		1,00	,624	,680	,659	,696	,718	,597	,553	,722	,735	,782	,645	,603	,558	,763	,653	,184 (,046)	,497	,619
2			1,00	,570	,467	,603	,501	,494	,593	,513	,602	,611	,533	,517	,437	,516	,433	,040 NS	,231	,370
13				1,00	,840	,791	,686	,736	,705	,673	,612	,700	,779	,676	,653	,683	,733	,080 NS	,489	,556
16					1,00	,832	,731	,735	,656	,717	,601	,672	,750	,659	,642	,712	,787	,066 NS	,564	,615
17						1,00	,756	,669	,660	,749	,646	,711	,728	,647	,594	,719	,743	,025 NS	,585	,648
18							1,00	,688	,562	,697	,738	,716	,704	,602	,519	,755	,762	,156 NS	,572	,732
11								1,00	,792	,716	,696	,742	,863	,749	,786	,647	,748	,152 NS	,521	,627
12									1,00	,649	,656	,635	,787	,864	,673	,636	,685	,031 NS	,380	,511
4										1,00	,757	,785	,751	,665	,689	,791	,749	,218 (,018)	,656	,713
5											1,00	,818	,700	,720	,554	,726	,680	,185 (,045)	,495	,623
6												1,00	,789	,674	,679	,797	,747	,174 (,050)	,521	,645
9													1,00	,802	,774	,724	,763	,090 NS	,559	,664
10														1,00	,661	,654	,675	,040 NS	,406	,511
8															1,00	,558	,643	,027 NS	,498	,543
3																1,00	,832	,159 NS	,539	,632
15																	1,00	,177 (,050)	,573	,668
14																		1,00	,391	,418
19																			1,00	,869
20																				1,00

TABLEAU 7

	R_4																			
	7	1	2	13	16	17	18	11	12	4	5	6	9	10	8	3	15	14	19	20
7	1,00	,598	,418	,519	,510	,484	,505	,696	,576	,633	,666	,756	,792	,653	,774	,477	,560	,170 NS	,348	,402
1		1,00	,638	,616	,621	,600	,560	,508	,498	,656	,621	,686	,622	,556	,485	,585	,647	,174 NS	,372	,503
2			1,00	,466	,425	,448	,342	,486	,517	,379	,490	,492	,470	,506	,341	,325	,311	,259 (,005)	,027	,179 (,050)
13				1,00	,733	,647	,645	,584	,612	,456	,484	,599	,662	,625	,453	,521	,596	,208 (,024)	,278	,393
16					1,00	,822	,725	,512	,481	,481	,508	,557	,585	,544	,368	,573	,611	,223 (,015)	,355	,406
17						1,00	,675	,494	,504	,517	,518	,529	,580	,562	,353	,603	,605	,167 NS	,357	,436
18							1,00	,447	,397	,579	,563	,555	,540	,524	,327	,701	,718	,094 NS	,434	,479
11								1,00	,811	,365	,484	,612	,841	,728	,766	,289	,450	,175 (,050)	,205 (,026)	,227 (,013)
12									1,00	,303	,476	,533	,728	,809	,634	,288	,410	,269 (,003)	,115 NS	,198 (,032)
4										1,00	,653	,674	,517	,477	,444	,704	,685	,005 NS	,414	,516
5											1,00	,777	,603	,606	,435	,581	,570	,020 NS	,304	,421
6												1,00	,725	,639	,634	,550	,679	,009 NS	,363	,442
9													1,00	,764	,749	,493	,575	,191 (,039)	,290	,370
10														1,00	,608	,432	,484	,264 (,004)	,164 NS	,241 (,009)
8															1,00	,252 ,006	,444	,117 NS	,294	,290
3																1,00	,761	,049 NS	,438	,489
15																	1,00	,063	,544	,563
14																		1,00	,365	,222 (,016)
19																			1,00	,798
20																				1,00

que de la réponse (.734), sur la cohérence (.72[illegible] sur la précision (.724), et certaines pour ceux portant sur le vocabulaire (.782, .827, .851 et .849), les deux questions sur la syntaxe (.846 et .825) et les deux questions portant sur le contenu (.757 et .839). La corrélation entre le jugement sur la compétence en français de l'étudiant et la prononciation est de .825. La plus basse corrélation se retrouve entre le jugement de sa compétence et l'emploi d'expressions et de phrases superflues. Cette dernière corrélation a un comportement semblable à chacune des six réponses.

Le jugement portant sur la clarté de la réponse montre une corrélation relativement élevée avec les jugements portant sur la concision (.775), la structure du discours (.795), la logique (.753), la cohérence (.752), la précision (.748), la syntaxe (.722 et .784), toutes les questions de vocabulaire (.772, .719, .734 et .785) ainsi qu'avec les deux jugements portés sur le contenu (.772 et .746).

Les deux jugements portant sur le contenu ont une corrélation de .792 entre eux et des corrélations assez élevées avec les jugements por-

tant sur la clarté (.768 et .746), sur la concision (.667 et .617), la structure du discours (.737 et .818), la cohérence (.756 et .795) et la précision (.795 et .812). La corrélation entre les jugements de contenu et la question portant sur le vocabulaire (4, 5, 6, 9, 10 et 14) sont également du même ordre.

Les deux jugements sur la syntaxe se corrèlent à .839 entre eux et montrent des corrélations élevées avec tous les autres jugements à l'exception de celui sur l'usage d'expressions superflues. Enfin, le jugement porté sur la prononciation accuse une corrélation d'un ordre un peu inférieur mais quand même relativement élevée avec tous les autres jugements.

2) Jugements portés sur la deuxième réponse étudiante - sports.

Les jugements portés sur la deuxième réponse étudiante, question sur les ports, se corrèlent moins fortement entre eux, mais la matrice de corrélation démontre encore un nombre élevé de corrélations significatives. Mis à part le fait que les corrélations sont généralement moins élevées que

pour la première réponse, la matrice reflète assez fidèlement les corrélations obtenues entre les jugements de la première réponse.

3) Jugements portés sur les réponses aux deux questions sur les cours obligatoires et les deux questions spécialisées.

Ces quatre tables (R3-R6) démontrent encore des corrélations significativement positives entre tous les jugements, à l'exception toujours de l'aspect 14.

B) Les corrélations entre les mêmes aspects jugés pour les six réponses sont généralement élevées et leur variation est donnée dans le tableau 8 (p.41).

1. Les questions portant sur le contenu (3 et 15).

Lorsqu'on demande à des professeurs de juger le contenu de la réponse étudiante, que ce soit directement (3) ou en leur demandant d'estimer la note à attribuer pour le contenu (15), l'on trouve des corrélations positives entre les jugements portés sur les six réponses différentes. Ces

corrélations sont les plus basses entre les jugements de la réponse 1, c'est-à-dire celle concernant le choix de la spécialité et les jugements des autres réponses et elles sont les plus élevées entre les jugements des réponses concernant les cours de linguistique, de philosophie et de mathématiques. Les jugements de la réponse concernant le choix du sport dans le cadre du cours d'éducation physique ainsi que ceux des réponses concernant la spécialité de l'étudiant sont légèrement moins corrélés avec ceux de ces trois réponses.

2) Clarté (1), concision (2), structure du discours (13), logique (16), cohérence (17) et précision (18).

En ce qui concerne la clarté de la réponse, l'on trouve des corrélations positives entre les jugements portés sur les six réponses; toutefois celles-ci sont les plus basses entre les jugements de la réponse 1 (choix de la spécialité) et ceux sur les autres réponses et les plus élevées entre les jugements des réponses concernant les cours de linguistique, de philosophie et de mathématiques. Les corrélations en-

tre les jugements portés sur la concision de la réponse constituent un tableau analogue mais sont généralement plus élevées, surtout entre les jugements portés sur la réponse 1 et sur les autres réponses. Enfin, le même résultat se retrouve pour les jugements de la strucutre du discours, la logique, la cohérence et la précision de la réponse. En ce qui concerne la structure du discours (r variant de .35 à .52) l'on voit que les corrélations entre les jugements de la réponse 1 et ceux des autres réponses sont plus élevées que celles entre les jugements sur la clarté (r variant de .10 à .26), la concision (r variant de .28 à .43), la logique (r variant de .18 à .43), la cohérence (r variant de .24 à .40) et la précision (r variant de .28 à .38). Ceci indiquerait donc que dans cet ensemble de jugements ceux qui sont émis sur la structure du discours le sont d'une façon plus uniforme quel que soit le type de réponse impliqué alors que les jugements émis sur la clarté, la logique et la précision montrent plus de variation avec chaque type de réponse.

3) Compétence en français

Les jugements portés sur la compétence en français des étudiants se corrèlent assez fortement entre eux, quelle que soit la réponse étudiante. Toutefois, la matrice de corrélation montre encore une fois la même image. On constate notamment que les jugements des réponses concernant la linguistique, la philosophie et les mathématiques sont plus fortement correlés entre eux, alors que les jugements sur la réponse au sujet du choix de la spécialité le sont moins avec ceux portés sur les autres réponses.

4) Le vocabulaire

Que ce soit des jugements sur le choix des termes, l'utilisation du vocabulaire spécialisé, la justesse, la richesse et la maîtrise du vocabulaire ou l'usage d'expressions superflues, ceux-ci se corrèlent entre eux quelle que soit la réponse étudiante. Il semble donc que le vocabulaire de l'étudiant est jugé d'une façon uniforme par les professeurs, que ce soit lorsqu'il discute du choix de sa spécialité, du choix d'un sport, des cours de linguistique, de philosophie et de mathématiques ou de sa spécialité.

TABLEAU 8

Corrélations (Brravais - Pearson) entre les jugements faits sur chacune des six (6) réponses étudiantes pour les vingt (20) échelles.
(Le degré de signification est donné entre parenthèses)

	Corrélations entre R_1 & R_2	Corrélations entre R_1 & R_3	Corrélations entre R_1 & R_4	Corrélations entre R_1 & R_5	Corrélations entre R_1 & R_6	Corrélations entre R_2 & R_3	Corrélations entre R_2 & R_4	Corrélations entre R_2 & R_5	Corrélations entre R_2 & R_6	Corrélations entre R_3 & R_4	Corrélations entre R_3 & R_5	Corrélations entre R_3 & R_6	Corrélations entre R_4 & R_5	Corrélations entre R_4 & R_6	Corrélations entre R_5 & R_6
1. Clarté	,248 (,007)	,230 (,012)	,199 (,030)	,103 NS	,261 (,004)	,544 (,001)	,486 (,001)	,403 (,001)	,430 (,001)	,606 (,001)	,485 (,001)	,332 (,001)	,670 (,001)	,400 (,001)	,384 (,001)
2. Concision	,420 (,001)	,419 (,001)	,393 (,001)	,433 (,001)	,283 (,002)	,635 (,001)	,602 (,001)	,581 (,001)	,522 (,001)	,704 (,001)	,658 (,001)	,619 (,001)	,707 (,001)	,463 (,001)	,549 (,001)
3. Connaissance du sujet	,176 NS	,454 NS	,298 (,001)	,220 (,020)	,301 (,001)	,573 (,001)	,505 (,001)	,440 (,001)	,230 (,012)	,603 (,001)	,539 (,001)	,314 (,001)	,589 (,001)	,339 (,001)	,355 (,001)
4. Choix de termes spécialisés	,320 (,001)	,213 (,020)	,248 (,001)	,303 (,001)	,264 (,004)	,531 (,001)	,585 (,001)	,558 (,001)	,540 (,001)	,638 (,001)	,588 (,001)	,350 (,001)	,710 (,001)	,442 (,001)	,502 (,001)
5. Utilisation du vocabulaire général	,478 (,001)	,379 (,001)	,408 (,001)	,387 (,001)	,387 (,001)	,556 (,001)	,586 (,001)	,593 (,001)	,481 (,001)	,672 (,001)	,673 (,001)	,524 (,001)	,764 (,001)	,445 (,001)	,450 (,001)
6. Justesse du vocabulaire général	,430 (,001)	,340 (,001)	,286 (,002)	,348 (,001)	,462 (,001)	,534 (,001)	,496 (,001)	,471 (,001)	,511 (,001)	,677 (,001)	,648 (,001)	,458 (,001)	,763 (,001)	,465 (,001)	,529 (,001)
7. Compétence en français	,599 (,001)	,421 (,001)	,478 (,001)	,352 (,001)	,680 (,001)	,679 (,001)	,654 (,001)	,652 (,001)	,646 (,001)	,820 (,001)	,771 (,001)	,619 (,001)	,858 (,001)	,651 (,001)	,668 (,001)
8. Prononciation	,574 (,001)	,464 (,001)	,438 (,001)	,408 (,001)	,477 (,001)	,752 (,001)	,767 (,001)	,718 (,001)	,837 (,001)	,866 (,001)	,836 (,001)	,729 (,001)	,907 (,001)	,745 (,001)	,726 (,001)
9. Richesse du vocabulaire	,490 (,001)	,370 (,001)	,355 (,001)	,349 (,001)	,443 (,001)	,728 (,001)	,611 (,001)	,553 (,001)	,590 (,001)	,777 (,001)	,661 (,001)	,606 (,001)	,826 (,001)	,628 (,001)	,611 (,001)
10. Maîtrise du vocabulaire	,589 (,001)	,431 (,001)	,406 (,001)	,373 (,001)	,504 (,001)	,715 (,001)	,657 (,001)	,647 (,001)	,604 (,001)	,781 (,001)	,761 (,001)	,646 (,001)	,824 (,001)	,667 (,001)	,662 (,001)
11. Richesse de la syntaxe	,486 (,001)	,411 (,001)	,386 (,001)	,493 (,001)	,673 (,001)	,584 (,001)	,524 (,001)	,591 (,001)	,804 (,001)	,747 (,001)	,600 (,001)	,850 (,001)	,575 (,001)	,553 (,001)	,553 (,001)
12. Maîtrise de la syntaxe	,426 (,001)	,402 (,001)	,425 (,001)	,369 (,001)	,457 (,001)	,672 (,001)	,650 (,001)	,610 (,001)	,643 (,001)	,824 (,001)	,783 (,001)	,659 (,001)	,890 (,001)	,665 (,001)	,664 (,001)
13. Structure du discours	,519 (,001)	,478 (,001)	,431 (,001)	,353 (,001)	,433 (,001)	,536 (,001)	,683 (,001)	,431 (,001)	,449 (,001)	,741 (,001)	,726 (,001)	,619 (,001)	,793 (,001)	,536 (,001)	,619 (,001)
14. Expressions inutiles	,481 (,001)	,416 (,001)	,420 (,001)	,273 (,003)	,350 (,001)	,816 (,001)	,630 (,001)	,612 (,001)	,731 (,001)	,745 (,001)	,689 (,001)	,729 (,001)	,812 (,001)	,585 (,001)	,589 (,001)
15. Evaluation des connaissances	,327 (,001)	,325 (,001)	,397 (,001)	,289 (,001)	,339 (,001)	,569 (,001)	,420 (,001)	,492 (,001)	,457 (,001)	,690 (,001)	,625 (,001)	,463 (,001)	,698 (,001)	,393 (,001)	,431 (,001)
16. Logique	,333 (,001)	,337 (,001)	,392 (,001)	,183 (,047)	,426 (,001)	,520 (,001)	,431 (,001)	,353 (,001)	,370 (,001)	,665 (,001)	,621 (,001)	,389 (,001)	,749 (,001)	,360 (,001)	,400 (,001)
17. Cohérence															
18. Précision	,310 (,001)	,324 (,001)	,376 (,001)	,278 (,002)	,309 (,001)	,609 (,001)	,473 (,001)	,457 (,001)	,246 (,007)	,580 (,001)	,476 (,001)	,422 (,001)	,645 (,001)	,382 (,001)	,367 (,001)
19. Longueur	,367 (,001)	,307 (,001)	,238 (,010)	,081 NS	,151 NS	,654 (,001)	,535 (,001)	,457 (,001)	,516 (,001)	,646 (,001)	,538 (,001)	,479 (,001)	,734 (,001)	,355 (,001)	,382 (,001)
20. Détails	,222 (,011)	,200 (,030)	,186 (,042)	,049 NS	,177 NS	,604 (,001)	,439 (,001)	,509 (,001)	,581 (,001)	,592 (,001)	,579 (,001)	,423 (,001)	,719 (,001)	,291 (,003)	,349 (,001)

Les résultats de l'analyse des corrélations permettent de tirer les conclusions générales suivantes:

1) Les jugements, qu'ils portent sur la compétence générale en français, sur un aspect particulier de cette compétence (tel que la concision, la logique, la structure du discours, le vocabulaire, la syntaxe, la prononciation), ou sur le contenu de la réponse accusent des corrélations élevées entre eux. Ceci nous amène donc à conclure soit que la réponse est jugée de façon globale, le juge tenant automatiquement compte de tous les aspects de la réponse, soit que l'étudiant qui parle bien soigne simultanément tous les aspects de son langage (aussi bien phonétique, que syntaxique ou lexical, etc.) en même temps qu'il manifeste ses connaissances.

   La seule exception à cette conclusion concerne la question portant sur l'emploi d'expressions superflues.

2) Quel que soit le type de réponse donné par un étudiant du collégial, son langage sera jugé de façon relativement uniforme par des professeurs de CEGEP. Toutefois, il y a une moins grande variation dans les jugements des profes-

seurs lorsqu'il s'agit de réponses étudiantes à des sujets semblables, tels que ceux traités dans les trois réponses concernant les cours de linguistique, de philosophie et de mathématiques qu'entre les jugements portés sur ces réponses et ceux portés sur les réponses concernant le choix du sport et la spécialité.

2.2.3 Analyse de variance

Le but de cette analyse est de vérifier l'influence de certains facteurs paralinguistiques sur l'évaluation de la compétence des témoins. Elle a été effectuée pour chacune des vingt échelles considérées et ce pour les six réponses. Elle prend en considération les facteurs suivants: le sexe du locuteur, le secteur dans lequel l'étudiant est inscrit (général ou professionnel) et la catégorie du juge (J.N., J.E., J.S.). Les tableaux 9 à 14 (p.49 à 54) donnent les effets significatifs de ces diverses analyses.

A la lecture de ces résultats, l'on peut constater de façon générale que les trois facteurs retenus sont significatifs pour plusieurs échelles, mais que les interactions atteignent très rarement le degré de signification requis. La description des résultats sera donc concentrée sur l'effet des facteurs principaux.

Le sexe du locuteur

Il semble que le sexe du locuteur influence les jugements émis lorsque la réponse est fournie à la question sur les sports (R2), à la question sur la linguistique (R3) et dans une moindre mesure aux questions sur la philosophie (R4) et sur la spécialité (R6). Pour la réponse à la question générale (R1), il n'y a qu'une échelle où la différence entre filles et garçons est significative, notamment en ce qui concerne la connaissance du sujet. L'on peut conclure que généralement lorsqu'il y a un jugement différentiel émis sur les réponses étudiantes les voix féminines sont jugées plus favorablement que les voix masculines; ceci est vrai (A) pour les échelles connaissance du sujet à la Réponse 1 et à la Réponse 6 ainsi qu'à la Réponse 3 (échelle 15), (B) pour le jugement de la compétence en français (Q7) à la Réponse 2 et à la Réponse 3 (linguistique); (C) pour le jugement de la prononciation où la différence de jugement est significative pour les réponses 2 (sports) 3 (linguistique), 4 (philosophie) et 6 (spécialité); (D) pour la richesse et la maîtrisse du vocabulaire aux réponses 2 et 3 et (E) pour la richesse (R2, R3, R4, R6) et la maîtrisse (R3) de la syntaxe.

En résumé, les juges estiment que les étudiantes ont une meilleure connaissance du sujet traité et ont généralement une meilleure compétence en fran-

çais, plus spécifiquement en ce qui concerne la richesse et la maîtrise du vocabulaire et de la syntaxe et ont également une meilleure prononciation que les étudiants. La compétence en langue maternelle de l'étudiante est donc jugée plus favorablement que celle de l'étudiant par les professeurs de collège.

Le secteur

Le secteur apparaît comme un facteur différentiel important lorsque les jugements des professeurs portent sur la réponse à la question générale (R1), à celles portant sur les sports (2) et la spécialité (R6). Lorsque l'étudiant répond à la question d'intérêt général, l'on juge son discours comme étant plus clair et plus concis, plus logique et plus cohérent, sa compétence en français et sa connaissance du sujet traité meilleure, son vocabulaire plus riche et mieux utilisé et sa syntaxe plus riche s'il est inscrit au secteur général que s'il l'est au secteur professionnel. De même l'étudiant du secteur général est mieux jugé que celui du secteur professionnel lorsqu'il répond à la question sur les sports (R2) en ce qui concerne la justesse du vocabulaire (Q6), la prononciation (Q8), la richesse de la syntaxe (Q11), l'utilisation d'expressions superflues (Q14), la logique (Q16), la cohérence (Q17) et la précision (Q18) du discours. Pour les réponses

sur la linguistique (R3), la philosophie (R4) et les mathématiques (R5) l'on retrouve que les étudiants du programme général ne sont pas jugés différemment de ceux du programme professionnel sauf en ce qui concerne l'utilisation d'expressions superflues, mais la tendance générale des jugements de ces trois réponses est de favoriser les étudiants du secteur général.

Enfin, le jugement porté à la réponse sur la spécialité (R6) est plus favorable à la langue des étudiants inscrits à un programme général en ce qui concerne la prononciation (Q8), la richesse de la syntaxe (Q11), l'utilisation d'expressions superflues (Q14), la cohérence (Q17) et la précision (Q18); la longueur (Q19) de la réponse est jugée plus appropriée chez les étudiants du secteur général.

Il semble donc que la langue des étudiants du secteur général est jugée plus favorablement que celui des étudiants du secteur professionnel, surtout lorsque l'étudiant traite d'une question d'intérêt général, de sports ou d'une question ayant trait à sa spécialité et ceci pour plusieurs aspects.
Ces différences de jugements sont moins évidentes lorsque le locuteur traite de questions telles que la linguistique, la philosophie ou les mathématiques.

Occasionnellement nous avons retrouvé une interaction entre le programme et un autre facteur, notamment le sexe du locuteur et les juges. Lorsqu'il y a interaction entre le programme et le sexe du locuteur, celle-ci démontre toujours que les jugements portés sur les étudiants sont plus différenciés, c'est-à-dire que les garçons inscrits au secteur professionnel sont nettement moins bien jugés que ceux inscrits au secteur général alors que les juges font nettement moins de distinctions entre les étudiantes inscrites à l'un ou l'autre secteur. De même, les juges "naïfs" font plus de distinctions entre les étudiants des deux programmes que ne le font les juges linguistes ou les juges spécialistes (interactions programme x juges).

Les juges

Dans certains cas l'on retrouve que les juges émettent des évaluations significativement différentes sur certains aspects des réponses. Les juges linguistes sont généralement plus favorables dans l'appréciation de la clarté (Réponse 2 et 6), de la concision (Réponse 1, 2, 5 et 6), du choix des termes spécialisés (R2 et (R4), de la justesse du vocabulaire (R6), de la prononciation (R2 et R6), de la richesse de la syntaxe (R6), de l'utilisation d'expressions superflues (R2 et R6), de la logique

(R2 et R5), de la cohérence (R5) et de la précision (R6). Les juges spécialistes évaluent au contraire plus favorablement les étudiants pour la connaissance du sujet (R2 et R3). Les juges "naïfs" sont toujours moins favorables que les deux autres catégories de juges.

En résumé, l'on peut conclure que chez les professeurs de collège il y a une tendance a juger plus favorablement certains aspects de la langue des étudiantes que celui des étudiants ainsi qu'à juger plus favorablement le langage des étudiants inscrits au secteur général que ceux inscrits au secteur professionnel. Ces jugements sont d'autant plus sévères que le professeur est moins familiarisé avec le sujet traité et qu'il n'a pas l'habitude de prêter attention à certains aspects du discours.

TABLEAU 9

Effets significatifs de l'analyse de l de A Réponse 1

Valeur de F et degré de si ation

	Sexe	Programme	Juges	Sexe X juges	Sexe X programme	Collèges X programme	Sexe X juges X programme
1. Clarté	—	4,74 (,03)	—	—	—	—	—
2. Concision	—	5,01 (,03)	3,75 (,03)	—	—	—	—
3. Connaissance du sujet	4,01 (,05)	4,02 (,05)	—	—	—	—	—
4. Choix de termes spécialisés	—	—	—	—	—	—	—
5. Utilisation du vocabulaire général	—	2,88 (,05)	—	—	—	—	—
6. Justesse du vocabulaire général	—	—	—	—	—	—	—
7. Compétence en français	—	3,59 (,05)	—	—	—	—	—
8. Prononciation	—	—	—	—	—	—	—
9. Richesse du vocabulaire	—	—	—	—	3,72 (,05)	—	—
10. Maîtrise du vocabulaire	—	—	—	—	—	—	—
11. Richesse de la syntaxe	—	3,44 (,04)	—	—	—	—	—
12. Maîtrise de la syntaxe	—	3,82 (,05)	—	—	—	—	—
13. Structure du discours	—	—	—	—	—	—	—
14. Expressions inutiles	—	—	—	—	—	—	—
15. Evaluation des connaissances	—	—	—	—	—	—	—
16. Logique	—	6,11 (,01)	—	—	—	—	—
17. Cohérence	—	3,68 (,05)	—	—	—	—	—
18. Précision	—	—	—	—	—	—	—
19. Longueur	—	—	—	—	—	—	—
20. Détails	—	—	—	—	—	—	—

TABLEAU 10

Effets significatifs de l'analyse de variance de l'étude A - Jugements H_2

Valeurs de F et degrés de significations

	Sexe	Programme	Juges	Sexe X juges	Sexe X programme	Collèges X programme	Sexe X juges X programme
1. Clarté	-	-	4,13 (,02)	-	-	-	-
2. Concision	-	-	3,57 (,03)	-	-	-	-
3. Connaissance du sujet	-	-	-	-	-	-	-
4. Choix de termes spécialisés	-	-	4,90 (,01)	-	-	-	-
5. Utilisation du vocabulaire général	-	-	-	-	-	-	-
6. Justesse du vocabulaire général	-	3,31 (,02)	-	-	-	-	-
7. Compétence en français	5,60 (,02)	-	-	-	-	-	-
8. Prononciation	9,00 (,003)	3,98 (,05)	3,44 (,04)	-	-	-	-
9. Richesse du vocabulaire	3,62 (,06)	-	-	-	-	-	-
10. Maîtrise du vocabulaire	4,98 (,03)	-	-	-	-	-	-
11. Richesse de la syntaxe	3,91 (,05)	3,64 (,03)	-	-	-	-	-
12. Maîtrise de la syntaxe	-	-	-	-	-	-	-
13. Structure du discours	-	-	-	-	7,28 (,01)	-	-
14. Expressions inutiles	-	5,97 (,02)	-	-	-	3,43 (,04)	-
15. Evaluation des connaissances	-	-	-	-	-	-	-
16. Logique	-	3,92 (,05)	5,03 (,008)	-	-	-	-
17. Cohérence	-	3,63 (,05)	-	-	-	-	-
18. Précision	-	4,31 (,04)	-	-	-	-	-
19. Longueur	-	-	-	-	-	-	-
20. Détails	-	-	-	-	-	3,25 (,05)	-

TABLEAU 11

Effets significatifs de l'analyse de variance de l'étude A - Jugements à R_3

Valeurs de F et degrés de significations

	Sexe	Programme	Juges	Sexe X juges	Sexe X programme	Collèges X programme	Sexe X juges X programme
1. Clarté	--	--	--	--	--	--	--
2. Concision	--	--	7,99 (0,00)	--	--	--	--
3. Connaissance du sujet	--	4,86 (0,01)	--	--	--	--	--
4. Choix de termes spécialisés	--	--	--	--	--	--	--
5. Utilisation du vocabulaire général	--	--	--	--	--	--	--
6. Justesse du vocabulaire général	--	--	--	--	--	--	--
7. Compétence en français	8,28 (0,005)	-- --	-- --	-- -	--	--	--
8. Prononciation	7,01 (0,01)	--	--	--	--	--	--
9. Richesse du vocabulaire	8,26 (0.005)	--	--	--	--	--	--
10. Maîtrise du vocabulaire	6,03 (0,02)	--	--	--	--	--	--
11. Richesse de la syntaxe	9,45 (0,003)	--	--	--	--	--	--
12. Maîtrise de la syntaxe	4,80 (0,03)	--	--	--	--	--	--
13. Structure du discours	--	--	--	--	--	--	--
14. Expressions inutiles	--	6,86 (0,01)	7,91 (0,001)	--	--	--	--
15. Evaluation des connaissances	4,79 (0,01)	--	3,79 (0,03)	--	--	--	--
16. Logique	--	--	--	--	--	--	--
17. Cohérence	--	--	--	--	--	--	--
18. Précision	--	--	--	--	--	--	--
19. Longueur	--	--	--	--	--	--	--
20. Détails	--	--	--	--	--	--	--

TABLEAU 12

Effets significatifs de l'analyse de variance de l'étude A - Jugements R_4

Valeurs de F et degrés de significations

	Sexe	Programme	Juges	Sexe X juges	Sexe X programme	Collèges X programme	Sexe X juges X programme
1. Clarté	-	-	-	-	-	-	-
2. Concision	-	-	-	-	-	-	-
3. Connaissance du sujet	-	-	-	-	-	-	-
4. Choix de termes spécialisés	-	-	-	-	-	-	-
5. Utilisation du vocabulaire général	-	-	-	-	-	-	-
6. Justesse du vocabulaire général	-	-	-	-	-	-	-
7. Compétence en français	-	-	-	-	-	-	-
8. Prononciation	3,76 (0,05)	-	-	-	-	-	-
9. Richesse du vocabulaire	-	-	-	-	-	-	-
10. Maîtrise du vocabulaire	-	-	-	-	-	-	-
11. Richesse de la syntaxe	4,50 (0,04)	-	-	-	-	-	-
12. Maîtrise de la syntaxe	-	-	-	-	-	-	-
13. Structure du discours	-	-	-	-	-	-	-
14. Expressions inutiles	-	4,49 (0,03)	-	-	-	-	-
15. Evaluation des connaissances	-	-	3,09 (0,05)	-	-	-	-
16. Logique	-	-	-	-	-	-	-
17. Cohérence	-	-	-	-	-	-	-
18. Précision	-	-	-	-	-	-	-
19. Longueur	-	-	-	-	-	-	-
20. Détails	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 13

Effets significatifs de l'analyse de variance de l'étude A - Jugements R5

Valeurs de F et degrés de significations

	Sexe	Programme	Juges	Sexe X juges	Sexe X programme	Collèges X programme	Sexe X juges X programme
1. Clarté	-	-	-	-	-	4,30 (0,02)	-
2. Concision	-	-	-	-	-	-	-
3. Connaissance du sujet	-	-	-	-	4,04 (0,05)	4,81 (0,01)	-
4. Choix de termes spécialisés	-	-	4,28 (0,02)	-	-	-	-
5. Utilisation du vocabulaire général	-	-	-	-	-	-	-
6. Justesse du vocabulaire général	-	-	-	-	3,83 (0,05)	-	-
7. Compétence en français	-	-	-	-	-	-	-
8. Prononciation	-	-	-	-	-	-	-
9. Richesse du vocabulaire	-	-	-	-	-	-	-
10. Maîtrise du vocabulaire	-	-	-	-	-	-	-
11. Richesse de la syntaxe	-	-	-	-	-	-	-
12. Maîtrise de la syntaxe	-	-	-	-	-	-	-
13. Structure du discours	-	-	-	-	-	-	-
14. Expressions inutiles	-	9,49 (,003)	-	-	-	-	-
15. Evaluation des connaissances	-	-	-	-	-	-	-
16. Logique	-	-	7,08 (,001)	-	-	-	-
17. Cohérence	-	-	5,79 (,004)	-	-	-	-
18. Précision	-	3,52 (0,04)	-	-	-	-	-
19. Longueur	-	-	-	-	-	-	-
20. Détails	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 14

Effets significatifs de l'analyse de variance de l'étude A - Jugements P_6

Valeurs de F et degrés de significations

	Sexe	Programme	Juges	Sexe X juges	Sexe X programme	Collèges X programme	Sexe X juges X programme
1. Clarté	-	-	5,06 (0,01)	-	-	-	-
2. Concision	-	-	-	-	-	-	-
3. Connaissance du sujet	6,34 (0,01)	-	-	-	4,94 (0,03)	-	-
4. Choix de termes spécialisés	-	-	-	-	4,88 (0,03)	3,38 (0,04)	-
5. Utilisation du vocabulaire général	-	-	-	-	-	7,02 (,002)	-
6. Justesse du vocabulaire général	-	-	4,13 (0,02)	-	-	-	-
7. Compétence en français	-	-	-	-	-	-	-
8. Prononciation	7,07 (0,01)	3,67 (0,05)	3,89 (0,02)	-	-	-	-
9. Richesse du vocabulaire	-	-	-	-	-	-	-
10. Maîtrise du vocabulaire	-	-	-	-	-	-	-
11. Richesse de la syntaxe	4,30 (0,04)	3,18 (0,05)	3,29 (0,04)	-	-	-	-
12. Maîtrise de la syntaxe	-	-	-	-	-	-	-
13. Structure du discours	-	-	-	-	-	-	-
14. Expressions inutiles	-	8,69 (,004)	7,10 (,001)	-	-	-	-
15. Evaluation des connaissances	-	-	-	-	-	-	-
16. Logique	-	-	-	-	-	-	-
17. Cohérence	-	5,26 (0,03)	3,35 (0,04)	-	-	-	-
18. Précision	-	3,72 (0,05)	-	-	-	-	-
19. Longueur	-	5,40 (,006)	-	-	-	-	-
20. Détails	-	-	-	-	-	-	-

2.3 Etude B

Les résultats de l'étude A ne valent que pour un collège métropolitain à caractère dominant professionnel. Seraient-ils les mêmes dans d'autres milieux? L'étude B se veut une répétion et une extension de l'étude précédente, portant sur un échantillonnage de population plus diversifié.

Le choix des collèges fut effectué de telle sorte que l'on puisse tenir compte du caractère dominant de celui-ci (général ou professionnel) et de son emplacement qui détermine en partie le type de population qui le fréquente selon que son bassin de recrutement est métropolitain, urbain ou rural.

Les trois collèges retenus pour compléter l'étude effectuée au collège Ahuntsic furent le collège Bois-de-Boulogne de Montréal, le collège François-Xavier Garneau de Québec et le collège de Matane.

2.3.1 Description et analyse du profil

La figure 2 (p. 57) donne le profil de l'évaluation alors que le tableau 15 (p. 58) précise les moyennes et les écarts-types pour chacun des 20 aspects évalués.

L'on retrouve dans cette figure les mêmes caractéristiques que dans la figure 1 (p. 20) À savoir que les jugements portés sur la réponse 1 (intérêt général) sont plus favorables que ceux portés sur les réponses 2 et 3 (spécialité et linguistique) et que l'on a tendance à émettre un même profil d'évaluation sur la langue quelque soit le sujet traité. Plus le sujet traité est d'ordre général mieux la compétence linguistique est évaluée et l'étudiant qu'on juge répondre avec beaucoup de clarté à la question d'intérêt général sera jugé de la même façon lorsqu'il répondra à une question sur sa spécialité.

Non seulement ces résultats viennent-ils confirmer ceux de l'étude A dans leurs caractéristiques générales mais ils les suivent de très près aussi dans les détails.

C'est ainsi que l'évaluation de la compétence générale en français et celle du contenu sont également les plus faibles de toutes avec des moyennes de 3.46 (Q.7) et de 3.33 (Q.15); elles sont jugées inadéquates même pour répondre à la question d'intérêt général.

Figure 2 : Profil des jugements donnés aux trois (3) Réponses

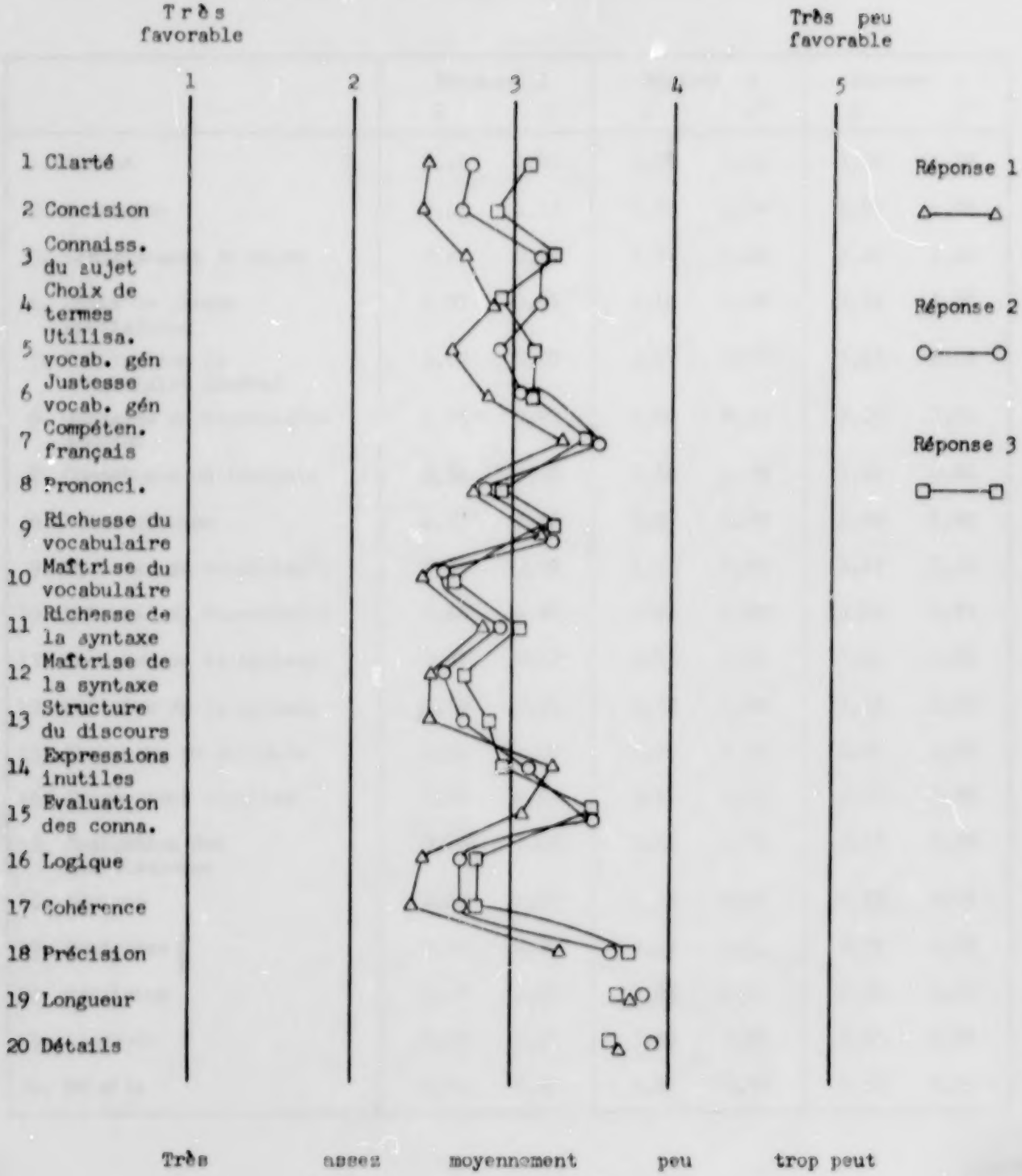

TABLEAU 15

Moyennes et écarts-types des jugements des trois (3) réponses - Tous les juges

	Réponse 1		Réponse 2		Réponse 3	
	$\bar{m}$	$\bar{\sigma}$	$\bar{m}$	$\bar{\sigma}$	$\bar{m}$	$\bar{\sigma}$
1. Clarté	2,46	1,05	2,75	1,04	3,08	1,19
2. Concision	2,41	1,12	2,63	1,08	2,87	1,05
3. Connaissance du sujet	2,67	0,99	3,21	1,09	3,22	1,21
4. Choix de termes spécialisés	2,87	0,91	3,14	1,00	2,92	1,05
5. Utilisation du vocabulaire général	2,67	0,93	2,97	0,98	3,13	0,98
6. Justesse du vocabulaire général	2,75	0,91	3,02	0,93	3,03	1,02
7. Compétence en français	3,34	0,66	3,54	0,75	3,51	0,82
8. Prononciation	2,73	1,02	2,82	0,99	2,88	1,04
9. Richesse du vocabulaire	3,09	0,82	3,17	0,89	3,17	0,95
10. Maîtrise du vocabulaire	2,42	0,86	2,55	0,89	2,60	0,89
11. Richesse de la syntaxe	2,87	0,88	2,95	0,82	3,04	0,91
12. Maîtrise de la syntaxe	2,52	0,92	2,58	0,88	2,65	0,90
13. Structure du discours	2,54	1,00	2,71	0,96	2,86	1,06
14. Expressions inutiles	3,24	0,97	3,14	0,92	2,97	0,88
15. Evaluation des connaissances	3,05	1,03	3,48	1,02	3,48	1,18
16. Logique	2,43	1,03	2,65	0,91	2,73	1,09
17. Cohérence	2,35	0,99	2,69	0,91	2,79	1,05
18. Précision	3,27	1,02	3,62	0,94	3,69	1,08
19. Longueur	3,76	0,97	3,80	0,88	3,67	0,99
20. Détails	3,74	0,90	3,87	0,82	3,71	0,93

Si l'on essaie de préciser ce jugement global, c'est surtout la richesse lexicale (Q.9) avec une moyenne de 3.14 qui est mise en cause et cela se traduit encore ici par un manque de précision (Q.18) dans le discours. Bref, les commentaires au sujet du profil de l'étude 1 sont pertinents encore ici.

2.3.2 La corrélation

Deux types de corrélation ont été calculés soit, d'une part, les corrélations existantes entre les mêmes aspects pour chacune des trois réponses et, d'autre part, les corrélations (Bravais - Pearson) entre les 18 aspects d'une même réponse pour chacune des trois réponses.

Le tableau 16 (p. 60) donne les corrélations du premier type. A leur lecture on peut constater qu'elles sont toutes élevées (leur variation s'étend de .347 à .899) et significatives. L'on peut en conclure que l'on trouve une grande stabilité dans le profil de l'évaluation quelque soit le sujet traité par l'étudiant mais que toutefois celui-ci est jugé plus sévèrement lorsque le sujet traité est spécialisé que lorsqu'il est d'intérêt général.

TABLEAU 16

Corrélations entre les mêmes jugements des trois (3) réponses

	Réponses 1 et 2		Réponses 1 et 2		Réponses 1 et 2	
1. Clarté	,543	,001	,347	,001	,534	,001
2. Concision	,701	,001	,468	,001	,640	,001
3. Connaissance du sujet	,503	,001	,431	,001	,577	,001
4. Choix de termes spécialisés	,660	,001	,610	,001	,658	,001
5. Utilisation du vocabulaire général	,701	,001	,629	,001	,704	,001
6. Justesse du vocabulaire général	,643	,001	,605	,001	,731	,001
7. Compétence en français	,672	,001	,633	,001	,776	,001
8. Prononciation	,843	,001	,827	,001	,899	,001
9. Richesse du vocabulaire	,763	,001	,705	,001	,754	,001
10. Maîtrise du vocabulaire	,752	,001	,644	,001	,719	,001
11. Richesse de la syntaxe	,732	,001	,711	,001	,777	,001
12. Maîtrise de la syntaxe	,762	,001	,701	,001	,775	,001
13. Structure du discours	,706	,001	,607	,001	,732	,001
14. Expressions inutiles	,755	,001	,669	,001	,731	,001
15. Evaluation des connaissances	,677	,001	,578	,001	,703	,001
16. Logique	,567	,001	,433	,001	,638	,001
17. Cohérence	,580	,001	,413	,001	,548	,001
18. Précision	,545	,001	,429	,001	,582	,001
19. Longueur	,692	,001	,422	,001	,505	,001
20. Détails	,624	,001	,343	,001	,502	,001

A) Jugements portés sur la première réponse

Le tableau 17 (p. 62) donne les corrélations existantes entre les 18 aspects jugés pour la question d'intérêt général. Dans ce tableau l'on peut voir que les corrélations sont relativement élevées (les corrélations négatives entre l'échelle 14 et les autres échelles s'expliquent par le fait que la direction de cette échelle est inverse par rapport à celle des autres) et varient .835 à .343 exception faite de l'échelle 14. Toutes ces corrélations sont significatives.

La réponse 1 a donc été jugée de façon relativement globale. L'évaluation de l'aspect clarté (Q.1) de la réponse, par exemple, est fortement correllée avec les autres évaluations (.536 à .711) et il en va de même pour toutes les autres évaluations, y compris celle de la richesse lexicale.

B) Jugements portés sur les deux réponses à des questions spécialisées.

Ces corrélations élevées entre les divers jugements se retrouvent également pour les réponses 2 et 3. Pour la réponse 2, les corrélations

TABLEAU 17

Corrélations entre les vingt (20) jugements portés à la réponse 1

	7	1	2	13	16	20	21	11	12	4	5	6	9	10	8	3	15	14
7	1,00	,569 (,001)	,417 (,001)	,619 (,001)	,525 (,001)	,522 (,001)	,586 (,001)	,683 (,001)	,559 (,001)	,634 (,001)	,711 (,001)	,704 (,001)	,719 (,001)	,664 (,001)	,667 (,001)	,544 (,001)	,645 (,001)	-,236 (,001)
1		1,00	,711 (,001)	,685 (,001)	,625 (,001)	,659 (,001)	,536 (,001)	,564 (,001)	,624 (,001)	,564 (,001)	,667 (,001)	,598 (,001)	,586 (,001)	,605 (,001)	,551 (,001)	,610 (,001)	,581 (,001)	-,500 (,001)
2			1,00	,571 (,001)	,477 (,001)	,474 (,001)	,269 (,001)	,485 (,001)	,613 (,001)	,413 (,001)	,521 (,001)	,468 (,001)	,469 (,001)	,592 (,001)	,309 (,001)	,406 (,001)	,343 (,001)	-,602 (,001)
13				1,00	,803 (,001)	,774 (,001)	,575 (,001)	,783 (,001)	,767 (,001)	,630 (,001)	,723 (,001)	,695 (,001)	,713 (,001)	,724 (,001)	,657 (,001)	,621 (,001)	,753 (,001)	-,419 (,001)
16					1,00	,876 (,001)	,625 (,001)	,670 (,001)	,590 (,001)	,580 (,001)	,602 (,001)	,587 (,001)	,581 (,001)	,604 (,001)	,529 (,001)	,641 (,001)	,728 (,001)	-,389 (,001)
20						1,00	,642 (,001)	,647 (,001)	,629 (,001)	,580 (,001)	,629 (,001)	,616 (,001)	,553 (,001)	,615 (,001)	,534 (,001)	,600 (,001)	,731 (,001)	-,441 (,001)
21							1,00	,520 (,001)	,377 (,001)	,542 (,001)	,622 (,001)	,579 (,001)	,583 (,001)	,438 (,001)	,499 (,001)	,646 (,001)	,718 (,001)	-,313 (,001)
11								1,00	,766 (,001)	,580 (,001)	,664 (,001)	,666 (,001)	,725 (,001)	,713 (,001)	,748 (,001)	,570 (,001)	,695 (,001)	-,408 (,001)
12									1,00	,539 (,001)	,627 (,001)	,594 (,001)	,665 (,001)	,821 (,001)	,643 (,001)	,539 (,001)	,589 (,001)	-,518 (,001)
4										1,00	,737 (,001)	,722 (,001)	,735 (,001)	,550 (,001)	,567 (,001)	,654 (,001)	,634 (,001)	-,319 (,001)
5											1,00	,820 (,001)	,726 (,001)	,678 (,001)	,614 (,001)	,671 (,001)	,729 (,001)	-,363 (,001)
6												1,00	,705 (,001)	,667 (,001)	,624 (,001)	,641 (,001)	,700 (,001)	-,316 (,001)
9													1,00	,712 (,001)	,716 (,001)	,582 (,001)	,683 (,001)	-,315 (,001)
10														1,00	,677 (,001)	,655 (,001)	,599 (,001)	-,419 (,001)
8															1,00	,497 (,001)	,582 (,001)	-,412 (,001)
3																1,00	,764 (,001)	-,238 (,001)
15																	1,00	-,223 (,001)
14																		1,00

TABLEAU 18

Corrélations entre les vingt (20) jugements portés à la réponse 2

	7	1	2	13	16	20	21	11	12	4	5	6	9	10	8	3	15	14
7	1,00	,623 (,001)	,350 (,001)	,670 (,001)	,600 (,001)	,589 (,001)	,643 (,001)	,666 (,001)	,492 (,001)	,672 (,001)	,732 (,001)	,795 (,001)	,735 (,001)	,577 (,001)	,712 (,001)	,646 (,001)	,739 (,001)	-,278 (,001)
1		1,00	,676 (,001)	,639 (,001)	,619 (,001)	,644 (,001)	,512 (,001)	,553 (,001)	,596 (,001)	,583 (,001)	,643 (,001)	,651 (,001)	,621 (,001)	,655 (,001)	,593 (,001)	,642 (,001)	,602 (,001)	-,400 (,001)
2			1,00	,639 (,001)	,602 (,001)	,671 (,001)	,286 (,001)	,553 (,001)	,596 (,001)	,381 (,001)	,395 (,001)	,406 (,001)	,487 (,001)	,623 (,001)	,457 (,001)	,360 (,001)	,247 (,001)	-,488 (,001)
13				1,00	,721 (,001)	,719 (,001)	,466 (,001)	,662 (,001)	,721 (,001)	,528 (,001)	,613 (,001)	,615 (,001)	,675 (,001)	,729 (,001)	,643 (,001)	,459 (,001)	,599 (,001)	-,420 (,001)
16					1,00	,841 (,001)	,591 (,001)	,599 (,001)	,513 (,001)	,590 (,001)	,604 (,001)	,649 (,001)	,599 (,001)	,579 (,001)	,576 (,001)	,595 (,001)	,684 (,001)	-,355 (,001)
20						1,00	,582 (,001)	,600 (,001)	,556 (,001)	,554 (,001)	,551 (,001)	,600 (,001)	,583 (,001)	,618 (,001)	,527 (,001)	,558 (,001)	,661 (,001)	-,361 (,001)
21							1,00	,526 (,001)	,276 (,001)	,612 (,001)	,599 (,001)	,654 (,001)	,639 (,001)	,378 (,001)	,524 (,001)	,691 (,001)	,791 (,001)	-,064 NS
11								1,00	,655 (,001)	,552 (,001)	,620 (,001)	,614 (,001)	,679 (,001)	,654 (,001)	,728 (,001)	,553 (,001)	,665 (,001)	-,322 (,001)
12									1,00	,429 (,001)	,514 (,001)	,474 (,001)	,575 (,001)	,806 (,001)	,582 (,001)	,336 (,001)	,426 (,001)	-,478 (,001)
4										1,00	,734 (,001)	,779 (,001)	,682 (,001)	,537 (,001)	,602 (,001)	,723 (,001)	,696 (,001)	-,297 (,001)
5											1,00	,805 (,001)	,643 (,001)	,574 (,001)	,653 (,001)	,661 (,001)	,717 (,001)	-,345 (,001)
6												1,00	,667 (,001)	,568 (,001)	,686 (,001)	,702 (,001)	,739 (,001)	-,303 (,001)
9													1,00	,657 (,001)	,731 (,001)	,616 (,001)	,692 (,001)	-,335 (,001)
10														1,00	,609 (,001)	,498 (,001)	,569 (,001)	-,438 (,001)
8															1,00	,566 (,001)	,611 (,001)	-,371 (,001)
3																1,00	,790 (,001)	-,239 (,001)
15																	1,00	-,165 (,001)
14																		1,00

varient de .247 à .806 et celles de l'échelle 14 de .278 à .488. Elles sont toutes significatives. De même, pour la réponse 3, les corrélations varient de .415 à .841 et celles de l'échelle 14 de .275 à .489. Les matrices sont données dans les tableaux 18 et 19 (p.63-65).

Dans les trois matrices, on retrouve des corrélations plus élevées lorsque les échelles mesurent des aspects semblables (comme par exemple l'échelle 5 et l'échelle 6 qui traitent toutes deux du vocabulaire général et où nous avons successivement des corrélations de .820, .841 et .805) qu'entre des échelles portant sur des aspects différents comme c'est le cas de l'échelle 3 (connaissance du sujet) et l'échelle 12 (maîtrise de la syntaxe) où les corrélations sont de .539, .458 et .336.

Dans les trois matrices, également, les corrélations avec l'échelle 14 sont négatives à cause de la direction inverse de l'échelle et elles sont relativement peu élevées comparativement aux autres corrélations.

TABLEAU 19

Corrélations entre les vingt (20) jugements portés à la réponse 3

	7	1	2	13	16	20	21	11	12	4	5	6	9	10	8	3	15	14
7	1,00	,593 (,001)	,437 (,001)	,711 (,001)	,643 (,001)	,529 (,001)	,659 (,001)	,687 (,001)	,539 (,001)	,690 (,001)	,725 (,001)	,746 (,001)	,741 (,001)	,675 (,001)	,703 (,001)	,620 (,001)	,656 (,001)	-,292 (,001)
1		1,00	,702 (,001)	,673 (,001)	,634 (,001)	,613 (,001)	,686 (,001)	,538 (,001)	,511 (,001)	,759 (,001)	,683 (,001)	,675 (,001)	,534 (,001)	,558 (,001)	,483 (,001)	,775 (,001)	,705 (,001)	-,417 (,001)
2			1,00	,584 (,001)	,588 (,001)	,600 (,001)	,491 (,001)	,423 (,001)	,520 (,001)	,649 (,001)	,501 (,001)	,512 (,001)	,479 (,001)	,536 (,001)	,415 (,001)	,648 (,001)	,499 (,001)	-,481 (,001)
13				1,00	,751 (,001)	,769 (,001)	,669 (,001)	,706 (,001)	,765 (,001)	,714 (,001)	,677 (,001)	,693 (,001)	,762 (,001)	,793 (,001)	,624 (,001)	,669 (,001)	,730 (,001)	-,482 (,001)
16					1,00	,835 (,001)	,715 (,001)	,658 (,001)	,631 (,001)	,712 (,001)	,659 (,001)	,695 (,001)	,719 (,001)	,713 (,001)	,648 (,001)	,642 (,001)	,755 (,001)	-,464 (,001)
20						1,00	,760 (,001)	,587 (,001)	,629 (,001)	,699 (,001)	,619 (,001)	,658 (,001)	,690 (,001)	,693 (,001)	,572 (,001)	,712 (,001)	,775 (,001)	-,519 (,001)
21							1,00	,578 (,001)	,451 (,001)	,733 (,001)	,741 (,001)	,699 (,001)	,643 (,001)	,604 (,001)	,573 (,001)	,659 (,001)	,865 (,001)	-,331 (,001)
11								1,00	,631 (,001)	,583 (,001)	,623 (,001)	,630 (,001)	,774 (,001)	,730 (,001)	,721 (,001)	,535 (,001)	,647 (,001)	-,364 (,001)
12									1,00	,578 (,001)	,530 (,001)	,505 (,001)	,655 (,001)	,774 (,001)	,597 (,001)	,458 (,001)	,518 (,001)	-,489 (,001)
4										1,00	,796 (,001)	,773 (,001)	,710 (,001)	,657 (,001)	,588 (,001)	,786 (,001)	,759 (,001)	-,370 (,001)
5											1,00	,841 (,001)	,689 (,001)	,642 (,001)	,616 (,001)	,717 (,001)	,754 (,001)	-,275 (,001)
6												1,00	,712 (,001)	,705 (,001)	,684 (,001)	,559 (,001)	,725 (,001)	-,331 (,001)
9													1,00	,744 (,001)	,725 (,001)	,581 (,001)	,723 (,001)	-,389 (,001)
10														1,00	,643 (,001)	,571 (,001)	,657 (,001)	-,437 (,001)
8															1,00	,493 (,001)	,590 (,001)	-,355 (,001)
3																1,00	,795 (,001)	-,380 (,001)
15																	1,00	-,464 (,001)
14																		1,00

Les jugements portés sur la langue des étudiants sont donc relativement globaux. Il semble que l'évaluation de certains aspects de la langue est fortement liée à celle d'autres aspects et que lorsque l'on juge la performance linguistique d'un locuteur l'on puisse difficilement en isoler un aspect particulier. Le langage est alors jugé comme un tout.

Perception globale du discours, tendance à l'uniformité dans l'évaluation, quelque soit le sujet traité, et à la sévérité dans le jugement en fonction du degré de spécialisation du sujet, voilà ce que révèlent les deux types de corrélations calculés par l'ensemble des deux corpus étudiés.

2.3.3 L'analyse de variance

Les résultats de la seconde étude venant confirmer ceux de la première et le profil de l'évaluation étant connu, restait à vérifier si les variables qui influençaient l'opinion pour la rendre tantôt favorable, tantôt défavorable au moment de l'évaluation du locuteur étaient de nouveau les mêmes.

Dans ce but, une analyse de variance a été effectuée à partir des 173 formulaires d'éva-

luation pour tenir compte des facteurs suivants:

1) Le sexe de l'étudiant: masculin ou féminin;
2) Les catégories de juges: J.L., J.N. ou J.S.;
3) Le collège: métropolitain, urbain ou rural;
4) Le programme auquel l'étudiant est inscrit: général ou professionnel.

On a tenu compte du fait que pour le facteur juge, les mesures étaient indépendantes alors que pour les trois autres facteurs on avait des mesures répétées.

Les tableaux 20, 21 et 22 (p. 68, 69, 70) donnent les effets significatifs et le niveau de signification statistique pour ces diverses analyses de variance.

A la lecture de ces tableaux, il semble évident que les jugements varient davantage selon les effets principaux que selon les interactions. Les principales sources de variation pour les jugements semblent être la catégorie du juge, le collège et le programme auquel est inscrit l'étudiant. Le facteur sexe semble être peu de fois lié à des jugements différents contrairement à ce qui se passait dans l'étude A.

TABLEAU 20

Effets significatifs obtenus pour les analyses de variances sur les jugements à la réponse 1

	1. Clarté	2. Concision	3. Connaissance du sujet	4. Choix de termes spécialisés	5. Utilisation du vocabulaire général	6. Justesse du vocabulaire général	7. Compétence en français	8. Prononciation	9. Richesse du vocabulaire	10. Maîtrise du vocabulaire	11. Richesse de la syntaxe	12. Maîtrise de la syntaxe	13. Structure du discours	14. Expressions inutiles	15. Evaluation des connaissances	16. Logique	17. Cohérence	18. Précision	19. Longueur	20. Détails
Juges		9.06 <.001		10.41 <.001	4.54 <.02	3.22 <.05	8.72 <.001	7.33 <.001	4.96 <.01	6.84 <.01				5.71 <.01					3.37 <.01	
Programmes	12.41 [.001]	5.14 <.05	29.02 <.001	22.18 <.001	13.85 <.001	8.67 <.01	6.60 <.02	11.68 <.001	8.72 <.01				11.97 <.001		24.80 <.001	18.90 <.001	14.06 <.001	20.16 <.001	5.18 <.05	7.03 <.01
Sexe																				
Collège	4.88 [.01]	5.53 <.01	4.09 <.01	10.36 <.001	6.85 <.01	7.91 <.001	10.18 <.001	12.99 <.001	11.86 <.001	13.14 <.001	8.28 <.001	9.15 <.001	6.54 <.01	6.05 <.01	5.25 <.01	6.74 <.01	7.33 <.001	3.08 <.05	8.06 <.001	4.51 <.02
Juges X Programmes																				
Juges X Sexe																				
Juges X Collège					3.11 <.02	3.51 <.01			2.56 <.04				3.89 <.01							
Programmes X Sexe																				
Programmes X Collège																				
Sexe X Collège	4.08 <.02	4.26 <.02						3.24 <.05					3.14 <.05	4.30 <.02						
Juges X Programmes X Sexe																				
Juges X Programmes X Collège																				
Juges X Sexe X Collège																				
Programmes X Sexe X Collège																				

TABLEAU 21

Effets significatifs obtenus pour les analyses de variances sur les jugements à la réponse 2

	1. Clarté	2. Concision	3. Connaissance du sujet	4. Choix de termes spécialisés	5. Utilisation du vocabulaire général	6. Justesse du vocabulaire général	7. Compétence en français	8. Prononciation	9. Richesse du vocabulaire	10. Maîtrise du vocabulaire	11. Richesse de la syntaxe	12. Maîtrise de la syntaxe	13. Structure du discours	14. Expressions inutiles	15. Evaluation des connaissances	16. Logique	17. Cohérence	18. Précision	19. Longueur	20. Détails
Juges	4.45 <.01	9.45 <.001	12.46 <.001	6.94 <.001	5.36 <.01	9.32 <.001	10.76 <.001	9.47 <.001	2.97 <.05			3.28 <.04		6.75 <.01	6.85 <.01			3.75 <.001	7.31 <.001	4.30 <.001
Programmes	10.23 <.001	3.97 <.05	12.16 <.001	14.94 <.001	11.56 <.001	10.47 <.01	9.64 <.01	16.23 <.001	6.29 <.02	7.80 <.01	6.47 <.02		4.85 <.05		12.11 <.001	11.85 <.001	11.75 <.001	13.29 <.001		
Sexe				4.07 <.05				5.91 <.02											4.24 <.05	
Collège	8.55 .001	4.38 .02	21.49 .001	18.58 .001	12.64 .001	14.54 .001	15.15 .001	12.66 .001	14.26 .001	12.00 .001	14.96 .001	9.69 .001	5.95 .01	2.99 .05	8.53 .001	9.81 .001	7.47 .001	14.52 .001	8.04 .001	4.17 .001
Juges X Programmes		3.54 <.05	4.42 <.02																	
Juges X Sexe																				
Juges X Collège				2.64 <.04									4.34 <.01	2.87 <.05						
Programmes X Sexe																				
Programmes X Collège																				
Sexe X Collège																				
Juges X Programmes X Sexe																				
Juges X Programmes X Collège																				
Juges X Sexe X Collège																				
Programmes X Sexe X Collège																				

TABLEAU 22

Effets significatifs obtenus pour les analyses de variances sur les jugements à la réponse 3

	1. Clarté	2. Concision	3. Connaissance du sujet	4. Choix de termes spécialisés	5. Utilisation du vocabulaire général	6. Justesse du vocabulaire général	7. Compétence en français	8. Prononciation	9. Richesse du vocabulaire	10. Maîtrise du vocabulaire	11. Richesse de la syntaxe	12. Maîtrise de la syntaxe	13. Structure du discours	14. Expressions inutiles	15. Evaluation des connaissances	16. Logique	17. Cohérence	18. Précision	19. Longueur	20. Détails
Juges	5.41 $p<.01$	5.81 $p<.05$	4.15 $p<.02$	1.02 $p<.001$	4.75 $p<.01$	3.39 $p<.04$	8.05 $p<.001$	8.09 $p<.001$			3.93 $p<.05$			3.84 $p<.05$	4.93 $p<.01$			4.97 $p<.01$		
Programmes	6.83 $p<.02$	4.16 $p<.05$	13.92 $p<.001$	16.21 $p<.001$	20.21 $p<.001$	25.57 $p<.001$	8.97 $p<.01$	18.71 $p<.001$	16.12 $p<.001$	14.07 $p<.001$	5.89 $p<.02$	6.95 $p<.01$	15.11 $p<.001$		30.78 $p<.001$	21.80 $p<.001$	24.62 $p<.001$	18.73 $p<.01$		
Sexe								5.93 $p<.02$												
Collège	7.62 $p<.001$	4.45 $p<.02$	6.53 $p<.01$	11.89 $p<.001$	5.34 $p<.01$	8.10 $p<.001$	15.37 $p<.001$	16.09 $p<.001$	13.69 $p<.001$	15.86 $p<.001$	15.17 $p<.001$	14.64 $p<.001$	13.59 $p<.001$		15.41 $p<.001$	18.76 $p<.001$	15.49 $p<.001$	12.69 $p<.001$		3.36 $p<.04$
Juges X Programmes																				
Juges X Sexe																				
Juges X Collège					3.12 $p<.02$					2.80 $p<.05$					3.15 $p<.02$				4.31 $p<.02$	
Programmes X Sexe	5.94 $p<.05$	4.48 $p<.04$										3.07 $p<.02$						4.38 $p<.04$		
Programmes X Collège															3.09 $p<.05$					
Sexe X Collège																				
Juges X Programmes X Sexe																				
Juges X Programmes X Collège																				
Juges X Sexe X Collège																			3.35 $p<.02$	
Programmes X Sexe X Collège																				

On peut donc affirmer pour l'ensemble des échelles ici commentées que les juges émettent un avis plus ou moins favorable sur la langue étudiante en fonction de leur propre orientation (professeur spécialiste en linguistique, professeur spécialiste dans le programme de l'étudiant, professeur spécialiste dans une autre discipline), (b) selon que le locuteur est inscrit au secteur général ou professionnel, et enfin (c) selon l'origine de l'enregistrement: collège de milieu métropolitain, urbain ou rural. Le sexe du locuteur ne produit ici cependant qu'occasionnellement un effet sur l'évaluation linguistique.

Enfin, pour la plupart des échelles, les différents juges semblent faire le même genre de distinction entre le secteur et le collège si bien qu'il y a peu d'interaction entre ces facteurs.

2.3.3.1 Les variations de jugement dues au sexe du locuteur

Ce facteur n'a que fort peu d'influence sur l'évaluation linguistique. Pour la question d'intérêt général, les jugements ne sont ja-

mais différents selon le sexe du locuteur de façon statistiquement significative. Pour les deux autres réponses il n'y a de différence significative qu'en ce qui concerne la prononciation (Q.8) (la prononciation des étudiantes étant jugée plus favorablement que celle des étudiants) et le choix des termes spécialisés (Q.4). Les tableaux 23 et 24 (p.73) donnent les moyennes pour ces effets. Le sexe du locuteur n'a d'influence sur aucune autre échelle d'évaluation.

2.3.3.2 Les variations de l'évaluation selon la catégorie du juge

Le premier facteur qui revêt une importance pour apprécier l'évaluation de la compétence linguistique de l'étudiant est l'orientation professionnelle du juge par rapport à la réponse. Les tableaux 25, 26 27 (p.74, 75 et 76) et les figures 3, 4 et 5 (p.78,79 et 80) donnent respectivement des moyennes ainsi que les écarts-types et les profils pour les trois catégories de juges.

Moyenne

TABLEAU 23

Moyennes des jugements sur la prononciation d'après le sexe du locuteur.

	CATEGORIE DE JUGE	J. L.	J. N.	J. S.
Réponse 1	Masculin	2,58	3,13	2,64
	Féminin	2,50	2,93	2,23
Réponse 2	Masculin	2,59	3,30	2,72
	Féminin	2,50	2,97	2,21
Réponse 3	Masculin	2,73	3,30	2,77
	Féminin	2,67	3,06	2,23

TABLEAU 24

Moyennes des jugements par sexe pour l'échelle choix des termes spécialisés à la réponse 2

CATEGORIE DE JUGE	J. L.	J. N.	J. S.
Masculin	3,12	3,40	3,05
Féminin	2,80	3,40	2,71

TABLEAU 25

Moyennes et écarts-types des jugements donnés par chaque catégorie de juges

Réponse 1

JUGES:	J L		J N		J S	
	$\bar{m}$	σ^-	$\bar{m}$	σ^-	$\bar{m}$	σ^-
1. Clarté	2,27	1,06	2,69	0,99	2,43	1,08
2. Concision	1,95	1,15	2,65	0,89	2,65	1,13
3. Connaissance du sujet	2,71	0,89	2,67	0,95	2,63	1,13
4. Choix de termes spécialisés	2,54	0,73	3,20	0,85	2,88	1,03
5. Utilisation du vocabulaire général	2,51	0,77	2,94	0,94	2,58	1,03
6. Justesse du vocabulaire général	2,68	0,82	2,98	0,90	2,62	0,98
7. Compétence en français	3,39	0,56	3,56	0,63	3,10	0,71
8. Prononciation	2,58	0,93	3,09	0,96	2,55	1,08
9. Richesse du vocabulaire	2,95	0,75	3,33	0,85	3,02	0,81
10. Maîtrise du vocabulaire	2,32	2,82	2,37	0,90	2,57	0,87
11. Richesse de la syntaxe	2,91	0,73	2,91	1,01	2,78	0,89
12. Maîtrise de la syntaxe	2,44	0,86	2,41	1,06	2,70	0,83
13. Structure du discours	2,56	1,04	2,54	1,02	2,52	0,97
14. Expressions inutiles	3,56	1,01	3,11	0,86	3,03	0,96
15. Evaluation des connaissances	3,22	1,03	3,04	1,08	2,90	0,95
16. Logique	2,39	1,11	2,43	1,11	2,48	0,87
17. Cohérence	2,22	1,04	2,35	1,10	2,48	0,82
18. Précision	3,37	0,96	3,41	0,94	3,03	1,11
19. Longueur	3,85	0,83	3,94	1,12		0,93
20. Détails	3,73	0,74	3,89	1,11	3,62	0,83

TABLEAU 26

Moyennes et écarts-types des jugements donnés par chaque catégorie de juges

Réponse 2

JUGES :	J L		J N		J S	
	$\bar{m}$	σ^-	$\bar{m}$	σ^-	$\bar{m}$	σ^-
1. Clarté	2,53	0,99	3,05	0,94	2,71	1,12
2. Concision	2,19	1,14	2,91	0,085	2,82	1,08
3. Connaissance du sujet	3,22	0,87	3,63	1,14	2,79	1,11
4. Choix de termes spécialisés	3,00	0,91	3,46	1,06	2,98	0,96
5. Utilisation du vocabulaire général	2,88	0,89	3,26	0,97	2,78	1,01
6. Justesse du vocabulaire général	3,00	0,79	3,37	0,96	2,73	0,95
7. Compétence en français	3,69	0,62	3,70	0,74	3,23	0,79
8. Prononciation	2,69	0,79	3,20	0,92	2,59	1,13
9. Richesse du vocabulaire	3,07	0,74	3,37	0,98	3,08	0,93
10. Maîtrise du vocabulaire	2,39	0,83	2,54	0,93	2,72	0,89
11. Richesse de la syntaxe	3,12	0,70	2,94	0,96	2,78	0,78
12. Maîtrise de la syntaxe	2,42	0,81	2,52	0,93	2,80	0,86
13. Structure du discours	2,78	0,98	2,67	0,93	2,67	0,99
14. Expressions inutiles	3,47	0,95	2,94	0,66	2,98	1,00
15. Evaluation des connaissances	3,66	0,84	3,69	1,04	3,12	1,07
16. Logique	2,64	0,89	2,72	0,96	2,60	0,89
17. Cohérence	2,61	0,85	2,70	0,96	2,77	0,91
18. Précision	3,68	0,84	3,82	0,87	3,39	1,06
19. Longueur	3,98	0,68	3,96	0,97	3,47	0,88
20. Détails	4,03	0,64	4,02	0,94	3,56	0,79

TABLEAU 27

Moyennes et écarts-types des jugements donnés par chaque catégorie de juges

Réponse 3

JUGES :	J L		J N		J S	
	$\bar{m}$	σ	$\bar{m}$	σ	$\bar{m}$	σ
1. Clarté	3,02	1,11	3,41	1,21	2,81	1,21
2. Concision	2,61	1,08	3,11	0,82	2,92	1,17
3. Connaissance du sujet	3,34	1,08	3,44	1,30	2,87	1,22
4. Choix de termes spécialisés	2,69	0,84	3,28	1,20	2,80	1,03
5. Utilisation du vocabulaire général	3,24	0,86	3,31	0,96	2,84	1,05
6. Justesse du vocabulaire général	3,05	0,92	3,24	1,01	2,80	1,11
7. Compétence en français	3,64	0,74	3,69	0,77	3,21	0,87
8. Prononciation	2,76	0,84	3,24	0,99	2,65	1,21
9. Richesse du vocabulaire	3,15	0,85	3,28	1,04	3,09	0,97
10. Maîtrise du vocabulaire	2,59	0,81	2,50	0,97	2,70	0,91
11. Richesse de la syntaxe	3,19	0,78	3,11	0,97	2,80	0,94
12. Maîtrise de la syntaxe	2,53	0,84	2,57	0,94	2,87	0,88
13. Structure du discours	2,98	1,04	2,76	1,10	2,82	1,05
14. Expressions inutiles	3,22	0,98	2,81	0,67	2,86	0,90
15. Evaluation des connaissances	3,69	0,95	3,57	1,30	3,16	1,23
16. Logique	2,69	0,91	2,85	1,14	2,64	1,23
17. Cohérence	2,66	0,96	2,76	1,10	2,96	1,09
18. Précision	3,76	0,79	3,89	1,13	3,39	1,25
19. Longueur	3,76	0,73	3,80	1,22	3,44	0,97
20. Détails	3,69	0,65	3,87	1,13	3,57	0,94

En ce qui concerne l'évaluation de la Réponse 1, les juges linguistes évaluent plus favorablement, de façon significative, la concision (Q.2), le choix des termes spécialisés (Q.4), la richesse lexicale (Q.9) et la maîtrise du vocabulaire (Q.10); par contre ils émettent les jugements les moins favorables sur les connaissances (15) de l'étudiant. Les échelles portant sur le choix des termes spécialisés (Q.4), l'utilisation du vocabulaire général (Q.5), la justesse du vocabulaire (Q.6), la compétence en français (Q.7), la prononciation (Q.8) et la richesse lexicale (Q.9) sont jugés le moins favorablement par les juges "naïfs".

Pour l'évaluation de la Réponse 2, nous retrouvons un profil assez semblable: évaluation plus favorable de la concision (Q.2), de la richesse lexicale (Q.9) et de la maîtrise du vocabulaire (Q.10) par les juges linguistes; évaluation moins favorable de la clarté (Q.1), de la concision (Q.2), de la connaissance du sujet (Q.3), du choix des termes spécialisés (Q.4), de l'utilisation du vocabulaire général (Q.5), de la justesse du vocabulaire (Q.6), de la pro-

Figure 3 : Profil des jugements moyens donnés par les trois (3) catégories de juges à la Réponse 1

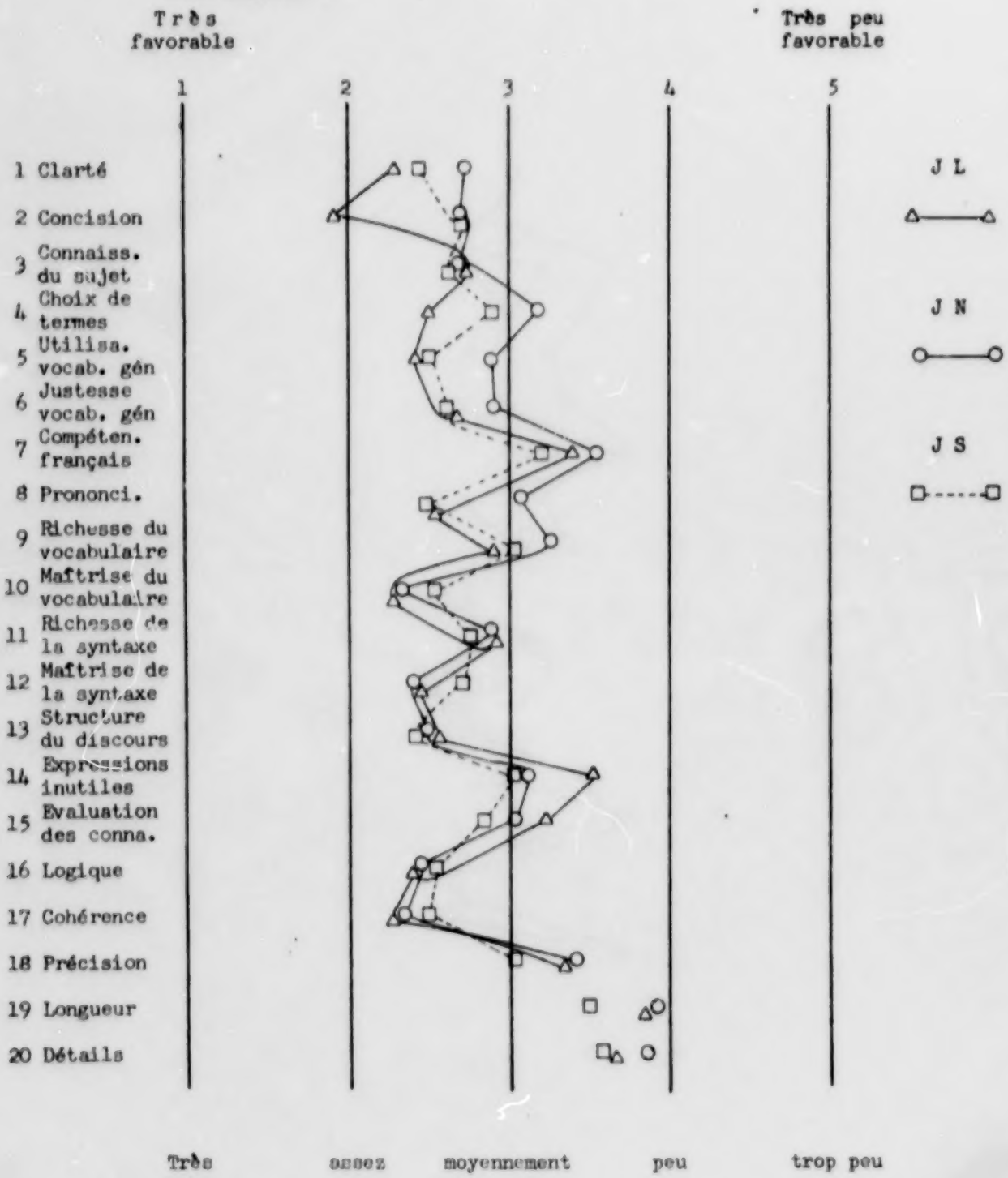

Figure 4 : Profil des jugements moyens donnés par les trois (3) catégories de juges à la Réponse 2

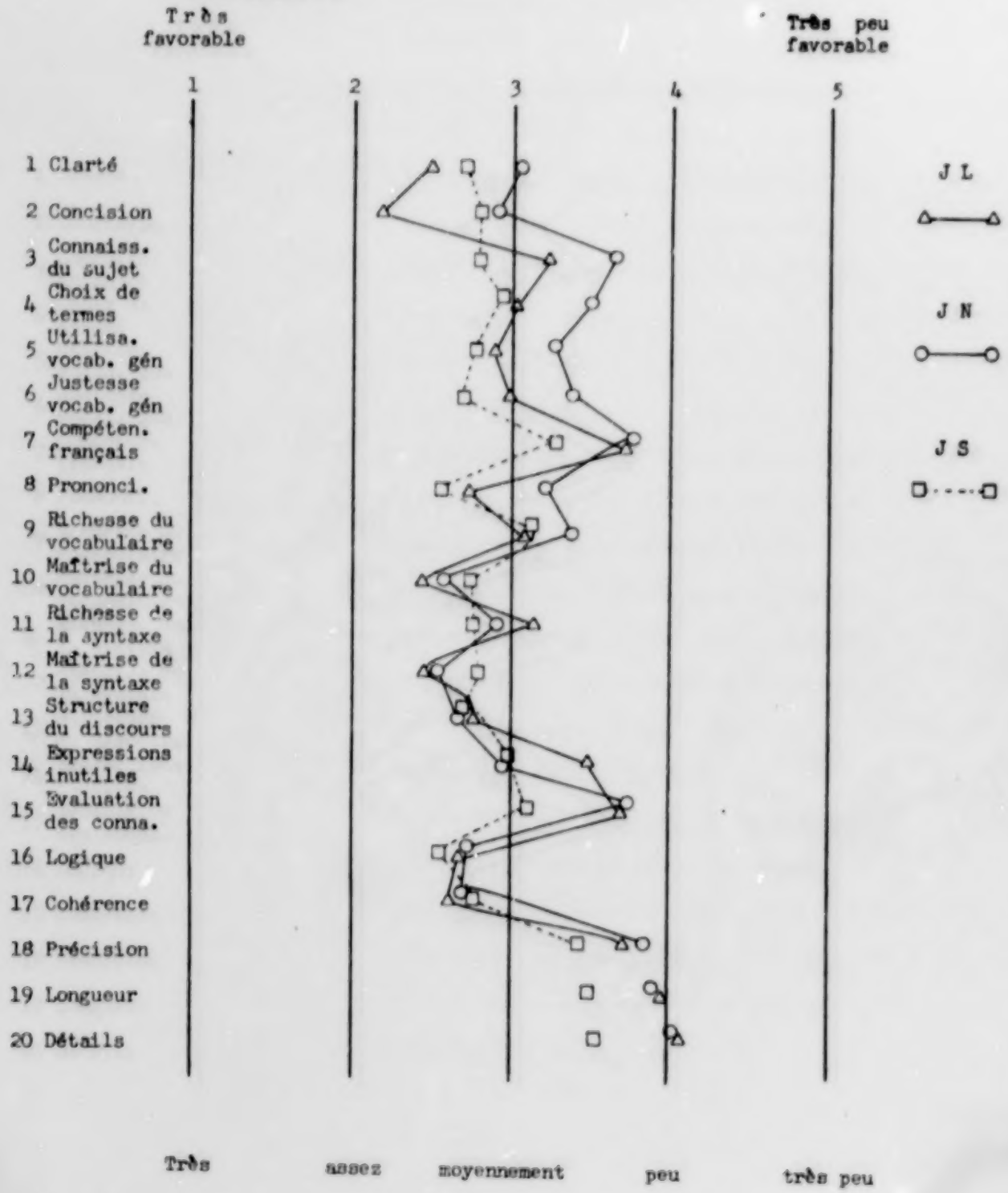

Figure 5 : Profil des jugements moyens donnés par les trois (3) catégories de juges à la Réponse 3

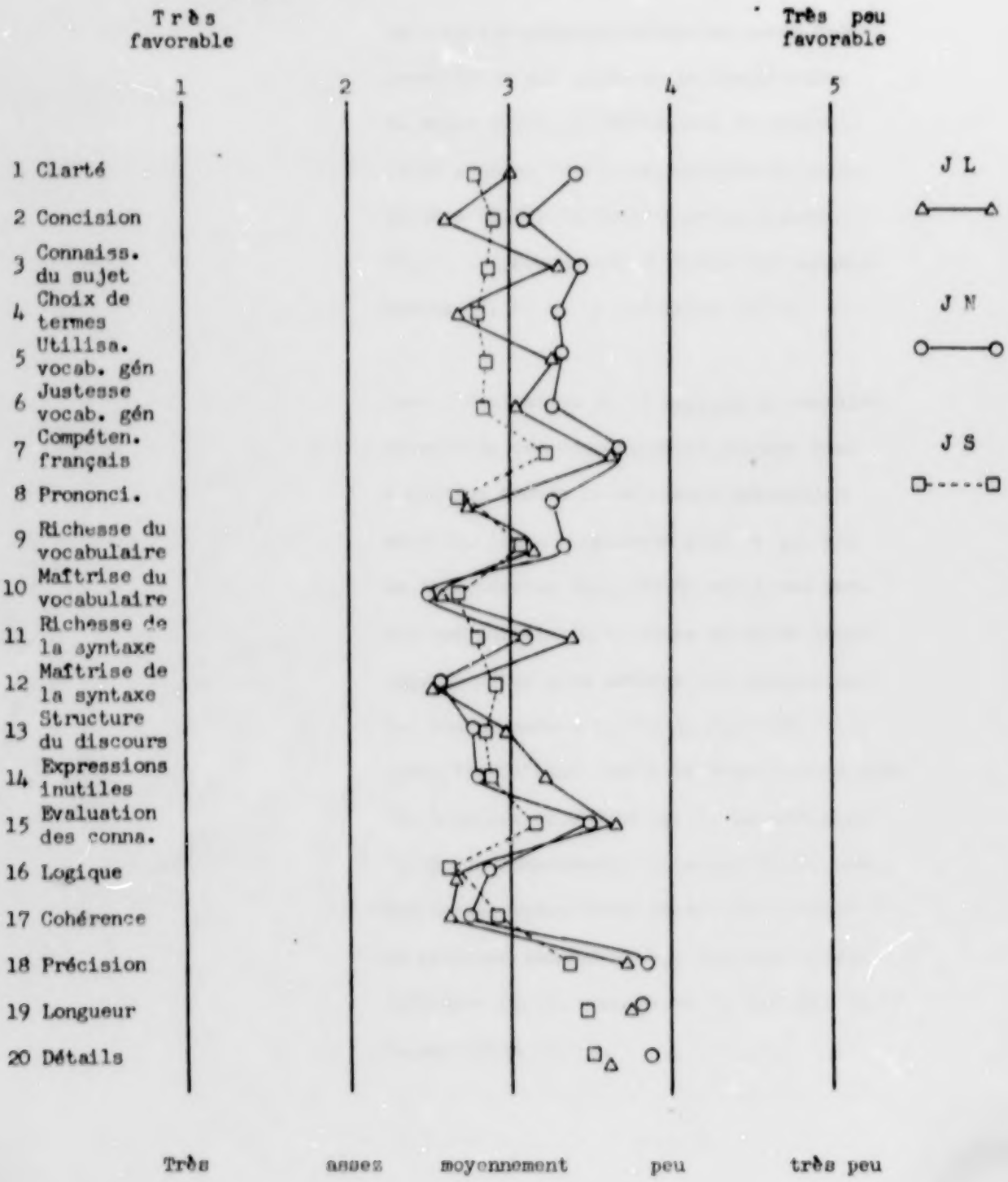

nonciation (Q.8) et de la richesse lexicale (Q.9) par le juge "naïfs"; enfin le juge spécialiste perçoit la réponse comme meilleure en ce qui concerne la connaissance du sujet (Q.3), l'utilisation du vocabulaire général (Q.5), la justesse du vocabulaire (Q.6), la compétence en français (Q.7), la prononciation (Q.8); les connaissances (Q.15) et la précision (Q.18).

Dans l'évaluation de la Réponse 3, certains aspects de ces comportements restent stables. On trouve la meilleure perception chez les juges linguistes pour ce qui est de la concision (Q.2) et du choix des termes spécialisés (Q.4) alors qu'un de leurs jugements les plus sévères est suscité par les connaissances (Q.15) du locuteur. Les juges "naïfs" sont les plus défavorables pour les échelles de clarté (Q.1), la concision (Q.2), de connaissance du sujet (Q.3), choix des termes spécialisés (Q.4), utilisation du vocabulaire général (Q.5), justesse du vocabulaire (Q.6), compétence en français (Q.7) et précision (Q.18).

Il se dégage donc, de façon assez claire, que le fait qu'un juge soit familier, soit avec le sujet traité par l'étudiant, soit avec les questions linguistiques, rende le jugement qu'il porte sur un locuteur plus favorable que celui que porte le juge qui en fait autant à seul titre d'usager de la langue. Le témoin neutre serait le plus sévère dans l'évaluation de la compétence linguistique d'un locuteur.

2.3.3.3 Variation des jugements en fonction des collèges

Un premier coup d'oeil sur les jugements portés sur les réponses étudiantes des trois collèges ici considérés permet tout de suite de constater qu'en général la langue d'un étudiant du collège qui dessert un bassin de population métropolitaine est jugé de façon plus favorable que celui de l'étudiant du collège urbain non métropolitain qui, à son tour, est évalué moins défavorablement qu'un étudiant provenant du collège désservant un bassin de milieu rural. Le tableau 28 (p.84) donne les moyennes des jugements des trois réponses pour chacun

des collèges et les figures 6, 7 et 8, les profils des jugements à chacune des trois réponses.

Pour la Réponse 1, toutes les différences entre les collèges sont significatives. Les étudiants du collège métropolitain sont jugés plus favorablement que ceux du collège urbain ou du collège dont le bassin de la population est rural sur la clarté (Q.1), la concision (Q.2), la connaissance du sujet (Q.3), le choix des termes spécialisés (Q.4), l'utilisation du vocabulaire général (Q.5), la justesse du vocabulaire général (Q.6), la prononciation (Q.8), la richesse (Q.9) et la maîtrise du vocabulaire (Q.10), la richesse (Q.11), et la maîtrisse de la syntaxe (Q.12), la structure du discours (Q.13), les connaissances (Q.15), la logique (Q.16), et la précision (Q.18). Ils ne sont pas perçus plus favorablement que des étudiants du collège urbain en ce qui concerne leur compétence en français (Q.1) ou la cohérence (Q.17) du discours. Enfin les professeurs de collège estiment que les étudiants d'un collège métropolitain utilisent moins d'expressions superflues (Q. 14).

TABLEAU 28

Moyennes des jugements des trois (3) réponses par collège

	Réponse 1			Réponse 2			Réponse 3		
	Métr.	Urba.	Rural	Métr.	Urba.	Rural	Métr.	Urba.	Rural
	5 9	5 7	5 7	5 9	5 7	5 7	5 9	5 7	5 7
1. Clarté	2,3	2,33	2,54	2,41	2,77	3,20	2,69	3,45	3,33
2. Concision	2,46	2,71	3,46	2,41	2,48	2,91	2,56	3,01	3,07
3. Connaissance du sujet	2,42	2,81	2,79	2,62	3,40	3,61	2,82	3,52	3,32
4. Choix de termes spécialisés	2,56	2,93	2,98	2,74	3,09	3,54	2,48	3,07	3,04
5. Utilisation du vocabulaire général	2,41	2,72	2,89	2,59	3,00	3,12	2,89	3,20	3,30
6. Justesse du vocabulaire général	2,53	2,68	2,98	2,64	3,05	3,39	2,75	2,15	3,30
7. Compétence en français	3,44	3,37	3,56	3,25	3,51	3,86	3,18	3,50	3,82
8. Prononciation	2,44	2,60	3,16	2,51	2,77	3,20	2,71	2,75	3,16
9. Richesse du vocabulaire	2,93	3,05	3,37	2,76	3,21	3,51	2,76	3,07	3,49
10. Maîtrise du vocabulaire	2,10	2,37	2,98	2,25	2,47	3,11	2,34	2,50	3,02
11. Richesse de la syntaxe	2,61	2,89	3,21	2,56	2,93	3,30	2,63	3,05	3,44
12. Maîtrise de la syntaxe	2,25	2,42	3,08	2,35	2,44	2,89	2,27	2,57	3,07
13. Structure du discours	2,31	2,42	2,82	2,47	2,65	3,02	2,39	2,96	3,21
14. Expressions inutiles	3,27	3,53	2,91	3,12	3,13	3,12	3,09	3,00	2,82
15. Evaluation des connaissances	2,86	3,02	3,26	3,12	3,58	3,75	3,04	3,59	3,68
16. Logique	2,31	2,26	2,74	2,36	2,63	2,98	2,20	2,80	3,17
17. Cohérence	2,22	2,12	2,63	2,42	2,58	2,89	2,26	2,87	2,87
18. Précision	3,08	3,29	3,47	3,17	3,59	3,88	3,23	3,85	3,96
19. Longueur	3,61	4,19	3,49	3,47	4,12	3,58	3,47	3,70	3,63
20. Détails	3,66	4,05	3,51	3,56	4,14	3,84	3,47	3,89	3,75

Figure 6 : Profil de l'évaluation pour les trois (3) collèges à la Réponse 1

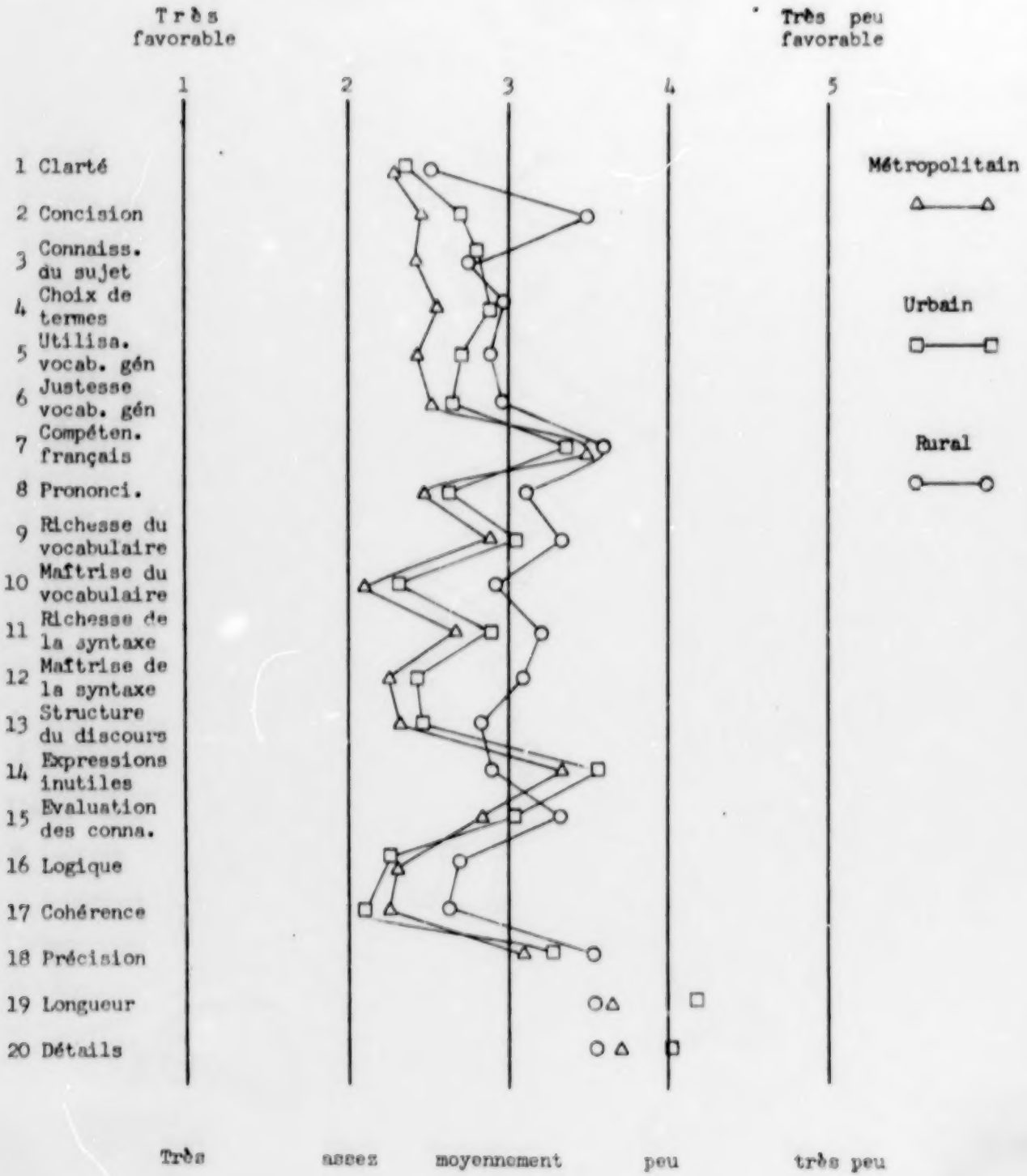

Figure 7 : Profil de l'évaluation pour les trois (3) collèges à la Réponse 2

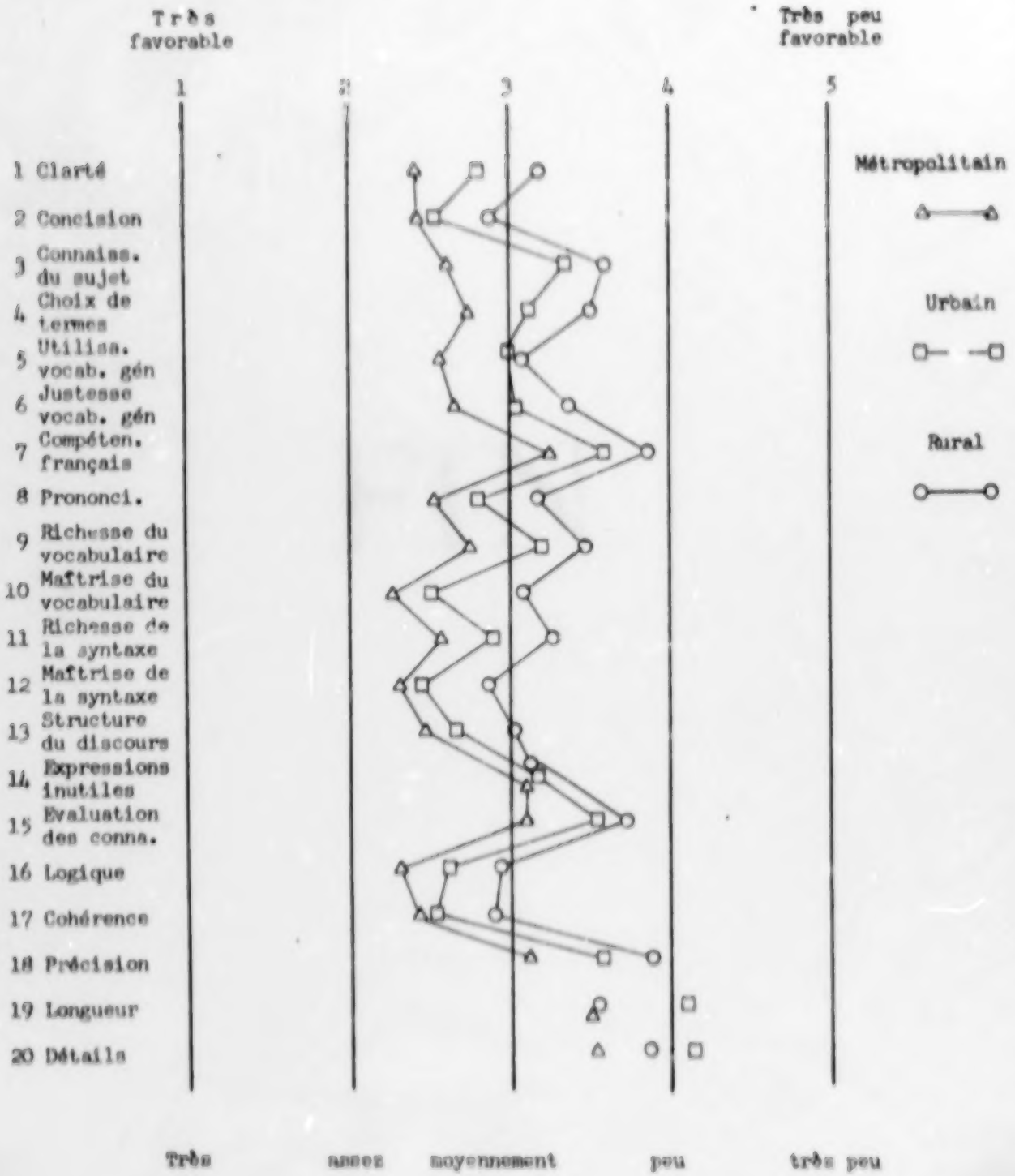

Figure 8 : Profil de l'évaluarion pour les trois (3) collèges à la Réponse 3

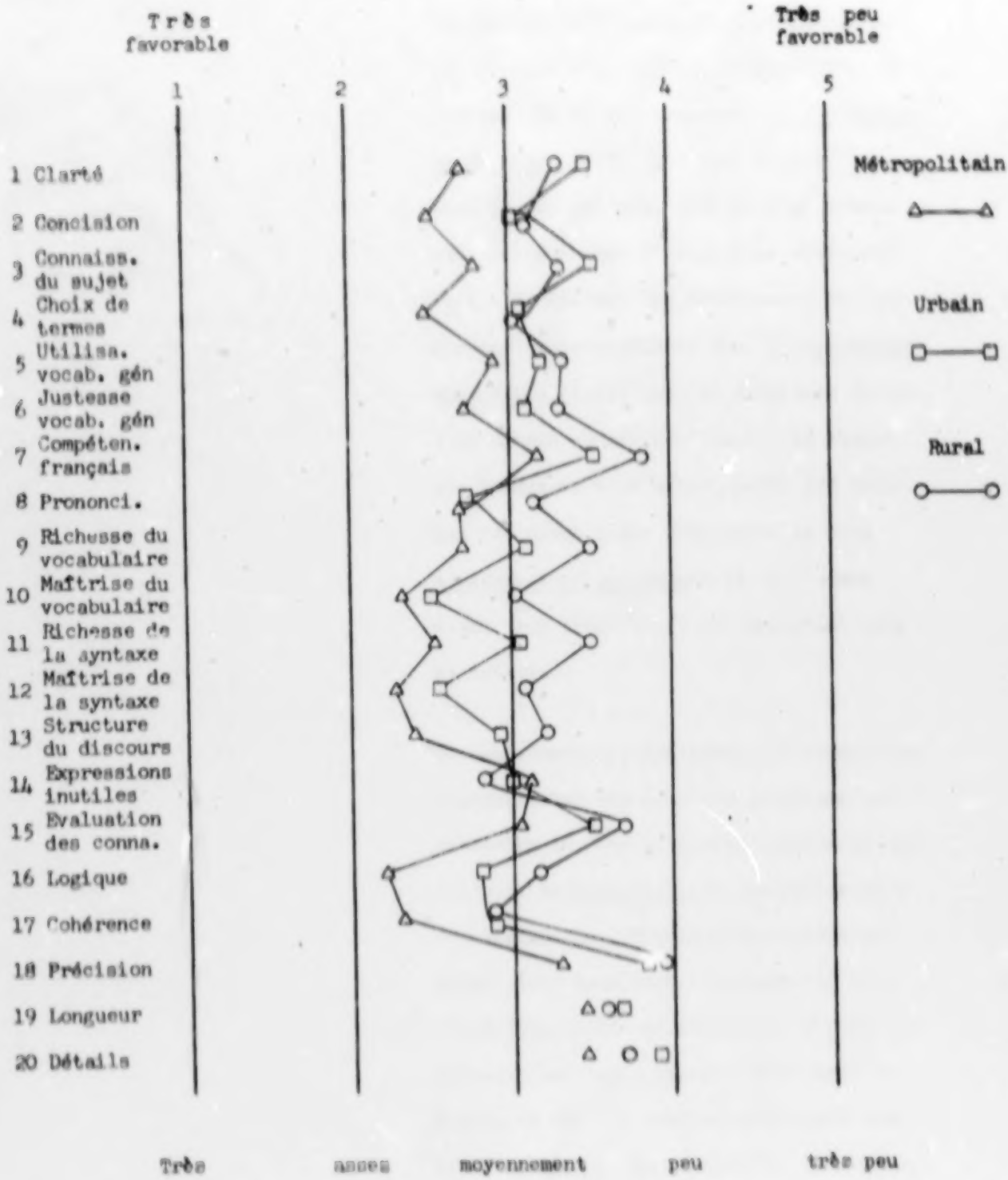

Le langage des étudiants du collège rural est généralement moins bien perçu que celui de ceux d'un collège métropolitain ou urbain. En ce qui concerne la connaissance du sujet (Q.3), ils sont toutefois aussi bien perçus que ceux d'un collège urbain mais pas que ceux d'un collège métropolitain. Finalement les professeurs les perçoivent comme utilisant plus d'expressions superflues (Q.14) que les étudiants du collège urbain ou métropolitain. Le langue des étudiants d'un milieu rural est celui qui est perçu comme comportant le plus d'expressions superflues (Q.14), comme étant trop long (Q.17) et comportant trop de détails.

Si nous observons maintenant le profil des jugements des réponses aux questions spécialisées (R.2 et R.3) nous constatons que (1) pour la Réponse 2, la perception plus avantageuse de l'étudiant du collège métropolitain vaut pour l'ensemble du profil à l'exception de l'échelle 14 pour laquelle les trois groupes sont jugés égaux; et que (2) ceci est également vrai de la Réponse 3, pour laquelle, à l'exception encore de l'échelle 14, l'étudiant

du collège métropolitain est toujours perçu plus favorablement que ceux des deux autres groupes.

Si la compétence linguistique de l'étudiant du collège du milieu rural est généralement moins bien perçue que celle des étudiants des deux autres groupes, il y a toutefois quatre échelles où cela est démenti, notamment en ce qui concerne la concision (Q.2) le choix des termes spécialisés (Q.4), l'utilisation d'expressions superflues (Q.14) et la cohérence (Q.17).

En général, l'on peut conclure que quelque soit le sujet traité par l'étudiant, sa compétence linguistique est généralement mieux perçue si celui-ci provient du collège métropolitain plutôt que du collège urbain ou du collège rural et que l'étudiant du collège urbain est évalué plus favorablement pour sa compétence linguistique que l'étudiant du collège rural. C'est le deuxième facteur qui exerce une influence importante sur la variation des jugements.

2.3.3.4 Variation des jugements en fonction des secteurs général et professionnel

Le troisième facteur pour lequel un nombre considérable d'effets significatifs fut constaté au cours de l'analyse de variance est celui du secteur auquel l'étudiant est inscrit. Le tableau 29 (p. 91) et la figure 9 (p. 92) donnent respectivement les moyennes et les profils des jugements des trois réponses étudiantes pour le secteur général et le secteur professionnel.

Ces résultats démontrent que la compétence linguistique des étudiants du secteur général est toujours jugée plus favorablement que celle des étudiants du secteur professionnel et cela de façon significative. Cependant, à la Réponse 2, cette différence entre les étudiants des deux secteurs n'atteint pas la signification exigée ($p < .05$) pour les échelles 10, 11 et 12 qui portent sur la syntaxe de même que pour l'échelle 10 (maîtrise du vocabulaire). Enfin, les étudiants du sec-

TABLEAU 29

Moyennes des jugements aux trois (3) réponses pour des étudiants du secteur général et du secteur professionnel

PROGRAMME	Réponse 1		Réponse 2		Réponse 3	
	Général (N = 25)	Profess. (N=148)	Général (N = 25)	Profess. (N=148)	Général (N = 25)	Profess. (N=148)
1. Clarté	1,92	2,89	2,28	3,23	2,56	3,17
2. Concision	2,12	2,46	2,36	2,67	2,56	2,93
3. Connaissance du sujet	1,80	2,81	2,72	3,29	2,44	3,36
4. Choix de termes spécialisés	2,24	2,97	2,65	3,22	2,29	3,02
5. Utilisation du vocabulaire général	2,16	2,18	2,52	3,04	2,44	3,25
6. Justesse du vocabulaire général	2,40	2,81	2,64	3,09	2,28	3,16
7. Compétence en français	3,12	3,38	3,24	3,59	3,20	3,57
8. Prononciation	2,28	2,81	2,28	2,91	2,28	2,99
9. Richesse du vocabulaire	2,76	3,15	2,88	3,22	2,64	3,27
10. Maîtrise du vocabulaire	2,16	2,47	2,24	2,60	2,16	2,68
11. Richesse de la syntaxe	2,72	2,89	2,68	2,99	2,76	3,08
12. Maîtrise de la syntaxe	2,32	2,55	2,48	2,60	2,43	2,69
13. Structure du discours	2,04	2,63	2,40	2,76	2,28	2,96
14. Expressions inutiles	3,25	3,26	3,04	3,15	3,12	2,94
15. Evaluation des connaissances	2,24	3.19	2,92	3,57	2,52	3,65
16. Logique	1,75	2,55	2,20	2,73	2,04	2,85
17. Cohérence	1,80	2,44	2,21	2,77	2,04	2,91
18. Précision	2,50	3,40	3,13	3,71	3,00	3,80
19. Longueur	3,28	3,85	3,51	3,85	3,48	3,70
20. Détails	3,24	3,82	3,64	3,90	3,56	3,74

Figure 9 : Profil des jugements émis sur chacune des réponses pour les étudiants des secteurs général et professionnel.

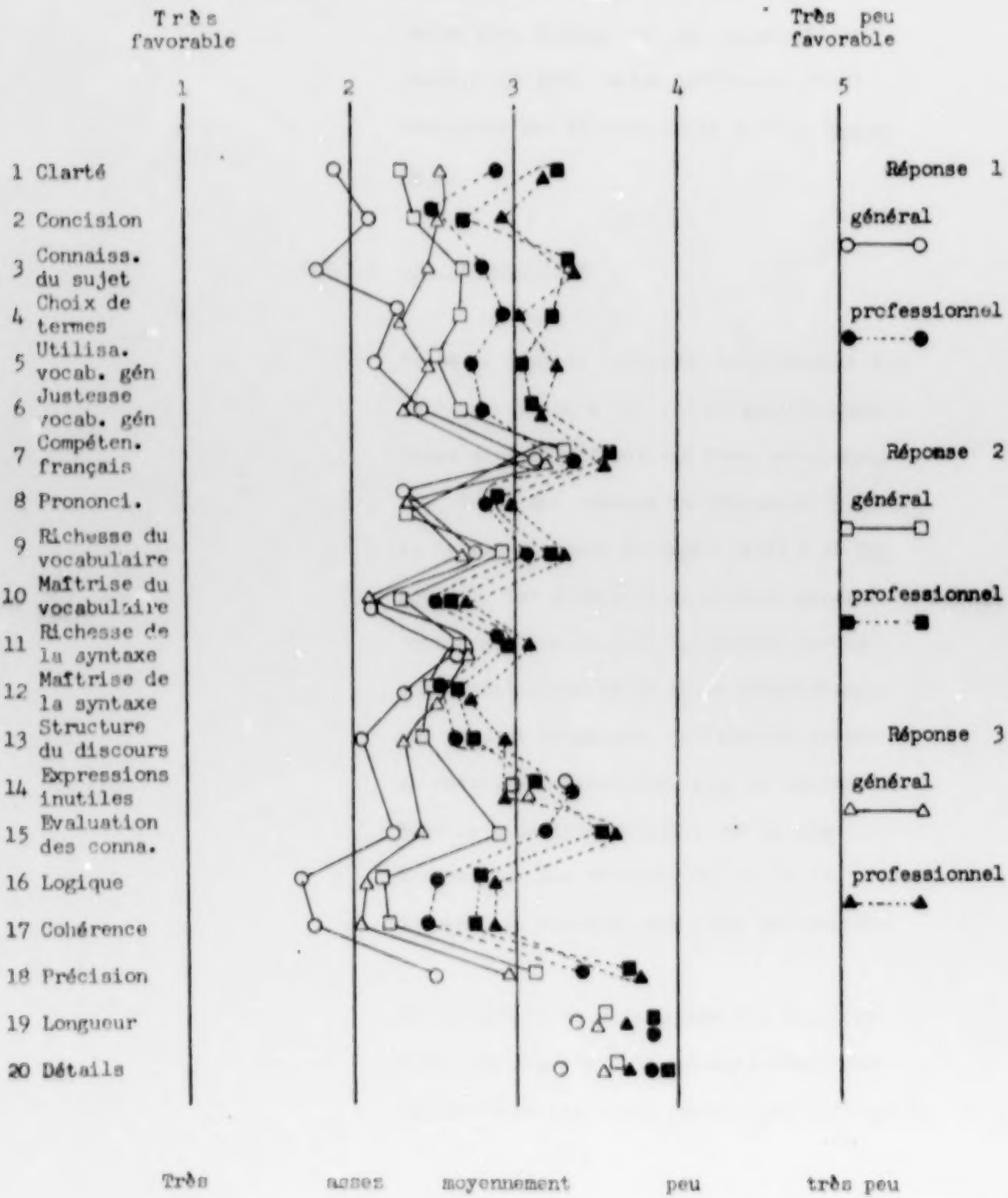

teur professionnel semblent fournir des réponses trop longues qui se perdent en détails plus souvent que les étudiants du secteur général; cette différence n'est toutefois pas significative pour la Réponse 1.

2.3.3.5 Les interactions

Comme on peut le constater à la lecture des tableaux (p. 95 à 97), fort peu d'interactions sont significatives dans cette analyse. En ce qui conerne la concision (Q.2) et la connaissance du sujet (Q.3) à la Réponse 2, les étudiants du secteur général sont jugés les plus favorablement par un juge spécialiste et le moins favorablement par le juge linguiste. L'étudiant inscrit au secteur professionnel sera au contraire jugé le plus favorablement par le juge linguiste. Les tableaux 30, 31 et 32 donnent les moyennes des juges par secteur.

Des interactions plus nombreuses existent entre les juges et les collèges démontrant que la variation entre juges n'est pas tou-

jours la même pour les différents collèges. Les tableaux 33, 34 et 35 (p.98, 99 et 100) donnent les moyennes des juges par collège.

TABLEAU 30

Moyennes par catégories de juge et par secteur à la réponse 1.

PROGRAMME: / JUGES:	Secteur général			Secteur professionnel		
	J L	J N	J S	J L	J N	J S
1. Clarté	1,63	2,37	1,78	2,37	2,74	2,59
2. Concision	1,87	2,37	2,11	1,96	2,70	2,75
3. Connaissance du sujet	2,00	1,87	1,56	2,82	2,80	2,82
4. Choix de termes spécialisés	1,87	2,75	2,11	2,65	3,28	3,02
5. Utilisation du vocabulaire général	2,00	2,37	2,11	2,59	3,04	2,67
6. Justesse du vocabulaire général	2,37	2,63	2,22	2,73	3,04	2,69
7. Compétence en français	3,13	3,37	2,89	3,42	3,59	3,14
8. Prononciation	2,00	3,00	1,89	2,67	3,11	2,67
9. Richesse du vocabulaire	2,63	3,00	2,67	3,00	3,39	3,08
10. Maîtrise du vocabulaire	2,13	2,13	2,22	2,35	2,41	2,63
11. Richesse de la syntaxe	2,63	2,87	2,67	2,96	2,91	2,80
12. Maîtrise de la syntaxe	2,25	2,25	2,44	2,47	2,43	2,75
13. Structure du discours	1,63	2,37	2,11	2,71	2,57	2,59
14. Expressions inutiles	3,38	3,38	3,03	3,59	3,06	3,12
15. Evaluation des connaissances	2,00	2,37	2,33	3,41	3,15	3,00
16. Logique	1,37	1,87	2,00	2,55	2,52	2,57
17. Cohérence	1,37	1,87	2,13	2,35	2,43	2,54
18. Précision	2,37	2,50	2,63	3,53	3,57	3,10
19. Longueur	3,13	3,87	2,89	3,96	3,96	3,63
20. Détails	3,13	3,75	2,89	3,82	3,91	3,75

TABLEAU 31

Moyennes par catégories de juge et par secteur à la réponse 2.

PROGRAMME: / J U G E S:	Secteur général			Secteur professionnel		
	J L	J N	J S	J L	J N	J S
1. Clarté	2,37	2,63	1,89	2,55	3,13	2,86
2. Concision	2,50	2,38	2,22	2,14	3,00	2,945
3. Connaissance du sujet	3,25	3,25	1,78	3,22	3,70	2,981
4. Choix de termes spécialisés	2,63	3,00	2,37	3,06	3,54	3,08
5. Utilisation du vocabulaire général	2,75	2,75	2,11	2,90	3,35	2,90
6. Justesse du vocabulaire général	2,63	3,13	2,22	3,06	3,41	2,82
7. Compétence en français	3,37	3,50	2,89	3,75	3,74	3,29
8. Prononciation	2,13	3,00	1,78	2,78	3,24	2,74
9. Richesse du vocabulaire	2,75	3,25	2,67	3,12	3,39	3,16
10. Maîtrise du vocabulaire	2,25	2,25	2,22	2,41	2,59	2,80
11. Richesse de la syntaxe	2,75	2,87	2,44	3,18	2,96	2,84
12. Maîtrise de la syntaxe	2,50	2,37	2,56	2,41	2,54	2,84
13. Structure du discours	2,25	2,63	2,33	2,86	2,67	2,73
14. Expressions inutiles	3,37	3,13	2,67	3,49	2,91	3,04
15. Evaluation des connaissances	3,25	3,25	2,33	3,73	3,76	3,25
16. Logique	2,25	2,37	2,00	2,71	2,78	2,71
17. Cohérence	2,13	2,25	2,25	2,69	2,78	2,85
18. Précision	3,13	3,50	2,75	3,77	3,87	3,49
19. Longueur	3,75	4,00	2,86	4,02	3,96	3,57
20. Détails	3,87	4,13	3,00	4,06	4,00	3,65

TABLEAU 32

Moyennes par catégories de juges et par secteur à la réponse 3.

PROGRAMME: / J U G E S:	Secteur général			Secteur professionnel		
	J L	J N	J S	J L	J N	J S
1. Clarté	2,87	2,75	2,11	3,04	3,52	2,96
2. Concision	2,75	2,87	2,11	2,59	3,15	3,09
3. Connaissance du sujet	2,88	2,79	1,78	3,41	3,57	3,09
4. Choix de termes spécialisés	2,37	2,63	1,87	2,75	3,39	2,96
5. Utilisation du vocabulaire général	2,63	2,63	2,11	3,33	3,44	2,98
6. Justesse du vocabulaire général	2,37	2,50	2,00	3,16	3,37	2,96
7. Compétence en français	3,37	3,37	2,89	3,69	3,74	3,28
8. Prononciation	2,13	3,00	1,78	2,86	3,28	2,83
9. Richesse du vocabulaire	2,75	2,87	2,33	3,22	3,35	3,24
10. Maîtrise du vocabulaire	2,50	1,87	2,11	2,61	2,61	2,81
11. Richesse de la syntaxe	3,13	2,75	2,44	3,20	3,17	2,87
12. Maîtrise de la syntaxe	2,63	2,00	2,63	2,51	2,67	2,91
13. Structure du discours	2,63	2,00	2,22	3,04	2,89	2,94
14. Expressions inutiles	3,13	3,25	3,00	3,23	2,74	2,83
15. Evaluation des connaissances	2,63	2,75	2,22	3,86	3,72	3,34
16. Logique	2,25	2,00	1,89	2,77	3,00	2,79
17. Cohérence	2,25	1,75	2,14	2,73	2,93	3,09
18. Précision	3,25	3,25	2,43	3,84	4,00	3,55
19. Longueur	3,25	4,13	3,00	3,84	3,74	3,51
20. Détails	3,37	4,25	3,00	3,75	3,80	3,60

TABLEAU 33

Moyennes des jugements émis pour chaque catégorie de juges sur la réponse 1 pour les étudiants de chacun des collèges

COLLEGE:	Métropolitain (N = 59)			Urbain (N = 57)			Rural (N = 57)		
Juges Nombre de jugements	JL 20	JN 19	JS 20	JL 19	JN 18	JS 20	JL 20	JN 17	JS 20
Moyennes pour									
1. Clarté	2,35	2,37	2,25	2,05	2,67	2,30	2,40	3,06	2,25
2. Concision	2,30	2,68	2,40	2,47	2,38	2,55	2,95	3,00	3,00
3. Connaissance du sujet	2,70	2,31	3,25	2,74	2,89	2,80	2,70	2,82	2,85
4. Choix de termes spécialisés	2,55	2,74	2,40	2,37	3,39	3,05	2,70	3,53	2,80
5. Utilisation du vocabulaire général	2,65	2,53	2,10	2,26	3,17	2,75	2,60	3,18	2,85
6. Justesse du vocabulaire général	2,90	2,58	2,10	2,37	3,00	2,70	2,75	3,18	3,05
7. Compétence en français	3,35	3,74	3,25	3,15	3,67	3,15	3,50	3,82	3,40
8. Prononciation	2,65	2,63	2,10	2,31	3,05	2,45	2,75	3,65	3,15
9. Richesse du vocabulaire	2,95	3,37	2,50	2,79	3,55	3,15	3,10	3,44	3,40
10. Maîtrise du vocabulaire	2,25	1,95	2,10	2,16	2,28	2,65	3,10	2,94	2,85
11. Richesse de la syntaxe	3,00	2,42	2,40	2,74	2,94	3,00	3,00	3,41	3,25
12. Maîtrise de la syntaxe	2,45	2,05	2,25	2,26	2,22	2,75	2,60	3,59	3,10
13. Structure du discours	2,85	2,00	2,10	2,31	2,28	2,65	2,50	3,18	2,85
14. Expressions inutiles	3,40	3,05	3,35	4,05	3,39	3,15	3,25	2,88	2,60
15. Evaluation des connaissances	3,40	2,68	2,50	3,00	3,11	2,95	3,25	3,35	3,25
16. Logique	2,65	2,11	2,15	2,05	2,38	2,45	2,45	2,94	2,85
17. Cohérence	3,45	2,05	2,15	1,79	2,22	2,35	2,40	2,82	2,70
18. Précision	3,50	3,11	2,65	3,37	3,44	3,05	3,25	3,59	3,42
19. Longueur	3,40	3,68	3,35	4,16	4,50	3,80	3,60	3,65	3,25
20. Détails	3,80	3,63	3,55	3,84	4,99	3,80	3,55	3,59	3,40

TABLEAU 34

Moyennes des jugements émis pour chaque catégorie de juges sur la réponse 2 pour les étudiants de chacun des collèges

COLLEGE:	Métropolitain (N = 59)			Urbain (N = 57)			Rural (N = 57)		
Juges Nombre de jugements Moyennes pour	JL 20	JN 19	JS 20	JL 19	JN 18	JS 20	JL 20	JN 17	JS 20
1. Clarté	2,35	2,58	2,32	2,68	3,00	2,65	2,55	4,00	3,16
2. Concision	2,25	2,84	2,16	2,11	2,55	2,79	2,20	3,35	3,28
3. Connaissance du sujet	2,70	2,95	2,21	3,47	3,78	3,00	3,50	4,24	3,16
4. Choix de termes spécialisés	2,85	2,74	2,61	2,63	2,61	3,05	3,35	3,89	3,25
5. Utilisation du vocabulaire général	2,80	2,68	2,30	2,63	3,50	2,90	3,20	3,65	3,15
6. Justesse du vocabulaire général	2,90	2,74	2,30	2,84	3,55	2,80	3,25	3,88	3,10
7. Compétence en français	3,60	3,31	2,85	3,47	3,83	3,25	4,00	4,00	3,60
8. Prononciation	2,65	2,74	2,10	2,53	3,27	2,55	2,90	3,65	3,10
9. Richesse du vocabulaire	2,80	2,74	2,60	3,05	3,44	3,15	3,20	4,00	3,40
10. Maîtrise du vocabulaire	2,35	2,05	2,35	2,31	2,39	2,70	2,50	3,82	3,10
11. Richesse de la syntaxe	2,95	2,37	2,40	3,11	2,94	2,75	3,30	3,41	3,20
12. Maîtrise de la syntaxe	2,45	2,21	2,40	2,26	2,33	2,70	2,35	3,06	3,30
13. Structure du discours	3,05	2,16	2,20	2,63	2,55	2,75	2,65	3,35	3,10
14. Expressions inutiles	3,10	3,00	3,30	3,47	3,05	3,00	3,40	2,76	3,15
15. Evaluation des connaissances	3,50	3,11	2,75	3,68	3,89	3,20	3,80	4,72	3,40
16. Logique	2,60	2,26	2,20	2,53	2,78	2,60	2,80	3,18	3,00
17. Cohérence	2,65	2,31	2,30	2,47	2,61	2,65	2,70	3,24	2,80
18. Précision	3,30	3,37	2,84	3,84	3,44	3,47	3,90	4,12	3,65
19. Longueur	3,75	3,58	3,10	4,16	4,44	3,80	3,60	3,88	3,35
20. Détails	3,80	3,68	3,20	4,16	4,50	3,80	4,15	3,38	3,50

TABLEAU 35

Moyennes des jugements émis pour chaque catégorie de juges sur la réponse 3 pour les étudiants de chacun des collèges

COLLEGE:	Métropolitain (N = 59)			Urbain (N = 57)			Rural (N = 57)		
Juges Nombre de jugements	JL 20	JN 19	JS 20	JL 19	JN 18	JS 20	JL 20	JN 17	JS 20
Moyennes pour									
1. Clarté	2,70	2,95	2,23	3,26	3,72	3,37	3,10	3,59	2,78
2. Concision	2,50	2,79	2,37	2,58	3,11	3,39	2,75	3,59	2,94
3. Connaissance du sujet	3,20	2,79	2,41	3,53	3,72	3,12	3,30	3,88	2,84
4. Choix de termes spécialisés	2,55	2,58	2,29	2,63	3,50	3,05	2,90	3,05	3,00
5. Utilisation du vocabulaire général	3,40	2,79	2,41	3,00	3,50	3,11	3,30	3,71	2,95
6. Justesse du vocabulaire général	3,15	2,68	2,35	2,84	3,39	3,24	3,15	3,71	3,11
7. Compétence en français	3,45	3,21	2,82	3,53	3,78	3,05	3,95	4,12	3,45
8. Prononciation	2,80	2,68	2,24	2,47	3,28	2,53	3,00	3,24	3,26
9. Richesse du vocabulaire	3,10	2,68	2,50	2,63	3,39	3,21	3,25	3,82	3,45
10. Maîtrise du vocabulaire	2,70	1,95	2,35	2,42	2,33	2,74	2,85	3,29	2,95
11. Richesse de la syntaxe	3,10	2,53	2,24	3,16	3,17	2,84	3,40	3,71	3,25
12. Maîtrise de la syntaxe	2,45	2,04	2,29	2,47	2,39	2,84	2,65	3,35	3,25
13. Structure du discours	2,85	2,11	2,18	3,05	2,83	3,00	3,05	3,41	3,20
14. Expressions inutiles	3,20	2,95	3,12	3,12	2,72	2,95	3,15	2,76	2,60
15. Evaluation des connaissances	3,65	3,00	2,35	3,74	3,94	3,11	3,70	4,00	3,40
16. Logique	2,45	2,14	1,76	2,47	2,94	3,00	3,15	3,35	3,10
17. Cohérence	2,50	2,16	2,06	2,47	2,94	3,22	2,70	3,24	3,10
18. Précision	3,55	3,31	2,64	3,68	4,11	3,58	4,10	4,29	3,58
19. Longueur	3,75	3,58	3,00	3,79	3,44	3,84	3,75	3,82	3,35
20. Détails	3,60	3,63	3,19	3,84	4,00	3,68	3,70	4,00	3,60

2.4 Conclusion

Les résultats obtenus pour les deux études qui précèdent, présentent de grandes similitudes; ils sont comparables non seulement dans leur ensemble, mais également dans les détails. Ils relèvent donc d'une perception de la langue étudiante qui présente une grande stabilité. Elle se manifeste dans le profil général de l'évaluation aussi bien que dans les analyses de variance et de corrélation.

Le profil général de l'évaluation témoigne d'une perception plutôt défavorable de la compétence générale en français qu'on attribue en particulier à l'insuffisance de la richesse du vocabulaire, laquelle se traduit par un manque de précision dans le discours.

L'analyse de variance met en évidence l'importance relative de quatre variables paralinguistiques: le sexe du locuteur, l'orientation professionnelle du juge, le secteur auquel appartient l'étudiant et le collège d'origine.

De ces quatre variables, le sexe du locuteur semble être celui qui exerce le moins d'influence sur l'évaluation, exception faite de la prononciation. Le plus déterminant est le secteur auquel appartient l'étudiant: il y a une nette tendance à évaluer les étudiants du sec-

teur professionnel moins favorablement que ceux du secteur général. Ceci conduit à créer un clivage entre les locuteurs de l'un et l'autre groupe.

Les deux autres variables semblent jouer un rôle relativement important. L'orientation professionnelle du juge tend à jouer en faveur du locuteur, dans la mesure où celui-ci est familier, soit avec l'évaluation linguistique (juge - linguiste), soit avec le domaine de spécialisation de l'étudiant (juge - spécialiste). Quand le juge évalue au seul titre d'usager de la langue (juge - naïf), son jugement tend à être plus sévère. L'on peut avancer l'explication selon laquelle cette dernière catégorie de juge aurait une perception plus globale, moins analytique du phénomène linguistique, que les deux autres catégories. Or les réponses fournies au questionnaire donnent à penser que moins l'aspect à juger est précis plus le jugement est défavorable. L'opinion émise sur la compétence générale en français est plus défavorable que toute autre opinion émise sur la très grande majorité des aspects particuliers de cette compétence.

L'on peut aussi penser que le juge "naïf" est plus susceptible de formuler une opinion sur la langue qui soit plus près des attitudes communes de la population, lui dont l'attention est moins sollicitée que celle des deux

autres catégories de juges, par le domaine de la spécialité de l'étudiant ou par l'évaluation des connaissances linguistiques avec lesquelles il est présumé peu familier. Bref, l'opinion du juge - linguiste et du juge - spécialiste serait le résultat d'un point-de-vue plus averti, alors que celle du juge naïf serait plus conforme aux attentes générales de l'opinion publique en matière linguistique.

L'interprétation de la variation en fonction du collège d'origine est beaucoup plus délicate. Comme tous les témoins sont des étudiants inscrits en première session du cours collégial, il semblerait peu fondé d'attribuer cette variation à la qualité de l'enseignement dispensé dans chacun de ces collèges. L'on peut cependant supposer que le choix d'un collège, compte tenu de la contrainte des programmes offerts, est moins indifférent socialement dans un centre urbain ou métropolitain que dans un milieu éloigné de ces centres où les collèges sont moins nombreux et plus éloignés. Ainsi, le fait de pouvoir choisir le collège où l'on s'inscrit pourrait servir d'indicateur socioculturel, du moins dans les régions où le choix du collège ne pose pas trop de contraintes géographiques ou administratives à l'ensemble des étudiants. Dans cette perspective, le fait de fréquenter tel collège plutôt que tel autre pourrait impliquer en soi une variation sociale de la langue.

L'on pourrait également se demander si cette variation en fonction du collège d'origine pourrait constituer l'expression de l'existence d'un modèle linguistique proprement métropolitain, ayant servi de critère à l'évaluation. Ici la variation de la langue ne serait plus sociale mais géographique. Une telle interprétation supposerait cependant que les juges aient repéré dans le discours du locuteur des indicateurs de la variation géographique qui soient connotés de façon dévalvorisante linguistiquement.

L'interpréation de cette variable est d'autant plus délicate que la représentation des témoins provenant du secteur général et du secteur professionnel peut varier selon les collèges et qu'il s'agit là d'un facteur qui influence l'évaluation de façon importante.

L'interprétation de cette variation dans l'évaluation de la compétence linguistique des étudiants, en fonction du collège d'origine, reste ouverte. Il semble difficile de trancher en faveur d'une variation géographique ou sociale de la langue, bien que la seconde hypothèse puisse paraître, aux yeux de certains, plus plausible.

Les analyses de corrélations révèlent le caractère global des jugements portés sur la langue en même temps qu'elles soulignent la variation de l'évalua-

tion en fonction du sujet traité. Cette interaction du sujet et de la langue est un phénomène connu des sociolinguistes [1] qui n'a rien que de très courant. L'on peut penser que, même si le type de société dans lequel nous vivons permet beaucoup de variations stylistiques, indépendamment du sujet traité dans un discours et des circonstances dans lesquelles celui-ci s'inscrit, il reste que le milieu scolaire, de tradition plus conservateur, tend à restreindre des limites à cette variation, surtout lorsque le sujet traité relève de son domaine d'élection. La transgression de ces limites aux contours imprécis serait alors sanctionnée par un jugement défavorable.

La variation dans l'évaluation selon la nature du sujet traité constituerait, somme toute, l'affirmation du postulat de la compétence sociolinguistique auquel le locuteur devrait se conformer, dans le milieu scolaire. L'évaluation de la compétence linguistique de l'étudiant impliquerait jusqu'à un certain point celle de sa compétence socio'linguistique.

Du profil général, des analyses de variance et de corrélation, ce qui frappe le plus reste encore

(1) CF. Ervin-trip, Susan M., An analysis of the Interaction of language, Topic and listener. (1968).

le très net clivage entre l'évaluation des témoins du secteur général et ceux du secteur professionnel et cela pour les trois catégories de juges et les quatre collèges. L'importance de cette variable fait qu'elle s'impose au-delà de toutes les autres. Dans ce cas, l'on est en droit de se demander si l'on est en présence d'un stéréotype négatif où si le choix même du secteur général plutôt que du secteur professionnel n'irait pas de pair avec certaines caractéristiques linguistiques des locuteurs, incluant celle de la richesse du vocabulaire.

3. DEPOUILLEMENT DE CERTAINS ASPECTS LINGUISTIQUES DU CORPUS

Stéréotype négatif ou carence réelle? Seule la détermination de la nature du rapport existant entre l'évaluation effectuée par les juges et le contenu linguistique des enregistrements permet de répondre à cette question.

Pour les fins de cette étude, le corpus a été constitué à partir des seuls enregistrements du corpus A.

L'ensemble de ces enregistrements a été réparti en trois catégories selon que l'évaluation, dont la moyenne varie de 1.51 à 3.70, était favorable ($\bar{m} >$ 3.25), moyenne ($\bar{m}$ = 2.76 à 3.24) ou défavorable ($\bar{m} <$ 3.25); et cinq enregistrements ont été retenus au hasard à l'intérieur de chacune de ces catégories.

Le dépouillement linguistique a porté sur un ensemble d'aspects qui peuvent être regroupés en quatre grandes catégories: 1) le vocabulaire, (richesse lexicale, termes techniques, rapport, verbe/adjectif); 2) la grammaticalité (ommission ou ajout de mots, accord du genre et du nombre, concordance des temps, constructions de phrases, rapport entre les propositions indépendantes et subordonnées); 3) la prononciation (déphtongaisons, réductions syllabiques, omission des consonnes finales, ouverture et fermeture des voyelles, débit); 4) la longueur de la réponse.

3.1 Les résultats

Pour les groupes A et B qui constituent les pôles opposés de l'évaluation, les résultats quantifiés du dépouillement linguistique pour chacun des aspects ci-haut mentionnés apparaissent aux tableaux 36 et 37 (p. 112 et 113), alors que le tableau 38 (p. 111) indique le coefficient de corrélation (formule de Spearman) par rapport au classement effectué à partir de l'évaluation faite par les juges, pour chacune des variables.

Quatre variables obtiennent des coefficients de corrélation très élevés avec le classement des juges. Il s'agit de la richesse du vocabulaire (+ .925), de la grammaticalité (- .939)(absence d'erreurs), des réductions syllabiques (- .700) et enfin, la longueur de la réponse (+ .670). Ces corrélations sont toutes statistiquement significatives.

3.1.1

La richesse du vocabulaire estimée pour une population de 1000 mots dans chacun des enregistrements retenus varie de 306 à 343 mots différents sur un ensemble de 1000 mots pour les témoins jugés favorablement et de 202 à 296 mots différents pour ceux qui sont jugés défavorablement. Le coefficient de corrélation entre l'éva-

lation et la réalité linguistique est très élevé.

Les figures 10 à 19 (p. 116 à 124) donnent la courbe de croissance de la richesse du vocabulaire pour chacun des témoins des deux groupes et les figures 20 et 21 (p. 125 et 126), l'ensemble des courbes et la courbe résultante pour chacun des deux groupes de témoins.

3.3.2

Pour ce qui est de la grammaticalité, le coefficient de corrélation est de tous le plus élevé (= .939). Les juges ont été, selon toute probabilité, très sensibles au total des "fautes" indépendamment de la nature de celles-ci. Toutefois certaines "fautes" ne se retrouvent à toute fin pratique que chez les témoins jugés moins favorablement; c'est le cas notamment de l'utilisation de l'interrogation directe dans une phrase affirmative (ex. J'ai appris tout qu'est-ce que je voulais savoir); d'erreurs dans le choix des auxiliaires des verbes (ex. J'ai venu voir qu'est-ce qu'ils faisaient) et de l'accord du nombre (ex. Il y a des lumières qui a une résistance...).

Tableau 38

Coefficients de corrélation (formule de spearman) existants entre les résultats quantifiés des variables étudiées et le classement selon les jugements.

Termes techniques:

- 1) Total des consonnes - .406
  2) Mots différents - .400
- Richesse du vocabulaire + .385
- Erreurs grammaticales - .339
- Rapport ind./sub. (avec les circonstancielles) - .333
- Rapport ind./sub. (sans circonstancielles) - .510
- Rapport verbes/adjectifs - .472
- Débit + .620
- Réductions syllabiques - .700
- Chutte des consonnes finales - .170
- Question / Réponse Rapport de longueur + .670

GROUPE "A"	T. [illegible]		T. 903		T. 802		T. 80		T. 294	
[illegible]	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
- Mots différents	23	68	22	45	13	72	27	64	40	69
- Répétition	11	32	27	45	5	28	15	36	18	31
- Total	34	100	49	100	18	100	42	100	58	100
[illegible]										
- N = [illegible]	125		119		128		117		180	
- N = [illegible]	259		208		219		193		200	
- N = [illegible]	270		262		302		250		261	
- N = [illegible]	344		374		359		306		304	
[illegible]	15		6		3		9		15	
[illegible]	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
- [illegible]	287	58	307	68	280	74	255	68	215	55
([illegible])	73	15	68	16	49	12	54	14	73	18
	97	20	60	16	55	14	58	15	107	27
[illegible] - [illegible]	5.7		7		5		4.8		4.8	
[illegible]	[illegible] syll./[illegible]		[illegible] syll./[illegible]		[illegible] syll./[illegible]		[illegible] syll./[illegible]		[illegible] syll./[illegible]	
[illegible]										
- Mots différents										
- Répétition										
- Total										
[illegible]	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
- Mots différents	6	8	9	5	10	8			11	7
- Répétition	74	92	109	95	121	92			138	93
- Total	80	100	118	100	131	100			149	100
[illegible]	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
- Mots différents	18	26	3	11	11	32			10	26
- Répétition	52	74	76	89	23	68			29	74
- Total	70	100	85	100	34	100			39	100
[illegible]										
- Mots différents										
- Répétition										
- Total										
[illegible]										
- Mots différents										
- Répétition										
- Total										
[illegible] - [illegible] / [illegible]	1/7		1/10		1/3		1/6.5		1/9	

GROUPE "P"	T. 189	T. 234	T. 240	T. 359	T. 216
TEMPS TECHNIQUES	N %	N %	N %	N %	N %
- Mots différents	9 9	15 34	16 30		15 50
- Répétition	4 31	29 66	38 70	12	15 50
- Total	13 100	44 100	54 100		30 100
NOMBRE LEXICAL					
- N = 250	104	114	112	98	85
- N = 500	166	186	181	155	103
- N = 750	217	244	259	205	165
- N = 1000	256	290	291	252	185
FIGURES GRAMMATICALES	14	34	37	45	10
RAPPORT	N %	N %	N %	N %	N %
- Ind./Sub.	129 72	269 75	169 80	258 73	50 70
(sans circonstancielles)	15 8	45 13	10 5	40 12	9 16
	36 20	43 12	33 15	53 15	8 14
RAPPORT					
- Verbe/Adjectif	5.3	7.8	10	7	6
DEBIT	202 syl./min.	210 syl./min.	206 syl./min.	202 syl./min.	220 syl./min.
DIPHTONGUES	N %	N %	N %	N %	N %
- Mots différents	18 47	20 28	14 23	39 49	
- Répétition	20 53	52 72	27 77	41 51	
- Total	38 100	72 100	61 100	80 100	
RESPIRATION SYLLABE	N %	N %	N %	N %	N %
- Mots différents	20 10	23 9	29 14	25 8	11 32
- Répétition	171 90	229 91	174 86	293 92	23 68
- Total	191 100	252 100	203 100	318 100	34 100
CONJONCTIONS FISALES	N %	N %	N %	N %	N %
- Mots différents	21 50	15 29	15 22	14 25	
- Répétition	21 50	37 71	53 78	43 75	5
- Total	42 100	52 100	68 100	57 100	
OUVERTURE	N %	N %	N %	N %	N %
- Mots différents	6 35	6 75	7 18	12 60	
- Répétition	11 65	2 25	31 82	8 40	
- Total	17 100	8 100	38 100	20 100	
FERMETURE	N %	N %	N %	N %	N %
- Mots différents	5 6	11 5	7 4	10 7	
- Répétition	74 94	224 95	188 96	135 93	
- Total	79 100	235 100	195 100	145 100	
RAPPORT					
- Question / Réponse	1/4	1/6	1/5	1/4	1/1.5

3.1.3

Bien que la tendance à la réduction syllabique soit une tendance normale de la langue parlée, on trouve une corrélation inverse significative (- .700) entre cette variable linguistique et le rang de l'évaluation. Cela donne à penser que moins il y a de réductions syllabiques (ex. sur un → [sœ̃], avec → [aɛ̃k] chez un témoin, plus les juges lui sont favorables.

3.1.4

Enfin le coefficient de corrélation pour ce qui est de la longueur de la réponse est de + .670. La longueur de la réponse semble donc influencer l'évaluation de la compétence linguistique du témoin. On peut penser que les meilleurs sujets donnent des réponses plus élaborées (ce qui irait de pair avec la richesse lexicale) et dans l'ensemble plus satisfaisantes.

3.1.5

A ces quatre variables linguistiques dont il vient d'être question, il faut en ajouter deux autres pour lesquelles il n'a pas été nécessaire de calculer le coefficient de corrélation avec le classement des juges, la constation étant évidente. Il s'agit de la diphtongai-

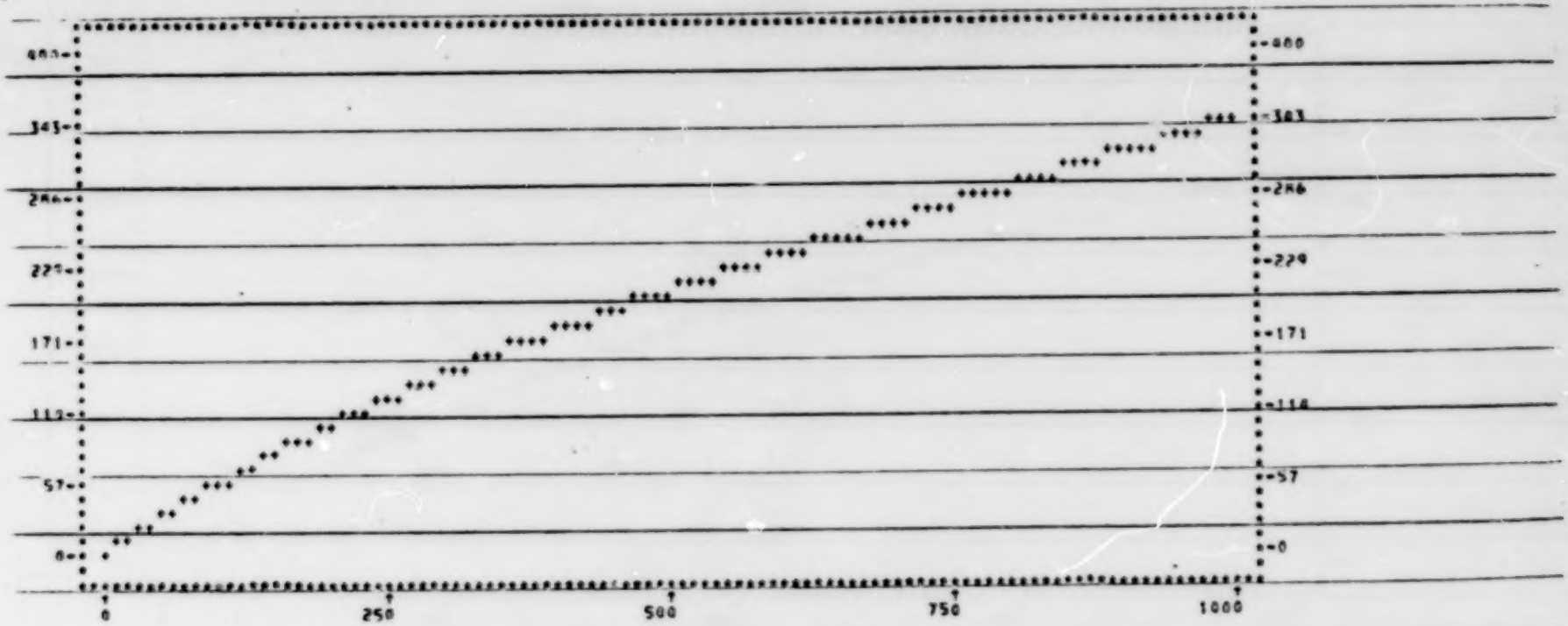
400
343
286
229
171
114
57
0
400
343
286
229
171
114
57
0
0
250
500
750
1000

COURBE DU DECK F DOSSIER 903

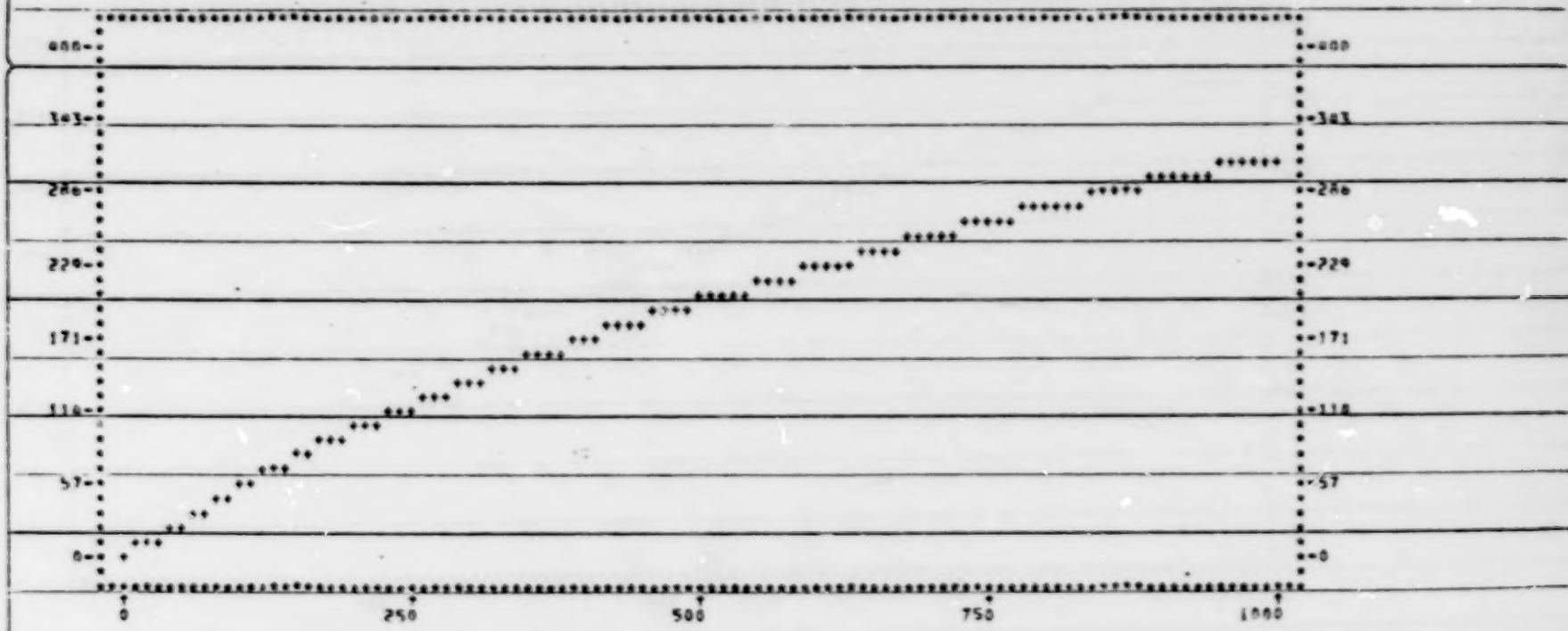

Figure II

COURBE DU DECK J DOSSIER A02

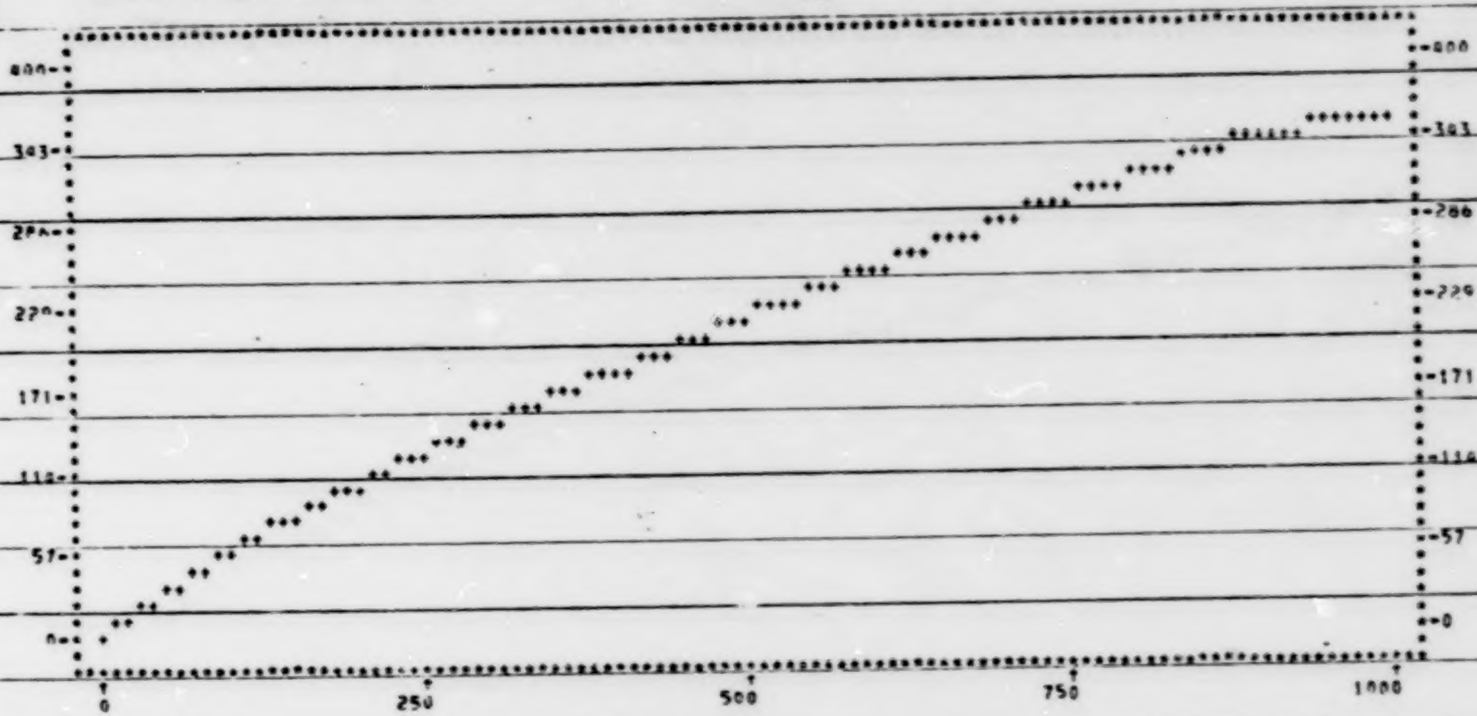

Figure 12

COURBE DU DECK E MASSIF A8

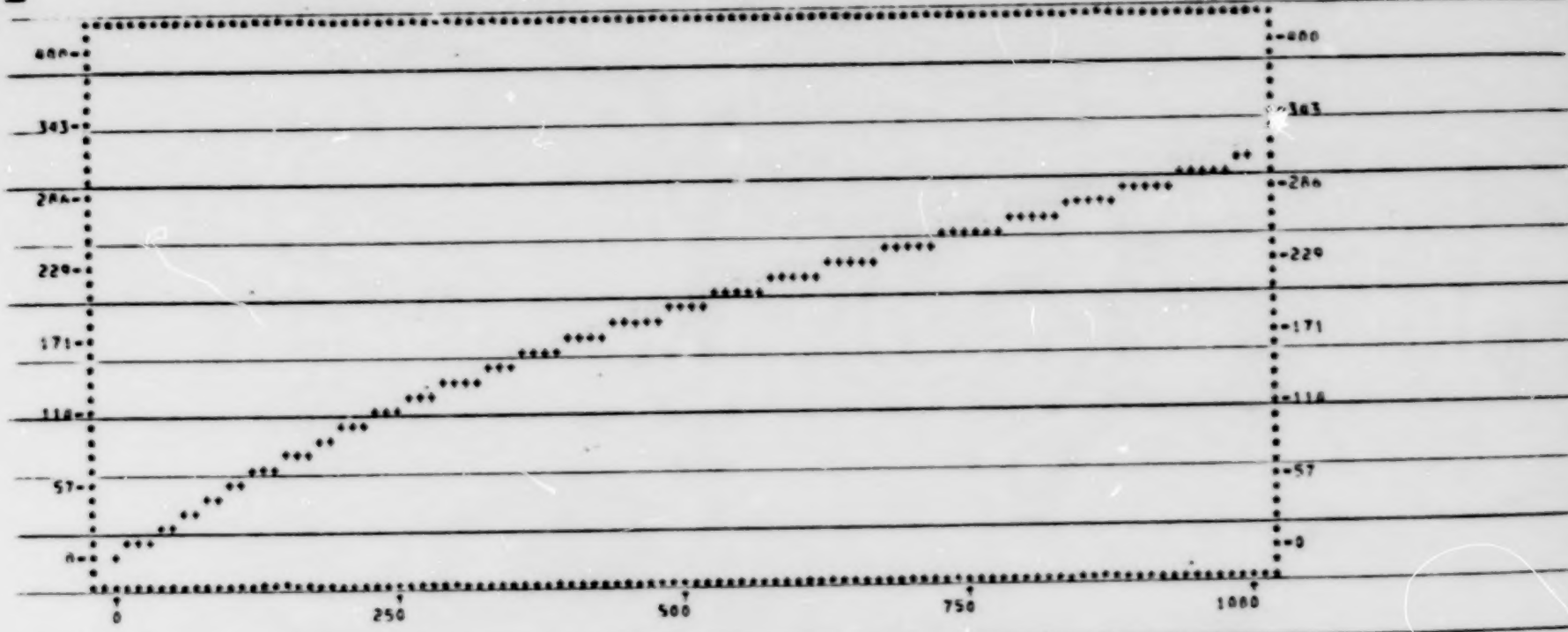

Figure 0

COURBE DU DECK N DOSSIER 294

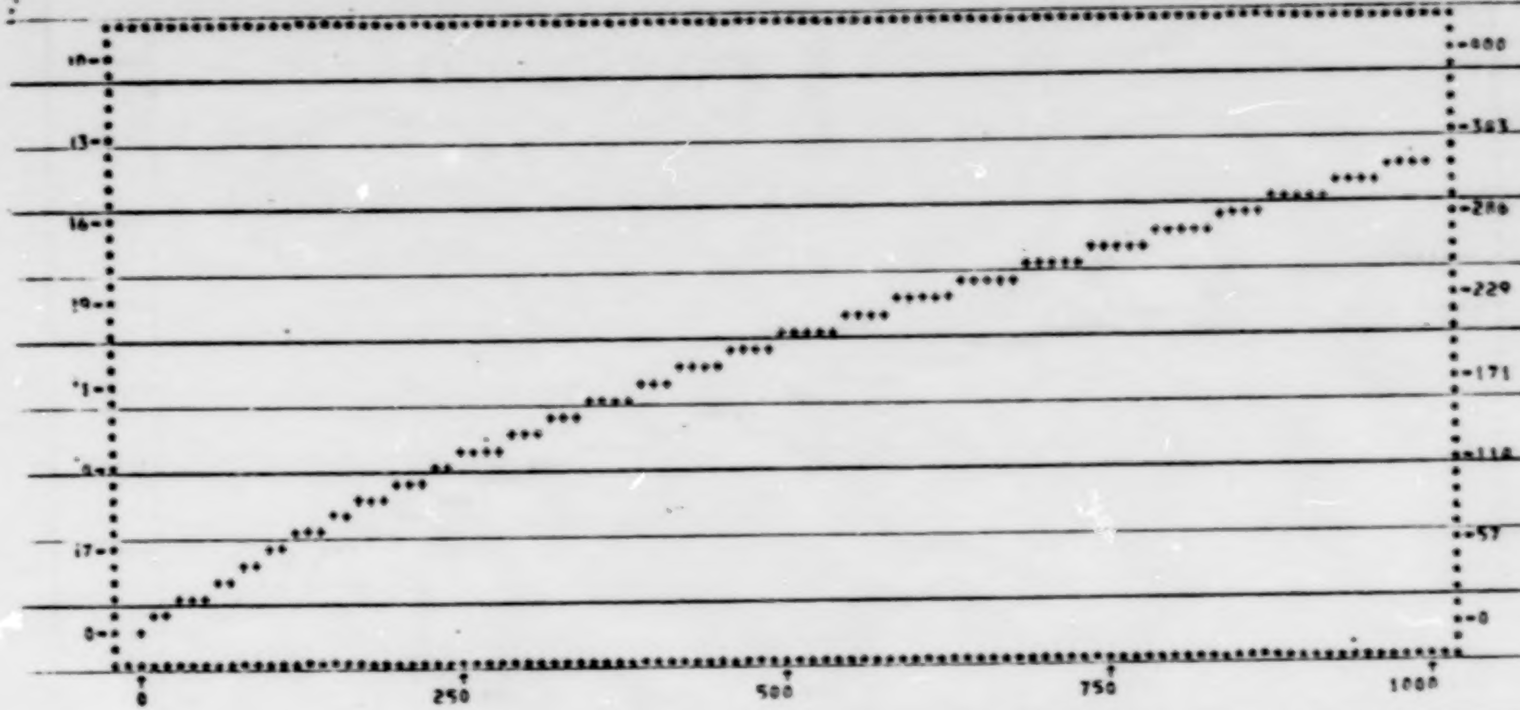

Figure 14

COURBE DU DOSSIER 149

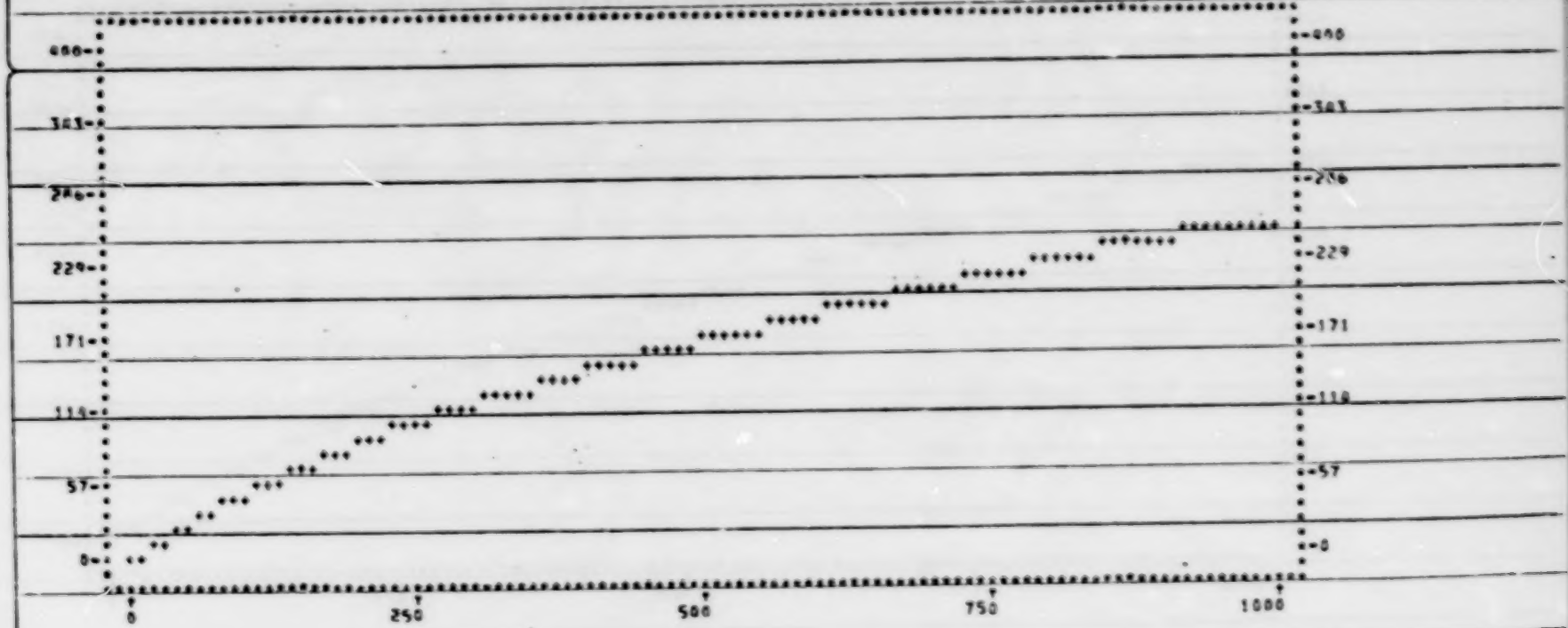

Figure 12

COURBE DU DECK K DOSSIER 234

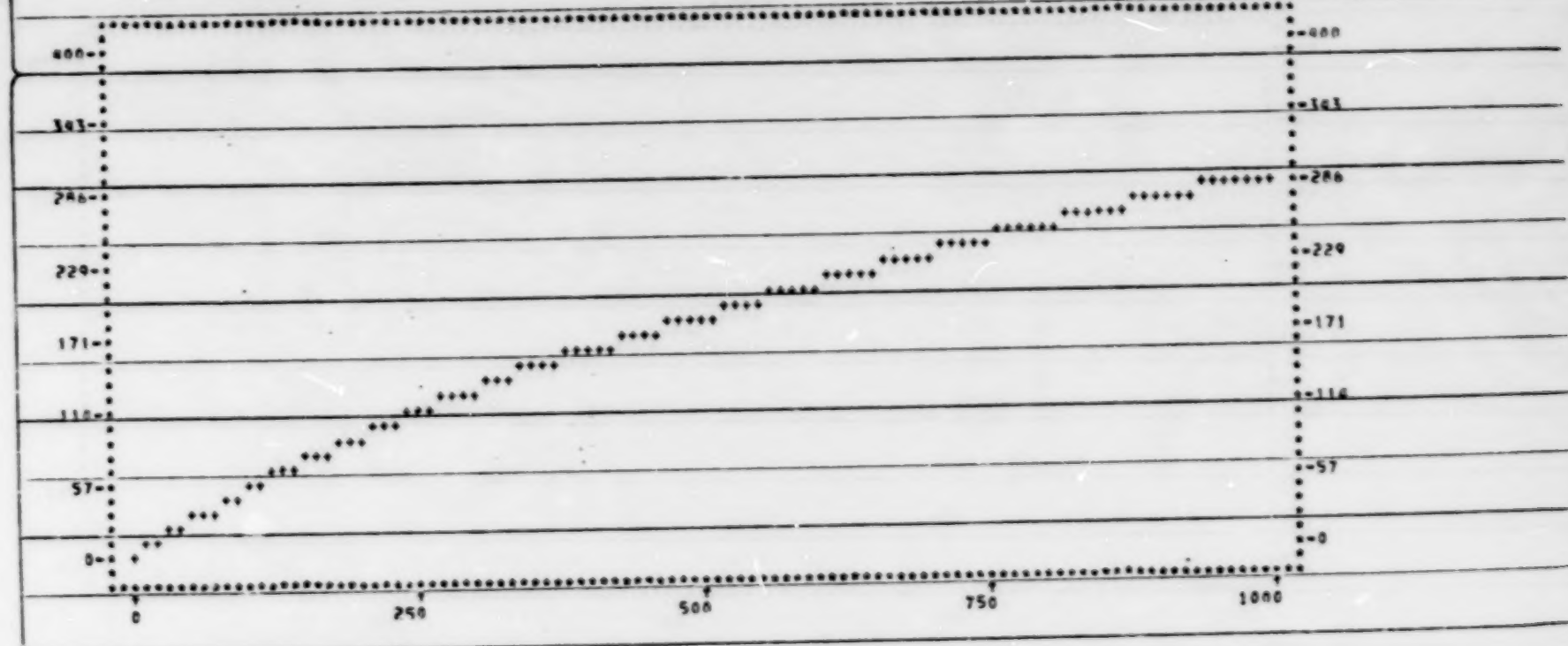

Figure 16

COURBE DU DECK 1 DOSSIER 200

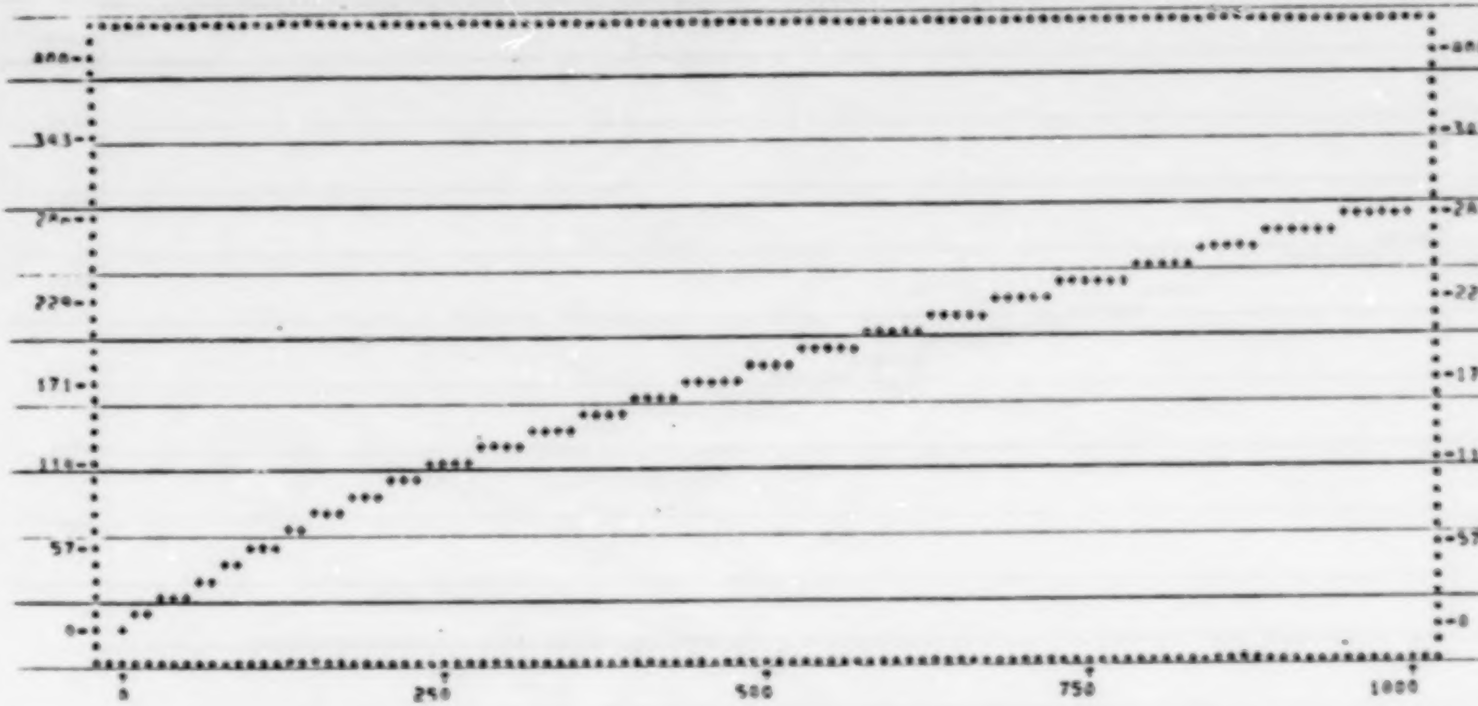

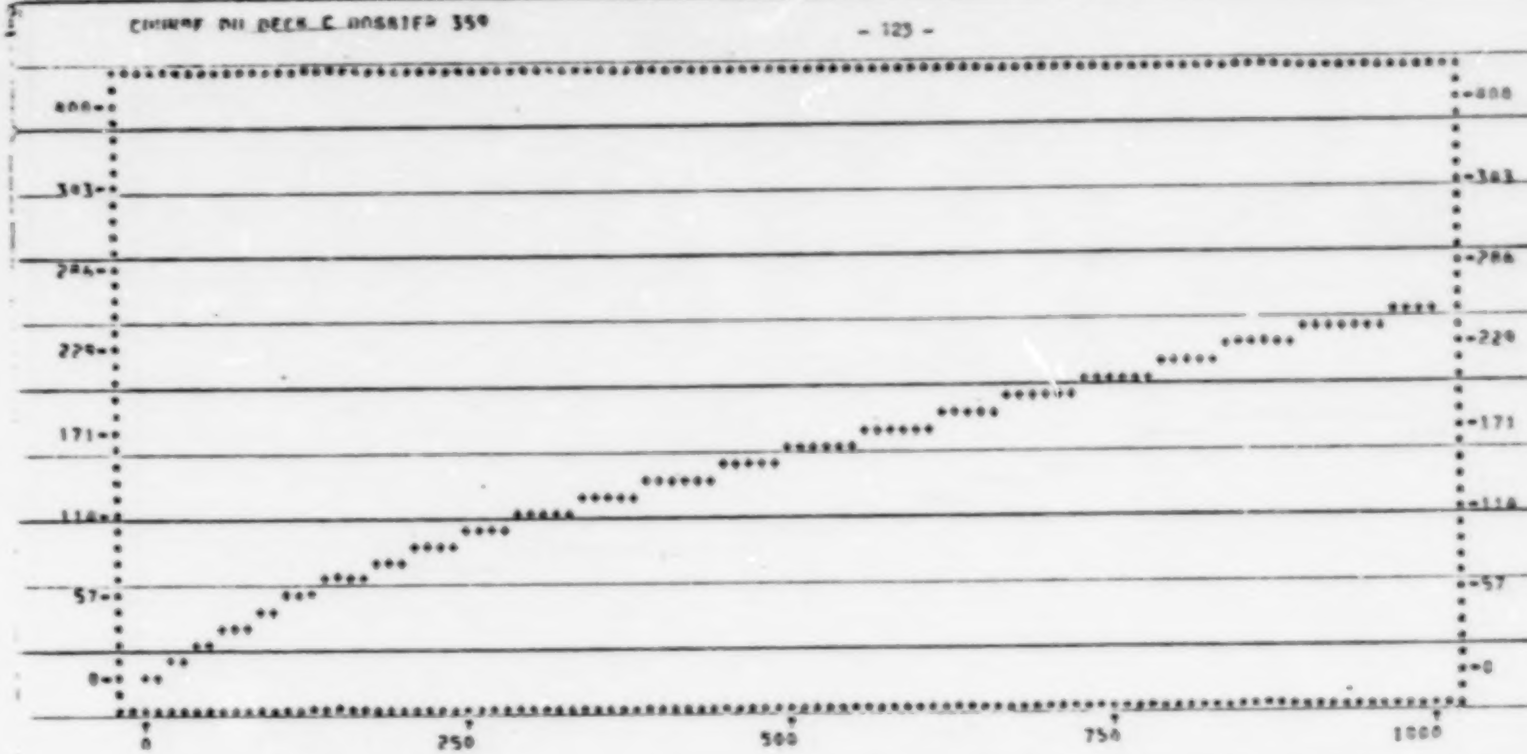
CHURNF DU DECK C DOSSIER 359
400
343
286
229
171
114
57
0
0
250
500
750
1000

Figure 18

COUPE DU RACK 0 DOSSIER 216

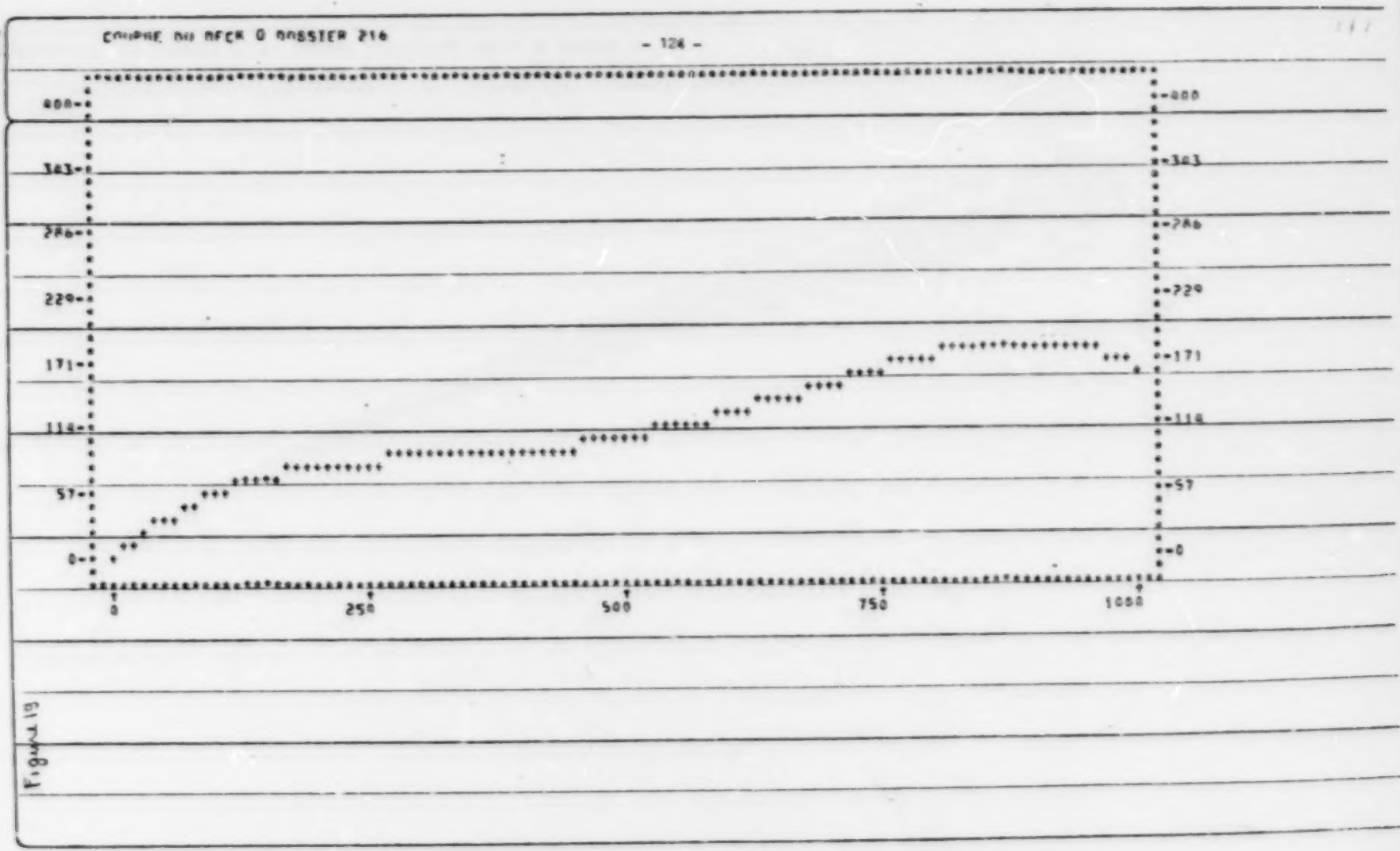

Figure 19

L'ENSEMBLE DES COURBES ET LA COURBE RESULTANTE POUR LE GROUPE A

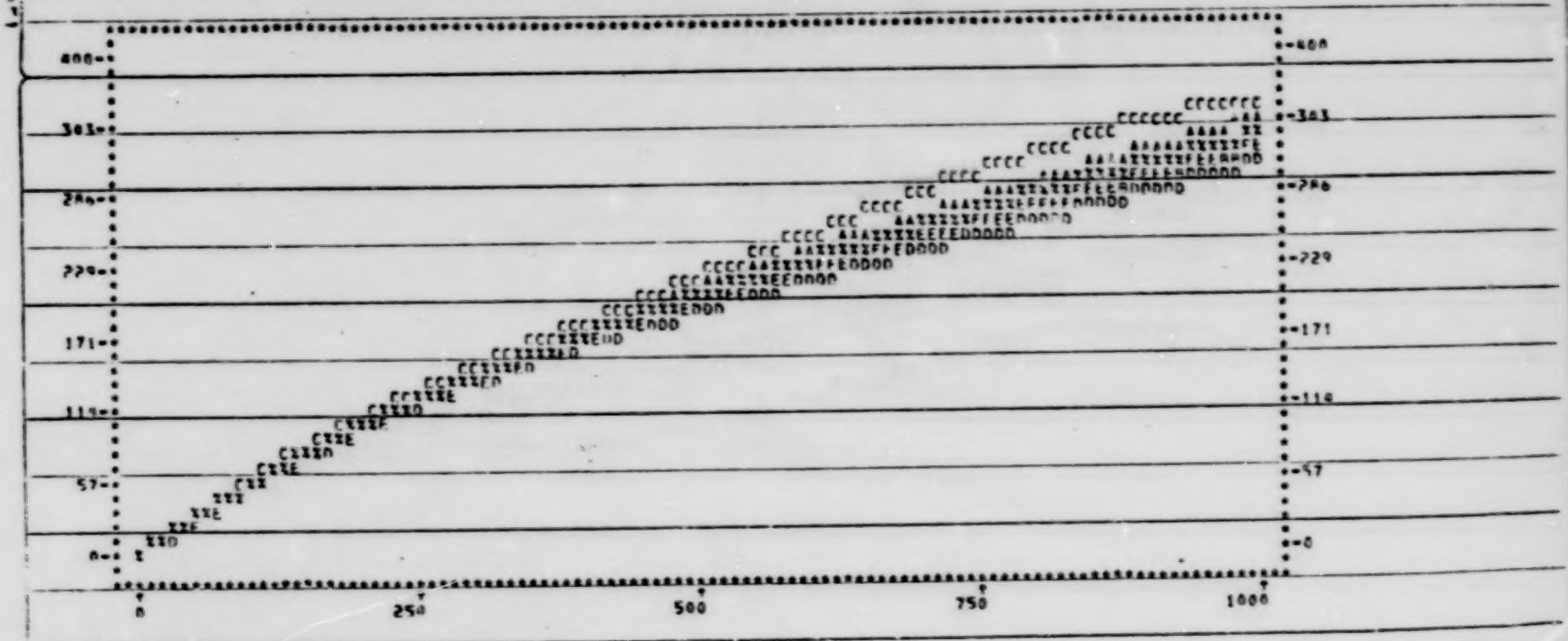

Figure 20

L'ENSEMBLE DES COURBES ET LA COURBE RESULTANTE POUR LE GROUPE A

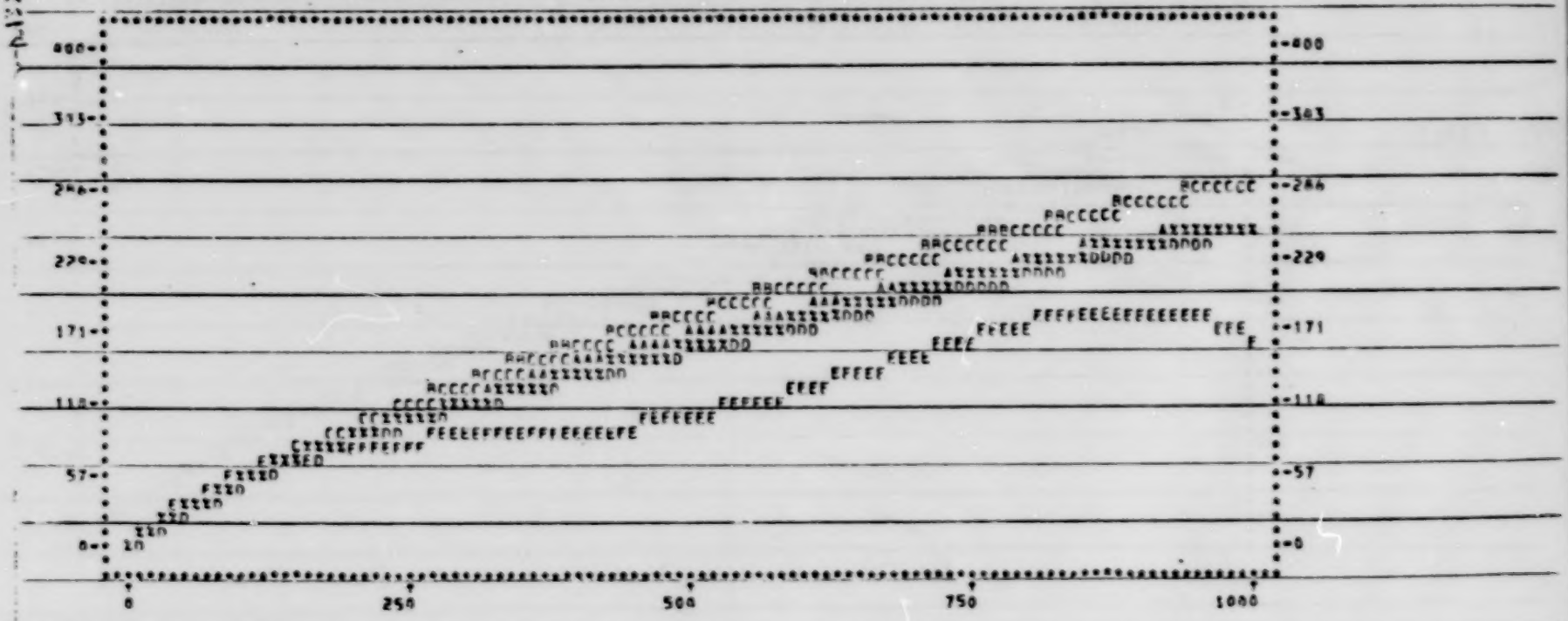

L'ECART EST DE 34.21 %

Figure 21

L'ENSEMBLE DES COURBES ET LA COURBE RESULTANTE POUR LE GROUPE G

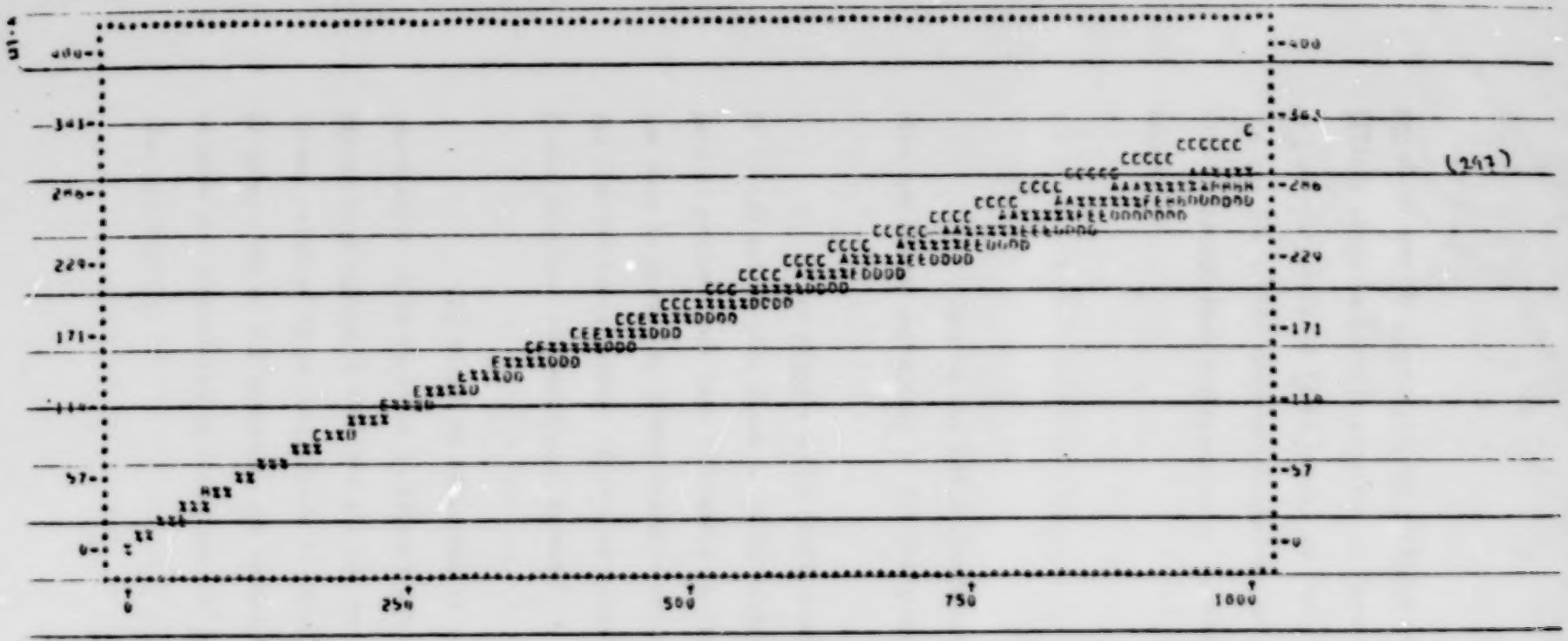

L'ERREUR EST DE 0,95 %

son ainsi que de l'aperture des voyelles (ex.: cinq → [sɛ̃k]; avoir → [awaɛ]; problème → [prɔblɛ^{i}m]; casse → [ka's]; perdre → [pɛ^{i}d]; voit → [vwe] etc.). Il semble que ces traits caractéristiques du groupe B jouent un rôle important dans l'évaluation de la compétence linguistique.

3.1.6

Pour ce qui est du coeffficient de corrélation des autres variables, il est relativement faible.

Le débit avec un coefficient de corrélation de + .620 est le plus élevé de cette catégorie. Les sujets du groupe A ont dans l'ensemble un débit plus rapide que ceux du groupe B. Cette variable qui intervient dans des limites assez larges. Peut-elle constituer un indice fiable pour un classement plus précis?

Il en est de même pour le coefficient de corrélation de la variable du rapport entre le nombre de verbes et d'adjectifs utilisés qui est de - .472. La faiblesse relative de ce coefficient de corrélation inverse ne permet pas de lui attribuer une influence aussi déterminante sur l'appréciation des juges que celle des variables précédentes.

3.1.7

Vient ensuite le vocabulaire technique ou spécialisé. Le coefficient de corrélation de termes techniques par rapport au total est de - .406 et celui de la proportion estimée par rapport au nombre de mots différents est de - .400. Il semble que la proportion du vocabulaire spécialisé est trop faible (de 1% à 4%), par rapport à l'ensemble du vocabulaire des sujets, pour qu'elle puisse influencer directement l'évaluation faite par les juges. Les termes techniques sont probablement considérés avec l'ensemble du vocabulaire.

3.1.8

Deux coefficients de corrélation ont été calculés pour le rapport entre le nombre de propositions indépendantes et de propositions subordonnées de façon à tenir compte de la catégorie des propositions circonstancielles. Le premier qui les inclut est de - .333 et le second, qui les exclut, est de -.510.

Même si la complexité des phrases est bien souvent considérée comme étant une marque de richesse stylistique, dans les textes écrits notamment, il ne semble pas que cette variable ait influencé l'évaluation outre mesure. Il convient de se rappeler que nous sommes en

présence de discours oraux. Cependant le fait que l'indice de corrélation augmente dans la mesure ou les circonstancielles sont exclues, est intéressant en ce qu'il pourrait indiquer une plus forte tendance à utiliser des phrases indépendantes chez les témoins du groupe B.

3.1.9

Enfin la chute des consonnes finales (ex.: capable → [kapab] est un phénomène tellement répandu dans la langue parlée que le coefficient de corrélation de cette variable est le plus faible (- .170). Son influence tend donc à être nulle.

Pour le groupe C, dont l'évaluation n'était ni favorable ni défavorable, la variable richesse du vocabulaire seule a été retenue. La moyenne de la richesse du vocabulaire pour l'ensemble des témoins de ce groupe est de 297 mots différents sur une population de 1000 mots, ce qui, quantitativement, représente un intermédiaire entre le groupe A et le groupe B.

On trouvera l'ensemble des courbes et la courbe résultante pour le groupe C à la figure 22 (p.132).

3.2 Conclusion

Cette brève présentation des caractéristiques linguistiques analysées permet d'affirmer avec certitude que l'évaluation de la compétence linguistique des témoins est fortement corrélée à des caractéristiques linguistiques du corpus qui sont: la richesse du vocabulaire, les erreurs de grammaticalité, la réduction syllabique, la diphtongaison et l'aperture de certaines voyelles.

L'ensemble de ces traits semble suffisant pour fonder une évaluation négative de la compétence générale en français car ils jouent à trois niveaux: celui du vocabulaire, de la syntaxe et de la phonétique.

Le niveau phonétique est certes le plus apparent et le plus susceptible d'être un indicateur sociolinguistique. Les études de Labouv[1] sur l'anglais parlé à New-York en sont une illustration éclatante. A eux seuls, ces traits phonétiques permettent de classer socialement un locuteur et peuvent servir de cristallisateur à l'expression d'un stéréotype négatif.

(1) Labouv, W., The Social Statification of English in New-York City, Center for applied linguistics, Washington 1966, 655p.

Au plan syntaxique, la variation est moins frappante bien qu'elle ait été soulignée par l'évaluation faite par les juges. Cependant le fait que certaines erreurs semblent caractéristiques du groupe B peut contribuer à faire percevoir la variété linguistique des témoins de ce groupe comme étant assez éloignée de la forme normalisée.

La richesse du vocabulaire enfin est un élément plus facilement mesurable dont les répercussions sur le discours ne sauraient être révélées sans une analyse du discours lui-même. Cependant on peut supposer que la réduction de la richesse lexicale à un rapport avec l'absence de précision remarquée par les juges. C'est le champ notionnel du référent et l'expression explicite des activités cognitives qui peuvent en être affectées. La différence moyenne d'une centaine de mots sur mille environ entre les deux groupes de témoins peut paraître important. Cependant, nous ne disposons pas de données fondamentales extérieures à cette recherche qui permettent d'en juger de façon absolue.

On peut conclure que l'évaluation de la compétence linguistique repose certes sur les différences mesurables surtout quand il s'agit de richesse de vocabulaire mais qu'elle repose également sur des variables de nature qualitatives et que c'est l'ensemble de ces traits

qui semble servir de base à l'identification et à la discrimination de variétés linguistiques assez éloignées de la variété normalisée et qui ne semblent pas totalement compatibles avec les exigences linguistiques du niveau d'enseignement collégial.

4.1 Les résultats

Afin de vérifier l'existence d'un rapport de relation entre l'évaluation de la compétence linguistique et les résultats scolaires, les vingt échelles pour les six réponses ont été correllées avec six mesures de résultats scolaires. Parmi celles-ci, trois sont des résultats de la fin des études secondaires, soit ceux de français écrit (F.E. sec.), français oral (F.O. sec.) et de mathématiques (Math. sec.). Les autres sont des mesures d'évaluation de cours collégiaux de première session: linguistique (Ling. col.), philosophie (Philo. col.) et mathématiques (Math. col.). Les tableaux 39 à 58 (p. 141 à 160) donnent les corrélations entre les jugements et les résultats scolaires pour chacune des vingt échelles de jugements et pour les six réponses étudiées (R1 à R6); le tableau 59 (p. 161) donne les réponses pour lesquelles les corrélations sont statistiquement significatives alors que le tableau 60 (p. 162) donne le nombre de fois ou chacune des mesures de scolarité se corrèlle avec les jugements ou chacune des réponses.

Les jugements sur la clarté à la réponse 1 (intérêt général) ne peuvent être prédits par aucune mesure d'évaluation scolaire ni celui sur la clarté aux réponses portant sur la linguistique (R3) et sur la spé-

cialité (R6), il y a une corrélation négative (- .199) entre les résultats au cours de philosophie et le jugement porté sur la clarté de la réponse concernant les sports. Enfin les jugements portés sur la clarté des réponses aux questions de philosophie et de mathématiques (R4 et R5) sont corrélés avec les 3 mesures d'évaluation des connaissances au niveau collégial ainsi qu'avec le résultat en mathématiques (secondaire) (les coefficients de corrélation varient entre .189 et .274). Les résultats en français écrit et oral au secondaire ne prédisent jamais les jugements sur la clarté des réponses.

En ce qui concerne la concision (Q2) un profil assez semblable se dessine: aucune mesure de scolarité ne prédit le jugement sur la concision de l'exposé pour les réponses R1, R2, R3 et R6 alors que les résultats scolaires en linguistique et en mathématiques (collégial et secondaire) permenttent de faire des prédictions sur les jugements de concision des réponses en philosophie et en mathématiques.

La façon dont la connaissance du sujet (Q3, Q15) sera jugée n'est prédite par aucun résultat scolaire pour les réponses aux questions d'intérêt général (R1) et de spécialité (R6); le jugement des réponses sur des

sujets déterminés peut être prédit par les résultats scolaires dans ces matières et enfin les résultats en français écrit et français oral peuvent prédire la façon dont les connaissances en philosophie et en linguistique seront jugées.

Le jugement sur le choix des termes spécialisés (Q4) est surtout prédit par les résultats en mathématiques (secondaire) pour 3 réponses (R2, R3 et R5) et les résultats en français oral ainsi que pour les 3 réponses à sujet déterminé, (R3, R4 et R5) a les résultats en linguistique et en mathématiques (collégial).

L'utilisation (Q5) et la justesse du vocabulaire (Q6) sont jugées plus favorablement chez les étudiants qui ont eu des résultats élevés en mathématiques secondaires et qui ont également de bonnes notes après leur première session au collège. De même la richesse (Q9) et la maîtrise du vocabulaire (Q10) sont prédits par les résultats scolaires en linguistique et en mathématiques. Dans certains cas (R3, R6) les résultats en français vont prédire la richesse du vocabulaire mais non sa maîtrise.

Le jugement global porté sur la compétence du français (Q.7) se corrèle positivement avec les résultats de niveau collégial en linguistique, en philosophie et en mathématiques pour les réponses concernant la philosophie et les mathématiques et avec les résultats scolaires en mathématiques (secondaire) mais aucunement avec les résultats scolaires en français.

Le jugement sur la prononciation (Q.8) est prédit dans tous les cas pour les résultats en linguistique, dans certains cas pour les résultats en mathématiques (secondaire et collégial) et, pour les questions sur le sport R2), la linguistique (R3) et la spécialité (R5), par les résultats en français.

Le jugement sur la richesse de la syntaxe (Q.11) sera prédit pour toutes les réponses sauf la réponse d'intérêt général (R1) par les mesures de scolarité, les meilleurs prédicteurs étant la linguistique et les mathématiques (secondaire). En ce qui concerne la maîtrise de la syntaxe; seuls les résultats en mathématiques (secondaire et collégial) et en linguistique permettent de faire une prédiction sur les jugements, et ce, lorsque les réponses portent sur des sujets déterminés.

Le jugement sur la structure du discours (Q.13) n'est pas prédit par les mesures scolaires lorsque le contenu de la réponse est d'intérêt général (R1), ou qu'il porte sur la linguistique (R3) ou la spécialité (R6); ici encore les meilleurs prédicterus sont les mesures d'évaluation en mathématiques et en linguistique. L'utilisation d'expressions superflues est seulement prédite pour la réponse en philosophie par les résultats en philosophie et pour la réponse en mathématiques pour les résultats en mathématiques.

Les jugements sur la logique (Q.16) la cohérence (Q.20) et la précision (Q.21) des réponses sont surtout prédites par les résultats en mathématiques (secondaire) et en linguistique, ces prédictions sont d'autant meilleures que le sujet traité est le même que celui évalué par les résultats scolaires. Les résultats en français oral et écrit permettent de prédire la façon dont la logique, la cohérence et la précision de la réponse sera jugée uniquement pour la réponse traitant de la linguistique.

En résumé, l'on peut conclure que:

1) Les corrélations entre l'évaluation de la compétence linguistique et les résultats scolaires de niveau secondaire et collégial sont positives (il y a jugement favorable pour les étudiants qui ont

des notes élevées) mais très faibles (les corrélations significatives varient de .177 à .422);

2) Les meilleures prédictions de l'évaluation faites de la langue sont les cours de mathématiques (niveau secondaire et collégial) et de linguistique;

3) Ces prédictions sont d'autant meilleures que le sujet traité dans la réponse étudiante est proche du sujet évalué par les mesures scolaires, ceci indique l'importance du contenu lorsqu'on demande des jugments sur le langage;

4) Les mesures scolaires ne sont pas de bons prédicteurs des jugements émis sur le langage lorsqu'il y a peu de relation entre le contenu de la réponse jugée et le contenu de la matière scolaire évaluée;

5) Les résultats scolaires en français oral et écrit sont de mauvais prédicteurs de l'évaluation du langage par les professeurs, sauf en ce qui concerne l'évaluation de la prononciation; celle-ci joue-t-elle un rôle prépondérant dans l'évaluation scolaire de la compétence linguistique au niveau secondaire?

4.2 Conclusion

A partir de ces résultats, la question centrale qui semble se poser est la suivante: lorsque l'on

émet un jugement sur le langage de l'étudiant, dans quelle mesure peut-on isoler celui-ci du contenu de la réponse?

L'étude linguistique a démontré qu'il y a une réalité linguistique à la base du jugement; or, il semble que le rôle joué par le contenu de la réponse est fort important pour l'évaluation de la compétence linguistique du locuteur. Le coefficient de corrélation très élevé existant entre l'évaluation globale de la compétence en français et l'évaluation des connaissances pour les études A et B nous porte à le croire. Il en est de même des résultats scolaires en langue maternelle au niveau secondaire: ils peuvent rarement prédire la façon dont la langue sera évaluée par nos professeurs juges. On peut avancer que ce qui est mesuré en français oral et écrit au secondaire n'est pas la même chose que ce qui est évalué par nos juges. Leur évaluation se rapproche davantage du type d'évaluation effectuée sur les connaissances en linguistique ou en mathématiques. N'y a-t-il pas une forte part de jugement global porté sur les opérations coginitives exprimées par la langue plutôt que sur la langue elle-même?

TALBEAU 39: Corréatlions entre les résultats scolaires et l'évaluation de la clarté pour les six (6) réponses (Q1).

Valeur de "F" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.097 NS	- .173 NS	- .011 NS	- .088 NS	- .013 NS	.031 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	.129 NS	- .199 .03	.072 NS	.109 NS	.084 NS	.167 NS	Philosophie collège
R^3 (Ling.)	.100 NS	- .067 NS	.044 NS	.076 NS	.043 NS	.121 NS	Pas de prédiction
R^4 (Philosophie)	.285 .01	.189 .05	.192 .05	.063 NS	.030 NS	.237 .01	Ling. coll., Philo. coll., Math. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.247 .01	.240 .01	.231 .01	.083 NS	.099 NS	.274 .01	Ling. coll., Philo. coll., Math. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	.040 NS	- .160 NS	.064 NS	.128 NS	.149 NS	.109 NS	Pas de prédiction

TABLEAU 40: Corrélation entre les résultats scolaires et l'évaluation de la concision pour les six réponses (Q2).

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.169 NS	- .039 NS	.005 NS	.019 NS	- .007 NS	.121 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	.111 NS	- .060 NS	.043 NS	.095 NS	.042 NS	.171 NS	Pas de prédiction
R^3 (Ling.)	.155 NS	.069 NS	.087 NS	.087 NS	.067 NS	.130 NS	Pas de prédiction
R^4 (Philosophie)	.219 .05	.117 NS	.193 .05	.142 NS	.129 NS	.240 .01	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.223 .02	.149 NS	.262 .01	.002 NS	.056 NS	.213 .02	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	- .009 NS	- .159 NS	.001 NS	.077 NS	.113 NS	.105 NS	Pas de prédiction

TABLEAU 41: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de la connaissance du sujet pour les six réponses (Q3).

Valeur de "p" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.085 NS	- .026 NS	.121 NS	.069 NS	.101 NS	.089 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	- .009 NS	- .160 NS	.001 NS	- .013 NS	- .044 NS	.129 NS	Pas de prédiction
R^3 (Ling.)	.160 NS	.001 NS	.055 NS	.182 .05	.202 .05	.257 .001	Français écrit sec., Français oral sec., Math. sec.
R^4 (Philosophie)	.280 .01	.165 NS	.224 .02	.136 NS	.212 .05	.362 .001	Ling. coll., Math. coll., Français oral Math. sec.
R^5 (Math.)	.257 .01	.228 .02	.220 .02	.026 NS	.079 NS	.267 .01	Ling. coll., Philo. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	.011 NS	- .079 NS	.103 NS	.007 NS	.154 NS	.069 NS	Pas de prédiction

TABLEAU 42: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation du choix des termes spécialisés pour les six réponses (Q4).

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.135 NS	- .046 NS	.095 NS	.114 NS	.121 NS	.205 NS	Math. sec.
R^2 (Sports)	.113 NS	- .053 NS	.081 NS	.143 NS	.194 .05	.257 .01	Français oral sec., Math. sec.
R^3 (Ling.)	.199 .05	.013 NS	.037 NS	.145 NS	.199 .05	.212 .01	Ling. coll., Français oral sec., Math. sec.
R^4 (Philosophie)	.290 .001	.162 NS	.179 .05	.063 NS	.145 NS	.282 .001	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.284 .002	.111 NS	.182 .05	.024 NS	.132 NS	.310 .001	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	.032 NS	- .049 NS	.066 NS	.068 NS	.191 .05	.179 .05	Français oral sec., Math. sec.

TABLEAU 43: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de l'utilisation du vocabulaire général pour les six réponses (Q5).

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.175 NS	.006 NS	.163 NS	.079 NS	.111 NS	.180 .05	Math. sec.
R^2 (Sports)	.067 NS	- .042 NS	.153 NS	.012 NS	.061 NS	.144 NS	Pas de prédiction
R^3 (Ling.)	.171 NS	- .008 NS	.185 .05	.114 NS	.146 NS	.167 NS	Math. coll.
R^4 (Philosophie)	.183 .05	.054 NS	.199 .05	.039 NS	.139 NS	.238 .01	Lang. coll., Math. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.275 .01	.109 NS	.310 .001	.036 NS	.109 NS	.288 .01	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	- .027 NS	- .085 NS	.104 NS	.048 NS	.117 NS	.035 NS	

TABLEAU 44: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de la justesse du vocabulaire des six réponses (Q6).

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.165 NS	- .023 NS	.143 NS	.037 NS	.109 NS	.189 .05	Math. sec.
R^2 (Sports)	.125 NS	- .076 NS	.148 NS	.136 NS	.186 .05	.181 .05	Français oral sec. Math. sec.
R^3 (Ling.)	.216 .02	.059 NS	.168 NS	.140 NS	.154 NS	.240 .01	Ling. coll., Math. sec.
R^4 (Philosophie)	.326 .001	.181 .05	.231 .01	.102 NS	.162 NS	.321 .001	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.298 .001	.203 .05	.282 .002	.104 NS	.179 NS	.349 .001	Ling. coll., Philo. coll., Math. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	.041 NS	- .014 NS	.132 NS	.095 NS	.149 NS	.127 NS	Pas de prédiction

TABLEAU 45: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de la compétence du français des six réponses (Q7)

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.179 NS	.001 NS	.072 NS	.046 NS	.046 NS	.109 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	.229 .01	- .081 NS	.105 NS	.077 NS	.065 NS	.109 NS	Ling. coll.
R^3 (Ling.)	.285 .01	.060 NS	.134 NS	.125 NS	.153 NS	.198 .05	Ling. coll., Math. sec.
R^4 (Philosophie)	.369 .001	.185 .05	.233 .01	.153 NS	.168 NS	.265 .01	Ling. coll., Philo. coll., Math. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.343 .001	.196 .05	.294 .001	.093 NS	.122 NS	.294 .001	Ling. coll., Philo. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	.223 .02	.079 NS	.155 NS	.135 NS	.165 NS	.123 NS	Ling. coll.

TABLEAU 46: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de la prononciation des six réponses (Q8).

Valeur de "p" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.207 / .05	- .040 NS	.044 NS	.142 NS	.146 NS	.165 NS	Ling. coll., Français écrit sec., Français oral sec., Math. sec.
R^2 (Sports)	.266 / .01	- .063 NS	.094 NS	.212 / .02	.185 / .05	.186 / .05	Ling. coll., Français écrit sec., Français oral sec., Math. sec.
R^3 (Ling.)	.331 / .001	.055 NS	.156 NS	.215 / .02	.198 / .05	.203 / .05	Ling. coll., Français écrit sec., Français oral sec., Math. sec.
R^4 (Philosophie)	.422 / .001	.100 NS	.193 / .05	.169 NS	.133 NS	.224 / .02	Ling. coll., Math. coll. Math. sec.
R^5 (Math.)	.368 / .001	.120 NS	.216 / .02	.144 NS	.146 NS	.221 / .02	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	.231 / .02	.011 NS	.079 NS	.213 / .02	.214 / .02	.164 NS	Ling. coll. Français écrit sec. Français oral sec.

TABLEAU 47: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de la richesse du vocabulaire des six réponses (Q9).

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.142 NS	- .076 NS	.045 NS	.126 NS	.149 NS	.200 .05	Math. sec.
R^2 (Sports)	.196 .05	- .176 NS	.151 NS	.170 NS	.164 NS	.200 .05	Ling. coll., Math. sec.
R^3 (Ling.)	.212 .02	- .066 NS	.112 NS	.185 .05	.191 .05	.177 .05	Ling. coll., Français écrit sec., Math. sec.
R^4 (Philosophie)	.375 .001	.122 NS	.236 .01	.135 NS	.169 NS	.265 .01	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.383 .001	.195 .05	.329 .001	.128 NS	.159 NS	.306 .001	Ling. coll., Philo. coll., Math. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	.178 .05	.003 NS	.159 NS	.190 .05	.251 .01	.212 .02	Ling. coll., Français écrit sec., Français oral sec., Math. sec.

TABLEAU 48: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de la maîtrise du vocabulaire des six réponses (Q10).

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.127 NS	- .083 NS	.051 NS	.051 NS	.037 NS	.067 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	.087 NS	- .093 NS	.097 NS	.174 NS	.096 NS	.077 NS	Pas de prédiction
R^3 (Ling.)	.171 NS	- .018 NS	.124 NS	.155 NS	.114 NS	.104 NS	Pas de prédiction
R^4 (Philosophie)	.309 .001	.079 NS	.241 .01	.064 NS	.075 NS	.150 NS	Ling. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.291 .001	.101 NS	.269 .01	.124 NS	.098 NS	.179 .05	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	.145 NS	- .034 NS	.158 NS	.128 NS	.177 NS	.084 NS	Pas de prédiction

TABLEAU 49: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de la richesse de la syntaxe des six réponses (Q11).

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.083 NS	- .-81 NS	.045 NS	.129 NS	.157 NS	.148 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	.061 NS	- .191 .05	- .026 NS	.157 NS	.181 .05	.200 .05	Philo. coll., Français oral sec., Math. sec.
R^3 (Ling.)	.236 .01	é013 NS	é158 NS	.205 .05	.231 .01	.240 .01	Ling. coll., Français écrit sec., Français oral sec., Math. sec.
R^4 (Philosophie)	.382 .001	.141 NS	.249 .01	.208 .05	.200 .05	.313 .001	Ling. coll., Math. coll., Français écrit sec., Français oral sec., Math. sec.
R^5 (Math.)	.333 .001	.140 NS	.223 .02	.118 NS	.178 NS	.294 .001	Ling. coll., Math. coll., Math sec.
R^6 (Spéciale)	.122 NS	- .093 NS	.047 NS	.186 .05	.224 .02	.143 NS	Français écrit sec., Français oral sec.

TABLEAU 50: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de la maîtrise de la syntaxe pour les six réponses (Q12).

Valeur de "F" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.093 NS	- .054 NS	.028 NS	.021 NS	.028 NS	.024 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	.058 NS	- .124 NS	- .026 NS	.082 NS	.087 NS	.111 NS	Pas de prédiction
R^3 (Ling.)	.217 .02	.061 NS	.141 NS	.167 NS	.127 NS	.159 NS	Ling. coll.
R^4 (Philosophie)	.289 .001	.151 NS	.211 .02	.125 NS	.129 NS	.198 .05	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.245 .01	.145 NS	.199 .05	.064 NS	.075 NS	.180 .05	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	.666 NS	- .019 NS	.048 NS	.110 NS	.133 NS	.005 NS	Pas de prédiction

TABLEAU 51: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de la structure du discours des six réponses (Q13).

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.115 NS	- .107 NS	.001 NS	.044 NS	.096 NS	.119 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	.090 NS	- .186 .05	.053 NS	.145 NS	.141 NS	.188 .05	Philo. coll., Math. sec.
R^3 (Ling.)	.142 NS	- .041 NS	.134 NS	.137 NS	.164 NS	.115 NS	Pas de prédiction
R^4 (Philosophie)	.222 .01	.077 NS	.163 NS	.083 NS	.155 NS	.249 .01	Ling. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.341 .001	.181 .05	.290 .001	.127 NS	.132 NS	.278 .002	Ling. coll., Philo. coll., Math. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	.056 NS	- .041 NS	.035 NS	.120 NS	.140 NS	060 NS	Pas de prédiction

TABLEAU 52: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation des expressions superflues des six réponses (Q.14).

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.056 NS	.045 NS	.071 NS	0.0 NS	.045 NS	.051 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	- .099 NS	.102 NS	- .036 NS	- .033 NS	.008 NS	- .026 NS	Pas de prédiction
R^3 (Ling.)	- .049 NS	.112 NS	.003 NS	- .069 NS	- .009 NS	- .007 NS	Pas de prédiction
R^4 (Philosophie)	.134 NS	- .217 .02	.131 NS	- .029 NS	.030 NS	.161 NS	Philo. coll.
R^5 (Math.)	.096 NS	.134 NS	.091 NS	- .047 NS	.096 NS	- .180 .05	Math. sec.
R^6 (Spéciale)	- .107 NS	.007 NS	- .122 NS	- .113 NS	- .046 NS	- .030 NS	Pas de prédiction

TABLEAU 53: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation des connaissances des six réponses (Q.15).

Valeur de "p" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.087 NS	- .027 NS	.039 NS	.105 NS	.105 NS	.164 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	.065 NS	- .158 NS	.026 NS	.075 NS	.103 NS	.203 .05	Math. sec.
R^3 (Ling.)	.214 .02	.44 NS	.038 NS	.169 NS	.163 NS	.236 .01	Ling. coll., Math. sec.
R^4 (Philosophie)	.229 .01	.128 NS	.158 NS	.125 NS	.206 .05	.338 .001	Ling. coll., Français oral sec. Math. sec.
R^5 (Math.)	.181 .05	.149 NS	.114 NS	.131 NS	.165 NS	.318 .001	Ling. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	- .052 NS	- .071 NS	.035 NS	.073 NS	.134 NS	.111 NS	Pas de prédiction

TALBEAU 54: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de la logique des six réponses (Q16).

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.081 NS	- .126 NS	.012 NS	.076 NS	.123 NS	.098 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	.023 NS	- .178 .05	.037 NS	.099 NS	.129 NS	.124 NS	Philo. coll.
R^3 (Ling.)	.104 NS	- .051 NS	.037 NS	.209 .02	.212 .02	.209 .02	Français écrit sec., Français oral sec., Math. sec.
R^4 (Philosophie)	.200 .05	.059 NS	.150 NS	.111 NS	.174 NS	.249 .01	Ling. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.247 .01	.165 NS	.203 .02	.134 NS	.162 NS	.291 .001	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	- .119 NS	- .126 NS	- .051 NS	.104 NS	.099 NS	- .035 NS	Pas de prédiction

TABLEAU 55: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de la cohérence des six réponses (Q20).

Valeur de "F" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.066 NS	- .062 NS	.041 NS	.047 NS	.103 NS	.086 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	.021 NS	- .112 NS	.082 NS	.068 NS	.107 NS	.107 NS	Pas de prédiction
R^3 (Ling.)	.083 NS	- .028 NS	.069 NS	.183 .05	.197 .05	.169 NS	Français écrit sec., Français oral, sec.
R^4 (Philosophie)	.195 .05	.114 NS	.114 NS	.077 NS	.164 NS	.210 .02	Ling. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.195 .05	.189 .05	.207 .05	.094 NS	.148 NS	.318 .001	Ling. coll., Philo. coll., Maht. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	- .071 NS	- .040 NS	- .009 NS	.125 NS	.154 NS	.055 NS	Pas de prédiction

TABLEAU 56: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation de la précision des six réponses (Q21).

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.118 NS	- .116 NS	.117 NS	.094 NS	.113 NS	.119 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	.163 NS	- .042 NS	.150 NS	.099 NS	.071 NS	.189 .05	Math. sec.
R^3 (Ling.)	.110 NS	.021 NS	.139 NS	.276 .01	.253 .01	.228 .02	Français écrit sec., Français oral sec., Math. sec.
R^4 (Philosophie)	.229 .02	.124 NS	.179 .05	.135 NS	.261 .01	.335 .001	Ling. coll., Math. coll., Français oral sec., Math. coll.
R^5 (Math.)	.208 .02	.189 .05	.279 .002	.075 NS	.110 NS	.236 .01	Ling. coll., Philo. coll., Math. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	- .096 NS	- .114 NS	.038 NS	.113 NS	.148 NS	.027 NS	Pas de prédiction

TABLEAU 57: Corrélation entre les résultats scolaires et l'évaluation de la longueur des six réponses (Q17)

Valeur de "p" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	- .024 NS	.004 NS	.119 NS	.114 NS	.188 NS	.187 NS	Pas de prédiction
R^2 (Sports)	- .163 NS	- .059 NS	.041 NS	.074 NS	.185 .05	.146 NS	Français oral sec.
R^3 (Ling.)	.062 NS	- .040 NS	.156 NS	.134 NS	.229 .01	.242 .01	Français oral sec., Math. coll.
R^4 (Philosophic)	.138 NS	.097 NS	.195 .05	.001 NS	.137 NS	.243 .01	Math. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.158 .05	.071 NS	.146 NS	.006 NS	.124 NS	.238 .01	Ling. coll., Math. coll.
R^6 (Spéciale)	- .193 .05	- .174 .05	- .100 NS	- .042 NS	.038 NS	- .035 NS	Ling. coll., Philo. coll.

TABLEAU 58: Corrélations entre les résultats scolaires et l'évaluation et les détails des six réponses (Q18).

Valeur de "P" et signification.

Réponse	Linguistique collège	Philosophie collège	Mathématiques collège	Français Ecrit secondaire	Français Oral secondaire	Mathématiques secondaire	Prédicteurs
R^1 (Int. gén.)	.031 NS	.021 NS	.130 NS	.094 NS	.173 NS	.201 .05	Math. sec.
R^2 (Sports)	- .066 NS	- .102 NS	.028 NS	- .004 NS	.137 NS	.162 NS	Pas de prédiction
R^3 (Ling.)	.116 NS	- .005 NS	.168 NS	.158 NS	.241 .01	.257 .01	Français oral sec., Math. sec.
R^4 (Philosophie)	.184 .05	.125 NS	.216 .02	.021 NS	.155 NS	.266 .01	Ling. coll., Math. coll., Math. sec.
R^5 (Math.)	.161 NS	.112 NS	.190 .05	- .015 NS	.093 NS	.211 .02	Ling. coll., Math. sec.
R^6 (Spéciale)	- .201 .05	- .216 .02	- .091 NS	- .050 NS	.034 NS	- .036 NS	Ling. coll., Philo. coll.

TABLEAU 32b Echelles et réponses pour les mesures scolaires qui ont des corrélations significatives

	Ling. coll.	Philo. coll.	Math. coll	F. écrit sec.	F. oral sec.	Math. coll.	Centre de corrélation $x^1\ x^2\ x^3\ x^4\ x^5\ x^6$
1	$x^4\ x^5$	$x^2\ x^4\ x^5$	$x^4\ x^5$			$x^4\ x^5$	- 1 - 4 4 -
2	$x^4\ x^5$		x^1			$x^4\ x^5$	- - - 2 3 -
3	$x^4\ x^5$	x^5	$x^4\ x^5$	x^3	$x^3\ x^4$	$x^3\ x^4\ x^5$	- - 3 4 4 -
4	$x^3\ x^4\ x^5$		$x^4\ x^5$		$x^2\ x^3\ x^6$	$x^1\ x^2\ x^3\ x^4\ x^5\ x^6$	1 2 3 3 3 2
5	$x^4\ x^5$		$x^3\ x^4\ x^5$			$x^1\ x^6\ x^3$	1 - 1 3 3 -
6	$x^3\ x^4\ x^5$	$x^4\ x^5$	$x^4\ x^5$		x^2	$x^1\ x^2\ x^3\ x^4\ x^5$	1 2 2 4 4 -
7	$x^2\ x^3\ x^4\ x^5\ x^6$	$x^4\ x^5$				$x^3\ x^4\ x^5$	- 1 2 4 4 1
8	$x^1\ x^2\ x^3\ x^4\ x^5\ x^6$		$x^4\ x^5$	$x^2\ x^3\ x^6$	$x^2\ x^3\ x^6$	$x^2\ x^3\ x^4\ x^5$	1 4 4 3 3 3
9	$x^2\ x^3\ x^4\ x^5\ x^6$	x^5	$x^4\ x^5$	$x^3\ x^6$	$x^3\ x^6$	$x^1\ x^2\ x^3\ x^4\ x^5\ x^6$	1 2 4 3 4 4
10	$x^4\ x^5$		$x^4\ x^5$			x^5	- - - 2 3 -
11	$x^1\ x^4\ x^5$	x^2	$x^4\ x^5$	$x^3\ x^4\ x^6$	$x^2\ x^3\ x^4\ x^6$	$x^2\ x^3\ x^4\ x^5$	- 3 4 5 3 2
12	$x^3\ x^4\ x^5$		$x^4\ x^5$			$x^4\ x^5$	- - 1 3 3 -
13	$x^4\ x^5$	$x^2\ x^5$	x^5			$x^2\ x^4\ x^7$	- 2 - 7 4 -
14		x^4				x^5	- - - 1 1 -
15	$x^3\ x^4\ x^5$				x^4	$x^2\ x^3\ x^4\ x^5$	- 1 2 3 2 -
16	x^4	x^2	x^6	x^3	x^3	$x^1\ x^4\ x^5$	- 1 3 2 1 1
17	$x^5\ x^6$	x^6	x^4		$x^2\ x^3$	$x^2\ x^3\ x^4$	- 2 2 2 1 1
18	$x^4\ x^6$	x^6	$x^4\ x^5$		x^3	$x^1\ x^3\ x^4\ x^5$	1 - 2 3 2 2
19							
20	$x^4\ x^5$	x^5	x^5	x^2	x^3	$x^4\ x^5$	- - 2 2 4 -
21	$x^4\ x^5$	x^5	$x^4\ x^5$	x^3	$x^3\ x^4$	$x^3\ x^4\ x^5$	- - 3 4 3 -

TABLEAU 60: Nombre de fois ou les mesures scolaires se corrèllent significativement avec les jugements.

	Ling. coll.	Philo. coll.	Math. coll.	F. E. sec.	F. O. sec.	Math. sec.
R^1 (Int. gén.)	1	-	-	-	-	5
R^2 (Sports)	3	4	-	1	4	8
R^3 (Ling.)	8	-	1	7	9	9
R^4 (Philo.)	18	4	14	1	4	18
R^5 (Math.)	17	8	16	-	-	19
R^6 (Spécialité)	5	2	1	3	4	2
TOTAL:	52	18	32	12	21	61

CONCLUSION

A la question posée au départ, il semble bien qu'il faille répondre affirmativement: dans l'ensemble, le jugement moyen porté sur la compétence générale des étudiants, en français (langue parlée), au niveau collégial tend à être défavorable. Il se fonde en particulier sur l'insuffisance perçue de la richesse du vocabulaire des témoins.

Le constat demeure le même pour les quatre collèges où l'enquête a été menée et le profil de l'évaluation reste stable. Quatre variables viennent cependant affecter ce jugement. Ce sont: la catégorie du juge, le collège d'origine, le secteur auquel est inscrit l'étudiant et le sujet traité.

Moins le juge est familier avec le sujet traité ou la structure de la langue, plus son jugement est sévère.

De même, plus l'on s'éloigne de la région métropolitaine, moins l'évaluation semble favorable.

La sévérité du jugement varie également en fonction du sujet traité dans la réponse: moins celui-ci relève d'un domaine spécialisé, mieux il est jugé.

Enfin et partout, les étudiants du secteur général sont jugés plus favorablement que ceux du secteur professionnel.

Que signifie ce jugement? L'analyse linguistique révèle qu'il est corrélé à des différences lexicales, grammaticales et phonétiques, dans le cas de l'étude A. Compte tenu de la fidélité du profil général, l'on peut soupçonner qu'il puisse en être de même pour l'étude B.

Cette variation linguistique, à son tour, pourrait être correllée à une variation sociale de la langue comte tenu du fait que, dans l'ensemble, la population étudiante inscrite au secteur professionnel ne présenterait pas les mêmes caractéristiques socio-culturelles que celle du secteur général ou du moins ne serait pas issue de la même voie scolaire au secondaire et que ce sont les témoins qui proviennent du secteur professionnel qui sont les plus défavorablement évalués.

Le constat de cette variation ne ferait d'ailleurs que confirmer les résultats d'une étude[1] récente qui indique que les cégepiens du secteur professionnel se distinguent des

(1) Boudreau, F. Morin, M., Lamarche, R., Mesure du degré de satisfaction de certains groupes de la population du Québec quant au niveau de langue transmis par l'école. Rapport de recherche, Education, U. de Montréal, 194 p.

autres groupes d'étudiants en ce qu'ils parlent et souhaitent parler une autre variété linguistique différente de celle que souhaitaient pratiquer ces autres groupes.

De plus, il se peut que cette variation sociale de la langue soit doublée d'une variation géographique fondée hiérarchiquement sur un modèle linguistique métropolitain. Comment en effet interpréter autrement la variation de la sévérité du jugement sur la langue en fonction de l'éloignement de la métropole? L'interprétation de cet aspect de la question demeure cependant fort délicate comme l'a déjà indiqué Marcel Boudreault[1].

Enfin ce jugement semble impliquer jusqu'à un certain degré des normes de compétence socio-linguistique. Le fait que les juges s'attendent à ce que la prononciation aille de pair avec la nature du sujet traité pourrait en être un indice.

La valeur de ce jugement soulève aussi d'autres questions à cause de son caractère global, de la difficulté à évaluer les aspects linguistiques du discours sans tenir compte du sujet traité, à cause enfin des très faibles corrélations existantes entre cette évaluation et d'autres évaluations portant sur la langue autant écrite que parlée au niveau secondaire.

(1) Boudreault, Marcel, La qualité de la langue, Synthèses réalisées pour la Commission Gendron, SI p. 161 sq.

N'y a-t-il pas une forte part de jugement global portée sur les connaissances et les opérations cognitives exprimées par la langue plutôt que sur la langue elle-même? Les corrélations relativement élevées constatées entre cette évaluation de la compétence linguistique et les résultats en mathématiques et en linguistique (disciplines qui reposent sur des règles abstraites reliées à des structures formelles) invitent à poser la question et font songer aux travaux de Basil Bernstein[1] sur les modes d'expression des activités cognitives selon qu'ils relèvent de la sensibilité au contenu des objets plutôt qu'à leur structure.

D'ailleurs l'écart constaté entre la richesse de vocabulaire actif des deux groupes d'étudiants va dans le même sens et fait songer à la distinction faite par ce chercheur entre le code élaboré et le code restreint.

Bien que du point-de-vue linguistique cette distinction soit extrêmement discutable (ne réintroduit-elle pas en effet la distinction entre langue "riche" et langue "pauvre"?) elle a l'avantage d'amener l'explication sur le terrain du rapport du locuteur au code linguistique et aux diverses fonctions de la langue, rapport déterminé selon Bernstein par des règles socio-culturelles.

(1) Bernstein, B., Some sociological determinants of perception. An inquiry into substructural differences. Dans Fischman, J.A., Readings in the sociology of the langue.

Le jugement porté sur nos locuteurs est-il en partie fondé sur de tels aspects de leur comportement linguistique? Limiter l'explication de la variation de ce jugement à la seule différence de la richesse des vocabulaires conduirait à ignorer un certain nombre de données mises en lumière par cette recherche et qui semblent être correllées à l'évaluation de la compétence linguistique de nos locuteurs et finalement à réduire cette explication à un phénomène de surface.

Il faut donc aller au-delà de cette limite car c'est en définitive à la question de "l'hérédité sociale" de la langue et de la compétence socio-linguistique du locuteur que nous sommes confrontés.

Le milieu collégial ne suppose-t-il pas d'emblée, négligeant la dimension sociale de la question, un certain type de rapport à la langue, à ses fonctions et à ses diverses variétés?

Le jugement porté sur nos témoins et les résultats du dépouillement de notre corpus quant à certains aspects (en particulier celui de la prononciation) nous mènent à poser de telles questions et à souligner l'urgence de l'identification du modèle linguistique implicité à cette évaluation et de la définition d'un niveau seuil de la compétence socio-linguistique attendue de l'étudiant de même que des conditions socio-culturelles que suppose l'apprentissage d'une telle compétence.

Ce sont là les trois recommandations que nous souhaiterions faire quant à l'orientation des recherches futures car un système d'enseignement véritablement démocratisé ne saurait ignorer ses propres exigences linguistiques et les conditions socio-culturelles que suppose l'apprentissage d'une compétence adéquate.

BIBLIOGRAPHIE

1. Anglejan, A.D. & Tucker, G.R., Sociolinguistic correlates of speech style in Quelec, Language Attitudes: Current Trends and Prospects. Roger W. Shuy and Ralph W. Fasold, Eds., Georgetown University Press, Washington, D.C., 1973, p.1-28.

2. Anisfeld, M., Pogo, N. & Lambert, W.E., Evaluational reactions to accented English speech. Journal of Abnormal and Social Psychology, 1962, 65, p. 223-231.

3. Anisfeld, E. & Lambert, W.E., Evaluational reactions of bilingual and nomolingual children to spoken language. Journal of Abnormal and Social Psychology, 1964, 69, p. 89-97.

4. Boudreau, F., Morin, M., Lamarche, R., Mesure du degré de satisfaction de certains groupes de la population du Québec quant au niveau de langue transmis par l'Ecole. Rapport de recherche, Education, Université de Montréal, 194 p.

5. Boudreault, Marcel, La qualité de la langue, 3ᵉ Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Editeur officiel du Québec, 1973, 561 p.

6. Brown, B., The social psychology of variations in French Canadian speech styles. Thèse de doctorat non-publiée, Université McGill, 1969.

7. Fishman, J.A., Sociolinguistique, Col. langues et cultures, éd. Labor-Nathan, Paris, Bruxelles, 1971, 160 p.

8. Fishman, J.A., Reading in the sociology of the language, Mouton, 1968, 808 p.

9. Guiraud, Pierre, Problèmes et Méthodes de la statistique linguistique, P.U.F., Paris, 1960, 156 p.

10. Juliand, A., Brodin, D., Davidovitch, C., et al. Frenquency Dictionary of French Words. La Haye, Mouton, 1970.

11. Labov, W., The social Statification of English in Ney-Work City, Center for applied Linguistics, Washington, 1966, 655 p.

12. Lambert, W.E., Hodgson, R.C., Gardner, R.C. & Fillenbaum, S., Evaluational reactions to spoken languages. Journal of Abnormal and Social Psychology, 1960, 60, p. 44-51.

13. Lambert, W.E., Anisfeld, M. & Yeni-Komshian, G., Evaluational reactions of Jewish and Arab adolescents to dialect and language variations. Journal of Personality and Social Psychology, 1965, 2, p. 84-90.

14. Lambert, W.E., Frankel, H. & Tucker, G.R., Judging personality through speech: A French Canadian example. Journal of Communication, 1966, 16, p. 305-321.

15. Mancellesi, J.-B., Guardin, B., Introduction à la sociolinguistique, Larousse, Paris, 1974, 263 p.

16. Maréschal, R., P., Lapierre, J., La motivation des enseignants et des étudiants francophones face à la situation linguistique au Québec. Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Etude E10. Ed. officiel du Québec, 1973, 399 p.

17. MacKey, W.F., Savard, J.G. et Ardoin P., Le vocabulaire disponible du français, Didier, Paris, Bruxelles, Montréal, 1971, tome 1, 534 p., tome 2, 224 p.

18. Marcel, Jean, Le joual de Troie, Ed. du Jour Montréal, 1973, 266 p.

19. Muller, Charles, Initiation à la statistique linguistique, col. Langue et langage, Larousse, Paris, 1968, 246 p.

20. Préfontaine, R.R., Préfontaine, Gisèle. Vocabulaire oral des enfants de 5 à 8 ans au Canada français. Montréal: Beauchemin, 1968.

21. Rémillard, L., Tucker, G.R. & Bruck, M., The role of Phonology, lexicon and syntax in eliciting reactions to dialect variations, Anthropological Linguistics, 1973, p. 383-397.

22. Sabourin, C. et Lamarche, R., Psycholinguistique et sociolinguistique au Québec, f.I.P.P., Montréal, 1974, 425 p.

23. Savard, J.G., La valence lexicale, Didier, Paris, 1970, 236 p.

24. Tucker, G.R., Judging personality from language usage: a Filipino example. Philippine Sociological Review, 1968, 16, p. 30-39.

25. Vanser Beke, E. (Ed.). French Word book. New-York: Mac-Millan, 1932. Turi, Giuseppe, Une culture appelée Québécoise, Montréal Ed. de l'Homme, 1971, 123 p.

26. Vikis-Freibergs, V., Fréquence d'usage des mots au Québec, P.U.M. Montréal, 1974, 153 p.

27. Vinette, R. Echelle de vocabulaire et d'orthographie, partie du maître, Montréal: Centre de psychologie et de pédagogie, 1949.

TABLEAUX ET FIGURES

		PAGE
Figure 1:	Profil des jugments moyens donnés pour les six réponses étudiantes. Etude A.	20
Tableau 1:	Moyennes et écarts-types des jugements. Etude A.	23
Tableaux 2 à 7:	Corrélation entre les jugements portés sur chacune des six réponses.	29-34
Tableau 8:	Corrélations existantes entre les mêmes aspects jugés pour chacune des six réponses.	41
Tableaux 9 à 14:	Effets significatifs de l'analyse de variance.	49-54
Figure 2:	Profil des jugements moyens donnés pour les 3 réponses. Etude B.	57
Tableau 15:	Moyennes et écarts-types des jugements.	58

		PAGE
Tableau 16:	Corrélations entre les mêmes jugements portés sur les 3 réponses.	60
Tableau 17:	Corrélations entre les vingt jugements à la Réponse I.	62
Tableaux 18-19:	Corrélations entre les vingt jugements à la Réponse II et à la Réponse III.	63-65
Tableaux 20 à 22:	Effets significatifs obtenus pour les analyses de variance aux Réponses I, II et III.	68-70
Tableaux 23-24:	Moyennes des jugements d'après le sexe du locuteur pour les échelles prononciation et choix des termes spécialisés.	73
Tableau 25:	Moyennes et écarts-types par catégorie de juges (R1).	74
Tableau 26:	Moyennes et écarts-types par catégorie de juges (R2).	75
Tableau 27:	Moyennes et écarts-types par catégorie de juges (R3).	76

		PAGE
Figure 3:	Profil des jugements moyens donnés à R1.	78
Figure 4:	Profil des jugements moyens donnés à R2.	79
Figure 5:	Profil des jugements moyens donnés à R3.	80
Tableau 28:	Moyenne des jugements des trois réponses par collège.	84
Figure 6:	Profil de l'évaluation pour les trois collèges à la Réponse 1.	85
Figure 7:	Profil de l'évaluation pour les trois collèges à la Réponse 2.	86
Figure 8:	Profil de l'évaluation pour les trois collèges à la Réponse 3.	87
Tableau 29:	Moyennes des jugements aux trois réponses pour les étudiants des secteurs *général* et professionnel.	91
Figure 9:	Profil des jugements émis sur chacune des réponses pour les étudiants de chacun des secteurs.	92

		PAGE
Tableau 30:	Moyennes des catégories de juges par secteur R1.	95
Tableau 31:	Moyennes des catégories de juges par secteur R2.	96
Tableau 32:	Moyennes des catégories de juges par secteur R3.	97
Tableau 33:	Moyenne des jugements émis par chaque catégorie de juges (R1.) par collège	98
Tableau 34:	Moyenne des jugements émis par chaque catégorie de juges (R2.) par collège	99
Tableau 35:	Moyenne des jugements émis par chaque catégorie de juges (R3.) par collège	100
Tableau 36:	Résultats quantifiés du dépouillement linguistique (Groupe A).	112
Tableau 37:	Résultats quantifiés du dépouillement linguistique (Groupe B).	113
Tableau 38:	Corrélations entre le classement selon les jugements et le dépouillement linguistique.	111

		PAGE
Figures 10-19:	Courbes de croissance de la richesse du vocabulaire pour chacun des témoins des deux groupes.	115-124
Figure 20:	L'ensemble des courbes et courbe résultante pour le groupe A.	125
Figure 21:	L'ensemble des courbes et courbe résultante pour le groupe B.	126
Figure 22:	L'ensemble des courbes et courbe résultante groupe C.	132
Tableaux 39 à 58:	Corrélation entre l'évaluation scolaire et chacune des échelles du questionnaire d'évaluation.	141-160
Tableau 59:	Echelles et réponses pour lesquelles les mesures scolaires ont des corrélations significatives.	161
Tableau 60:	Nombre de fois où les mesures scolaires se corrèllent significativement avec les jugements.	162

APPENDICE I

QUESTIONNAIRE UTILISE

POUR LES ENTREVUES

QUESTIONNAIRE

Directives à l'interviewer

A) L'enregistrement devra durer environ 30 minutes.

B) On posera à l'étudiant 6 questions réparties ainsi;

- une question d'intérêt général (I)
- quatre questions sur les cours communs (II), une pour chacune des disciplines suivantes:
  - Education physique
  - Français 902, linguistique
  - Philosophie 101, projet philosophique
  - Mathématiques 101 (général) ou 102 (professionnel)
- une question dans le champ de concentration ou de spécialité.

C) Pour les questions de la partie II, 1, 2 et 3, deux séries de questions ont été préparées. On pourra alors choisir des questions de la deuxième série si celles de la première ne favorisent pas de réponse.

D) Voir à accorder le même temps de réponse à chacune des questions (environ 5 minutes).

I. Question d'intérêt général

- Pourquoi avez-vous choisi cette spécialité?

II. Questions sur les cours communs

1. Education physique:

a) Que retirez-vous du cours ou du sport choisi?

b) Préférez-vous les sports d'hiver ou d'été, d'intérieur ou d'extérieur, de groupe ou individuel, etc.?

2. Français 902 linguistique:

a) Le cours de linguistique correspond-il à l'idée que vous vous faisiez de cette discipline?

b) Quel profit pensez-vous tirer du cours de linguistique?

3. Philosophie 101 projet philosophique:

a) Qu'est-ce qu'on entend par projet philosophique?

b) Le cours de philosphie favorise-t-il la réflexion ou vous permet-il de mieux percevoir les phénomènes humains?

4. Mathématiques 101 (général):

a) Dans quelle mesure les notions acquises dans ce cours vous permettent de faire des applications aux sciences humaines en général?

b) 102 (professionnel)

Dans quelle mesure les notions acquises dans ce cours vous permettent de faire des applications dans le domaine de votre spécialité?

III. Questions dans le champ de spécialité

1. Techniques policières 310.01: Criminologie générale

- Dans quel sens la criminalité est-elle un phénomène social?

2. Electronique 243.03: Eléments de circuits

- Quels sont les instruments qui permettent de mesurer l'électricité et comment fonctionnent-ils?

3. Informatique 420:00: Introduction à l'informatique

- Qu'est-ce que la mécanographie?

4. Techniques de bio-chimie 210.03: Eléments de chimie organique I

- Quelles sont les techniques générales qui sont à la base des procédés utilisés dans l'industrie chimique?

5. Techniques de chimie analytique 210.01: Chimie analytique I

- Ce cours permet-il d'acquérir une méthode de travail propre à l'étude des phénomènes chimiques: esprit d'analyse et de synthèse?

6. Techniques de radiodiagnostic 142.01: Introduction aux Techniques de la santé

- Radiologie, radiothérapie, radiodiagnostic, est-ce que tous ces mots renvoient à la même chose?

ou

- Avez-vous déjà visité les différents départements d'un centre hospitalier?

7. Techniques de génie civil 240.00: Topométrie I

- Quels sont les instruments nécessaires à l'arpentage et comment fonctionnent-ils?

8. Graphisme 581.01: Histoire de l'art et esthétique I

   - Jusqu'à quel point l'histoire de l'art est utile à votre formation?

9. Sciences de l'administration 041.00: Introduction à l'économique

   - Quels sont les différents systèmes économiques?

10. Techniques géodésiques 230.02: Topométrie

   - Quels sont les instruments nécessaires à l'arpentage et comment fonctionnent-ils?

11. Lettres 061.00: Littérature

   - Votre programme met-il l'accent sur les littératures (française, québécoise, américaine), sur les méthodes d'analyse ou sur les courants critiques?

12. Psychologie 035.00: (Général)

   - Quel aspect de la psychologie vous intéresse le plus: psychologie de l'enfance, de l'adolescence, de la délinquance ou celle des rapports humains?

13. Photolitographie 581.03: Photolitographie

- Est-ce difficile de retoucher un négatif et comment s'y prend-on?

14. Marketing 410.01: Structures de l'entreprise

- De quels différents services se composent une entreprise et quels sont les rapports établis entre eux?

15. Archives médicales 411.00: Archives médicales

- Quelle est la technique de décomposition des termes médicaux?

16. Techniques judiciaires 310.03: Notions générales de droit

- Quels sont les différents systèmes de droit en vigueur au Canada?

17. Techniques correctionnelles 310.02: Criminologie générale

- Dans quel sens la criminalité est-elle un phénomène social?

18. Droit 031.00: Introduction à l'économique

- Quels sont les différents systèmes économiques?

19. Cinéma 053.00: Histoire du cinéma

- Les films varient-ils d'une époque à l'autre, d'un pays à l'autre, d'un système socio-politique à l'autre?

20. Applications thermiques du bâtiment 245.02: Initiation à la technique du bâtiment

- Quelles sont les différentes méthodes d'assemblage des matériaux de construction?

21. Histoire 033.00: Histoire de la civilisation occidentale

- Quels sont les éléments de base à l'origine de la civilisation occidentale actuelle?

22. Techniques des matières plastiques 211.00: Matériaux industriels

- Quels sont les principaux matériaux industriels?

23. Techniques de génie chimique 210.02: Chimie analytique I

- Ce cours permet-il d'acquérir une méthode de travail propre à l'étude des phénomènes chimiques: esprit d'analyse et de synthèse?

24. Sciences de l'éducation 036.00:

- Quel est le principal sujet traité dans vos cours de concentration?

25. Géographie 032.00: Géographie physique

- Quels sont les différentes sciences de la terre dont la géographie physique fait l'unité?

26. Sciences sociales 038.00:

- Quel est le principal sujet traité dans vos cours de concentration?

27. Techniques d'impression 581.04: Impression I

- Quels sont les différents types de presse et comment fonctionnent-elles?

28. Techniques de médecine nucléaire 142.02:

- Radiologie, radiothérapie, radiodiagnostic, est-ce que tous ces mots renvoient à la même chose?

ou

- Avez-vous déjà visité les différents départements d'un centre hospitalier?

29. Techniques instrumentation et contrôle 243.02:

- Quels sont les instruments qui permettent de mesurer l'électricité et comment fonctionnent-ils?

30. Techniques typographique 581.02: Typographie

- Quels sont les principaux éléments qui composent le code typographique?

31. Techniques électrodynamique 243.01:

- Quels sont les instruments qui permettent de mesurer l'électricité et comment fonctionnent-ils?

32. Techniques reliure 581.05: Reliure

- Quelles sont les différentes étapes de la reliure d'un livre et les différents types de reliure?

33. Production 410.04:

- De quels différents services se composent une entreprise et quels sont les rapports établis entre eux?

34. Sciences de la santé 010.00:

- Quels sont les principaux sujets traités en biologie ou en chimie?

35. Service social 038.01:

- Quel est le principal sujet traité dans vos cours de concentration?

36. Techniques de radiothérapie 142.03:

- Radiologie, radiothérapie, radiodiagnostic, est-ce que tous ces mots renvoient à la même chose?

ou

- Avez-vous déjà visité les différents départements d'un centre hospitalier?

ou

- Quel est le principal sujet traité dans vos cours de concentration?

37. Philosophie 034.00:

- Quel est le principal sujet traité dans vous cours de concentration?

38. Sciences pures et appliquées 020.00:

- Quels sont les principaux sujets traités en biologie ou en chimie?

39. Sciences religieuses et théologie 037.00: Histoire générale des religions

- Les religions s'expliquent-elles en fonction de leur milieu propre?

40. Sciences humaines 030.00:

- Quel est le principal sujet traité dans vos cours de concentration?

APPENDICE 2

QUESTIONNAIRE D'EVALUATION

	R1 ( )	R2 ( )	R3 ( )	R4 ( )	R5 ( )	R6 ( )
1. L'exposé de cet étudiant vous semble-t-il:						
1. très clair						
2. assez clair						
3. moyennement clair						
4. plutôt embrouillé						
5. très embrouillé						
2. Trouvez-vous que la question a été traitée d'une façon						
1. très concise						
2. assez concise						
3. avec une concision moyenne						
4. avec un peu de concision						
5. très peu concise						

	R1 ( )	R2 ( )	R3 ( )	R4 ( )	R5 ( )	R6 ( )
3. D'après-vous cet étudiant connaît-il le sujet qu'il a traité? 1. très bien						
2. assez bien						
3. moyennement bien						
4. plutôt mal						
5. très mal						
4. D'après-vous cet étudiant peut-il faire un choix judicieux des termes spécialisés à utiliser? 1. très judicieux						
2. assez judicieux						
3. moyennement judicieux						
4. peu judicieux						
5. très peu judicieux						

	R1 ( )	R2 ( )	R3 ( )	R4 ( )	R5 ( )	R6 ( )
5. D'après-vous cet étudiant est-il capable d'exprimer son point de vue sans avoir un trop grand recours à des termes spécialisés? 1. très capable						
2. assez capable						
3. moyennement capable						
4. peu capable						
5. très peu capable						
6. Pensez-vous que cet étudiant utilise les expressions appropriées pour exposer sa réponse? 1. très appropriées						
2. assez appropriées						
3. moyennement appropriées						
4. peu appropriées						
5. très peu appropriées						

	R1 ( )	R2 ( )	R3 ( )	R4 ( )	R5 ( )	R6 ( )
7. Trouvez-vous que le niveau de compétence en français de cet étudiant est 1. beaucoup plus que suffisant						
2. plus que suffisant						
3. suffisant						
4. peu suffisant						
5. très peu suffisant pour répondre à la question?						
8. Trouvez-vous la prononciation de cet étudiant 1. excellente						
2. assez bonne						
3. moyenne						
4. pauvre						
5. très pauvre						

	R1 ( )	R2 ( )	R3 ( )	R4 ( )	R5 ( )	R6 ( )
9. Trouvez-vous le vocabulaire de cet étudiant 1. très riche						
2. assez riche						
3. moyen						
4. pauvre						
5. très pauvre						
10. Pensez-vous que cet étudiant maîtrise 1. très bien						
2. assez bien						
3. moyennement						
4. plutôt mal						
5. très mal le vocabulaire qu'il utilise?						

	R1 ( )	R2 ( )	R3 ( )	R4 ( )	R5 ( )	R6 ( )
11. Trouvez-vous la syntaxe de cet étudiant 1. excellente						
2. très bien						
3. moyenne						
4. pauvre						
5. très pauvre						
12. Pensez-vous que cet étudiant maîtrise 1. très bien						
2. assez bien						
3. moyennement						
4. plutôt mal						
5. très mal la syntaxe qu'il utilise?						

	R1 ( )	R2 ( )	R3 ( )	R4 ( )	R5 ( )	R6 ( )
13. Cet étudiant est-il 1. très capable						
2. assez capable						
3. moyennement capable						
4. peu capable						
5. très peu capable de structurer son discours?						
14. Trouvez-vous que cet étudiant utilise 1. beaucoup d'expressions et de phrases superflues?						
2. assez bien						
3. peu						
4. très peu						
5. presque jamais						

	R1 ( )	R2 ( )	R3 ( )	R4 ( )	R5 ( )	R6 ( )
15. S'il fallait évaluer les connaissances de cet étudiant lui donneriez-vous une note 1. excellente						
2. très bien						
3. bien						
4. médiocre						
5. très médiocre						
16. Trouvez-vous que cet étudiant a construit sa réponse d'une façon 1. très logique						
2. assez logigue						
3. moyennement logique						
4. peu logique						
5. très peu logique						

	R1 ( )	R2 ( )	R3 ( )	R4 ( )	R5 ( )	R6 ( )
17. Trouvez-vous la réponse de cet étudiant 1. très cohérente						
2. assez cohérente						
3. de cohérence moyenne						
4. peu cohérent						
5. incohérente						
18. Trouvez-vous que cet étudiant a répondu 1. avec toute la précision nécessaire						
2. avec beaucoup de précision						
3. d'une façon relativement précise						
4. d'une façon peu précise						
5. en manquant nettement de précision						

	R1 ( )	R2 ( )	R3 ( )	R4 ( )	R5 ( )	R6 ( )
19. Trouvez-vous la réponse de cet étudiant 1. trop longue						
2. assez longue						
3. de la bonne longueur						
4. plutôt brève						
5. trop brève						
20. Trouvez-vous que cet étudiant a traité la question avec 1. beaucoup trop de détails						
2. un peu trop de détails						
3. suffisamment de détails						
4. trop peu de détails						
5. beaucoup trop peu de détails						

Achevé d'imprimer à
Québec en août 1978, sur
les presses du Service de la reprographie
du Bureau de l'Editeur officiel
du Québec

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Août 1978